Les Rangers gagnent — Sherbrooke élimine les As

LIRE EN PAGE 8

Temps probable aujourd'hui :
Beau et plus froid

Température à Montréal hier :

6.30 a.m. 37	12.30 p.m. 38	6.30 p.m. 34
7.30 a.m. 37	1.30 p.m. 39	7.30 p.m. 33
8.30 a.m. 37	2.30 p.m. 39	8.30 p.m. 33
9.30 a.m. 37	3.30 p.m. 39	9.30 p.m. 32
10.30 a.m. 38	4.30 p.m. 39	10.30 p.m. 31
11.30 a.m. 38	5.30 p.m. 36	11.30 p.m. 30

(Bulletin météorologique complet en page 2)

Canada

LE SAINT DU JOUR
ST-JEAN CLIMAQUE, abbé

89e journée — 3e mois, 31 jours — 13e semaine

SOLEIL lever à 5 h. 43 coucher à 6 h. 27
LUNE lever à 3 h. 47 coucher à 4 h. 59

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 299 | MONTREAL, JEUDI 30 MARS, 1950 | PRIX: CINQ CENTS

Le gouvernement pourra confier des tâches secrètes à l'O.N.F.

Manifestation contre Morgenthau qui fait découvrir trois espions

La justice israélite fait actuellement le procès de trois communistes du pays, trouvés en possession de documents hautement secrets se rapportant à la défense nationale.

Les présumés espions ont été dévoilés à la suite d'arrestations effectuées comme conséquences de manifestations contre M. Henry Morgenthau, Jr., ex-secrétaire américain du Trésor, lors de la visite de celui-ci en Israël comme invité du gouvernement. Ils sont mis en accusation en vertu de la loi des secrets officiels.

* * *

Au début de février, le gouvernement israëli accueillait à Jérusalem M. Henry Mongenthau, Jr., président actif du United Jewish Appeal, campagne financière visant à commanditer le mouvement des immigrants juifs en Israël.

Depuis qu'il a cessé d'occuper ses fonctions au Trésor, M. Morgenthau s'est occupé activement des affaires bénévoles du mouvement sioniste et, dans le cours de ces affaires, se trouvait à Jérusalem au début de février dernier.

Pendant son séjour, une manifestation communiste fut déclenchée devant l'hôtel Eden, où il demeurait.

La manifestation fut arrêtée par la police, qui mit en tôle deux des émeutiers.

Or, en fouillant la personne et le logis de ces deux émeutiers, la police mit la main sur plusieurs documents marqués "top secret" et compromettant la défense nationale du pays. De plus, ces documents dirigèrent l'enquête de telle sorte que les limiers se rendirent jusque dans les rangs de l'armée, pour arrêter un sergent, actuellement en cour martiale pour trahison.

Confirmation officielle

Cette nouvelle avait d'abord circulé à Montréal sous forme de rumeur, mais a reçu hier après-midi confirmation officielle de la part de M. Harmon, consul d'Israël à Montréal et délégué de ce pays aux N.U.

Rencontré à son bureau de la rue Université, M. Harmon a confirmé l'histoire qui précède.

En diplomate de carrière, il a cependant refusé de se compromettre sur d'autres points. Ainsi, quand on lui a demandé quel pays peut bien être intéressé dans les documents détenus par les présumés espions:

"Tirez vos propres conclusions, dit-il. "Je sais seulement qu'ils ont été arrêtés à la suite de manifestations communistes."

Peu de communistes

A Montréal depuis six mois à peine, M. Harmon a vécu auparavant plus de 15 ans en Israël, alors la Palestine. Quand nous avons parlé de population communiste, il n'a que cité les chiffres suivants:

Lors de la proclamation du partage de la Palestine et de l'Etat d'Israël, ce pays contenait 650,000 Juifs et 75,000 Arabes.

Après deux ans, le même pays contient 1,030,000 Juifs et 170,000 Arabes.

Or, d'après les élections de l'an passé, 5,000 votes communistes seulement ont été enregistrés, qui ont envoyé au Parlement 3 seulement, dont un Arabe de Nazareth, des 120 députés d'Israël. La proportion est donc minime.

Et si on tient compte de l'attitude gouvernementale à l'endroit de la douzaine d'émeutiers de l'hôtel Eden et de l'attitude de la population qui arrête la croissance de l'élément communiste, il semble logique de conclure que ce parti fait échec et mat en Israël, malgré les efforts extérieurs en vue de son accroissement dans le Moyen-Orient.

Kaiser-Frazer of Israël

Au cours de la conversation, le consul israëli a annoncé la formation à Haifa d'une filiale subsidiaire de la Kaiser-Frazer Corporation, de Willow Run.

La nouvelle compagnie aura nom "Kaiser-Frazer of Israël," et sera constituée au prix d'un capital initial de 2 1-2 millions, dont Kaiser-Frazer Corporation souscrit le cinquième, tandis que les intérêts israëlis investissent le reste.

La production, qui doit commencer en août, doit atteindre annuellement 6,000 voitures, construites de pièces dont une forte proportion sera manufacturée en Israël.

Une autre compagnie américaine, la General Tire & Rubber Co., d'Akron, Ohio, est à établir une filiale en Israël, dont les opérations doivent commencer incessamment. La production sera formée de pneus et de chambres à airs.

Pourquoi ?

Mais pourquoi établir ces filiales en Israël, alors que, vraisemblablement, le prix de revient pourrait demeurer inférieur aux E.-U. ?

M. Harmon donne la réponse :

"C'est une façon de contourner les difficultés de la zone d'échange du dollar, Le Moyen-Orient est à cours de ce moyen d'échange. Si donc nous pouvons exporter à nos voisins des autos et des pneus, il nous sera possible d'importer d'eux les denrées dont nous avons besoins. Le but est de mousser nos exportations pour équilibrer judicieusement nos importations de chez nos voisins.

Chargé d'affaires russe à Ottawa rappelé par Moscou

OTTAWA, 29. (C.P.) — Le ministère des Affaires extérieures a annoncé officiellement aujourd'hui que les Russes ont "définitivement" ou finalement rappelé celui qui a pris charge de l'ambassade russe à Ottawa, peu avant le procès sur l'espionnage de février 1946.

L'édition de mars de la revue du ministère a déclaré que l'ambassade a fait savoir que M. Nikolai-D. Belokhvostikov, ancien chargé d'affaires, a été définitivement rappelé par Moscou. Il est parti en congé en juin dernier et n'est pas revenu à Ottawa depuis.

De figure rondelette, homme jovial, M. Belokhvostikov se trouvait en charge de l'ambassade russe au moment où une Commission royale a trouvé que l'ambassade soviétique d'Ottawa était le centre d'un réseau d'espionnage au Canada.

M. Zaroubine

Peu avant le procès pour espionnage, M. Georges Zaroubine, l'ambassadeur, est parti pour Moscou et n'est jamais revenu. Ni lui, ni M. Belokhvostikov, son successeur, n'ont été impliqué dans l'espionnage par la Commission.

Eventuellement, M. Zaroubine a été ambassadeur soviétique à Londres et, ironie du sort, il en est parti vers le temps d'une autre affaire sensationnelle d'espionnage, l'affaire Klaus Fuchs, où l'inculpé a été condamné récemment à 14 années d'emprisonnement pour de l'espionnage atomique au compte de la Russie.

Le chargé d'affaires actuel de l'ambassade est M. Mikhail Degpar. Son statut est le même que celui de M. Belokhvostikov et, pour cette raison, les milieux informés ne voient aucune signification particulière dans le changement.

Le ministère des Affaires extérieures a laissé entendre que puisque la Russie a été la première à retirer son ambassadeur et à le garder, c'est à Moscou de prendre l'initiative de tout remplacement.

Le dernier ambassadeur du Canada à Moscou, M. Dana Wilgress, a été rappelé peu de temps après le rappel de M. Zabourine. Il n'a pas été remplacé depuis et il est actuellement haut commissaire du Canada à Londres. Le chef de la mission canadienne à Moscou est M. J. B. C. Watkins, chargé d'affaires.

Insigne honneur belge conféré à MacKenzie King

OTTAWA, 29 (C.P.) — Le vicomte du Parc, ambassadeur belge au Canada, a conféré aujourd'hui à l'ancien premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, la plus haute décoration belge, la Grande-Croix de l'Ordre de Léopold.

La cérémonie a eu lieu à Laurier House, la résidence de M. King.

La remise de cette décoration avait été annoncée au mois de décembre dernier par le prince régent de Belgique "en reconnaissance des vaillants services que le Canada a rendus à la Belgique au cours de la seconde guerre mondiale sous la direction de M. Mackenzie King".

Le premier ministre Saint-Laurent et le ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, assistaient à la cérémonie.

Le prince Charles et M. King sont de vieux amis. Le prince s'était rendu à Laurier House lors de sa visite au pays en 1947 et M. King l'avait visité à Bruxelles par la suite.

Vu et entendu à Ottawa

Comment Québec paie 8 millions de taxes de plus qu'il ne faut

Par Maurice Nantel
(Correspondant parlementaire du "Canada")

OTTAWA, 29. — L'offre que le t. h. J. L. Ilsley, alors ministre des Finances, faisait, le 27 juin 1946, à l'Ontario et au Québec d'affirmer leur autonomie provinciale, en se remettant à extraire sans douleur de l'impôt provincial sur le revenu de leurs administrés, tient toujours. Le gouvernement Saint-Laurent n'a pas l'intention de la retirer.

On s'attendait même, l'hon. Leslie Frost, premier ministre progressiste-conservateur du gouvernement de Toronto ayant annoncé son intention de l'accepter, que l'hon. D. C. Abbott mentionnerait le sujet dans sons discours du budget d'hier soir.

Il s'est contenté de n'y faire qu'une allusion très vague mais significative, lorsque, après avoir rappelé qu'Ottawa distribue déjà aux diverses provinces plus de 100 millions et qu'on aura, à l'automne, une autre conférence fédérale-provinciale, il a dit en somme: "J'ignore ce que sera l'issue de ces entretiens. Il y a lieu de supposer, cependant, qu'Ottawa ne s'en tirera pas sans avoir à consentir de nouveaux déboursés".

Encore la proposition Ilsley

On a immédiatement compris qu'en parlant ainsi il songeait à la somme de treize à seize millions d'impôt sur le revenu que l'Ontario entend obtenir de ses gens, à celle aussi de sept à huit millions que l'hon. Maurice Duplessis pourrait prélever chez les siens, rien qu'en profitant de l'offre Ilsley.

Celle-ci, on le sait déjà, permettrait aux contribuables ontariens et québecois de déduire du total de l'impôt qu'ils doivent acquitter à Ottawa un maximum de 5 p.c., à la seule condition qu'ils envoient cet argent à leurs administrations provinciales respectives. En un mot comme en cent, Ottawa se contenterait de 95 p.c. de l'impôt sur le revenu et Toronto et Québec rafleraient la balance, ou quelque chose qui varierait entre vingt et vingt-quatre millions bon an mal an. Et tout cela sans que le citoyen lâche un cent de plus que ce que l'on exige actuellement de lui.

M. Frost agit, M. Duplessis ne bouge pas

Ceci signifie que l'Ontario et le Québec sont à même, depuis 1946, d'alléger annuellement le fardeau fiscal de leurs administrés de près de 25 millions. Cette somme que leur rapporterait le 5 pour cent d'impôt sur le revenu qu'on ne paierait plus à Ottawa mais à eux, ils pourraient l'employer à diminuer ou à faire disparaître certaines de leurs taxes provinciales sans rien soustraire au total de leurs revenus.

Pourquoi l'Ontario et le Québec ont-ils jusqu'ici refusé de bénéficier d'une aussi belle affaire ? La réponse est simple. Il y avait le colonel Drew et il y a encore M. Duplessis. Tous deux, rien que pour soigner, par une campagne idiote d'autonomie qui n'en est pas, leurs égoïtes et mesquins intérêts politiques, ont, pêchant contre l'autonomie, fait payer pour rien, depuis 1946, près de 100 millions en impôts aux Ontariens et aux Québécois.

C'est une chose qu'on a déjà dite et qu'on ne perdra aucune occasion de redire parce que, si, dans l'Ontario, le successeur de M. Drew a pris sur lui de la faire cesser, dans le Québec M. Duplessis la laisser durer.

Un dégrèvement que Québec refuse

Le budget Abbott, en maintenant, même implicitement, la proposition de M. Ilsley, continue d'offrir aux Québécois un dégrèvement d'impôt de sept à huit millions. M. Duplessis n'a qu'à le vouloir, sans s'engager à quoi que ce soit, et ils l'obtiendront.

On dira peut-être que M. Abbott n'ayant pas répété de façon express ce qu'avait dit M. Ilsley en 1946, l'offre ne vaut plus. On est donc allé aux renseignements et l'on a obtenu, de sources quasi-officielles, l'assurance formelle qu'il n'en est rien. Elle reste exactement ce qu'elle était.

M. Frost songe à la faire amender. Il voudrait qu'Ottawa continue de percevoir 100 pour cent de l'impôt sur le revenu pour en remettre, la perception terminée, 5 pour cent d'un coup à son administration. M. Ilsley avait suggéré que la province elle-même se charge de la perception de son 5 pour cent. M. Abbott s'en tient toujours à cela. C'est un principe de notre démocratie, que M. Duplessis lui-même a bien souvent enfourché qu'il n'est que juste que le gouvernement qui taxe prélève la taxe.

La perception pourrait s'organiser facilement. Québec et l'Ontario n'auraient qu'à prendre à la source, comme Ottawa, 5 pour cent de ce que les patrons doivent déjà envoyer à Ottawa. Ce n'est pas la mer à boire.

Toronto va de l'avant

M. Frost, pas plus tard qu'hier, saisissait son assemblée législative de deux bills à ce sujet. Le premier abroge la loi ontarienne de l'impôt sur le revenu de 1936. Le second donne à son gouvernement l'autorité de signer une entente avec Ottawa au sujet de la perception par l'Ontario d'un pourcentage de 5 pour cent de l'impôt sur le revenu que les Ontariens acquittent au ministère fédéral du revenu.

Même si cette dernière loi ne donne pas de résultats immédiats elle lui sera, à la prochaine conférence fédérale-provinciale, d'un précieux secours.

M. Duplessis, lui, pourra toujours se fendre de déclarations qui ne veulent rien dire et que nous paierons le prix fort. Quelques millions de plus ou de moins, qu'est-ce que ça peut faire aujourd'hui dans Québec.

La vérité toute crue

S'il est un reproche qu'on ne peut faire au discours du budget de M. Abbott, c'est bien celui qu'il aurait tenté de farder la vérité. Ce qu'il a voulu surtout apprendre hier aux Canadiens, qui s'en doutaient bien un peu déjà mais qui aiment toujours se bercer de l'aimable illusion que le trésor public est inépuisable, c'est qu'il est absolument impossible, alors qu'on doit faire face à des dépenses de plus en plus considérables, de diminuer indéfiniment les impôts.

Ce peut être un choc pour les gens non avertis, mais M. Abbott a déclaré sans ambages hier soir que les taxes que les administrés

(Suite 2e page, 7e col.)

La première défaite du parti d'Attlee aux mains de Churchill

LONDRES, 29 (A.P.). — Les conservateurs de Winston Churchill ont ce soir infligé au gouvernement travailliste sa première défaite depuis la formation de la nouvelle Chambre des Communes. Cette défaite ne signifie toutefois pas le renversement du gouvernement du premier ministre Attlee, car elle n'a porté que sur une question technique.

Le gouvernement a été défait par un vote de 283 à 257 sur une motion d'ajournement. Les conservateurs ont agi par surprise pour réclamer le vote sur cette question technique. Cela fait apparemment partie de la stratégie conservatrice de maintenir une pression constante sur la faible majorité de trois voix que détiennent les travaillistes à la Chambre des Communes.

Après l'onnonce du tour de scrutin, des cris de "démissionnez" et de 'nous sommes les maitres maintenant" ont retenti des banquettes conservatrices.

Attlee s'est contenté de sourire.

La Chambre des Lords avait plus tôt adopté une résolution d'un conservateur, Lord Vansittart, en faveur du maintien de mesures sécuritaires déterminées pour protéger la Grande-Bretagne de l'infiltration de communistes dans son gouvernement.

Lord Vansittart avait expliqué à ses collègues que des communistes s'étaient infiltrés dans le service public et dans la BBC et les écoles. De plus, selon lui, 16 communistes auraient travaillé pour le ministère du Revenu intérieur.

M. Winters présente un rapport complet sur l'Office du Film

OTTAWA, 29. (C.P.) — En présentant aux Communes un rapport de 40 pages sur l'Office national du Film, l'hon. Robert Winters, ministre des Ressources, a déclaré qu'il était maintenant en mesure d'assurer tous les ministères et départements du gouvernement que l'Office national du Film peut désormais effectuer des travaux de nature secrète.

"On a complété une enquête minutieuse sur tous les employés de cette agence, a dit M. Winters, qui a ajouté que des mesures avaient été prises envers un certain nombre d'employés parce qu'il était impossible d'avoir une confiance complète et définie en eux".

* * *

OTTAWA, 29. (C.P.) — Un rapport long de 40 pages sur l'Office national du film a recommandé aujourd'hui d'"importants" changements dans cet organisme et le retrait de deux ministres du cabinet de l'Office national.

Le rapport fait par J.-D. Wood & Gordon Ltd., conseillers en gérance de Toronto, a été remis aux Communes par le ministre des Ressources, M. Winters, qui a demandé à cette firme d'étudier cet organisme administré par le gouvernement.

Les deux ministres qui font partie de l'Office national sont M. Winters, et le ministre du Revenu national, M. McCann. Les autres membres sont M. Georges Bouchard, du ministère de l'Agriculture; M. M.-M. MacLean, du ministère du Travail; M. J.-A. MacNeill, greffier au Sénat; M. Donald Cameron, N.-E., et M. Jean-Charles Falardeau, de l'Université Laval, de Québec.

M. W.-A. Irwin est commissaire de l'Office national du film et M. Alan Field en est le secrétaire.

Recommandations

Entre autres choses, le rapport a recommandé:

1—Les ministres du cabinet ne devraient pas faire partie de l'Office National. Le commissaire devrait plutôt répondre de ses activités à un ministre désigné, qui à son tour ferait rapport au gouvernement.

2—Les membres de l'Office national devraient être les suivants: le commissaire du gouvernement pour le film, qui serait président; cinq représentants de la nation, choisis pour représenter les cinq principales régions du Canada; enfin, trois hauts employés du service civil; les réunions de l'Office national devraient avoir lieu tous les trois mois.

3—Les membres de l'Office national du film devraient recommander une ligne de conduite à suivre après approbation du ministre désigné. Le commissaire du film serait responsable de l'application de cette ligne de conduite.

4.—Le ministre désigné devrait approuver la nomination des autorités supérieures de l'Office national et aussi les questions demandant la confirmation de la Commission du Trésor ou celle du gouverneur en conseil.

Congédiements

M. Winters a confirmé des rumeurs voulant que trois des 580 employés de l'Office national du film aient été congédiés à la suite d'une enquête récemment complétée par la Gendarmerie royale canadienne. Le ministre n'a pas donné les noms des personnes congédiées et il a demandé aux députés de ne pas exiger de détails.

Le rapport a recommandé des changements radicaux dans la comptabilité de l'Office national. On a proposé une réduction de 75 pour cent dans les comptes sans qu'on risque de perte dans le contrôle des dépenses.

On a trouvé que par le passé, l'Office national prenait les engagements sans considérer les fonds dont il aurait besoin.

On a recommandé aussi d'engager les employés d'une façon plus régulière et de centraliser les établissements de l'Office national, qui a actuellement 10 édifices dans Ottawa.

Les changements recommandés exigeraient un amendement à la loi de l'Office national du film. En attendant ces changements, le rapport a proposé une organisation temporaire sous la direction de huit autorités principales de l'organisme.

Moyen de transformation

"Un moyen évident de le faire serait de transformer l'Office national du film en une Corporation de la Couronne organisée, par exemple, sur le modèle de Radio-Canada, du Conseil national des recherches ou de la Commission des ports nationaux. En considérant la question du seul point de vue de l'Office national du film, cette solution pourrait sembler logique." Il faut cependant considérer les liens entre l'Office national et les autres agences du gouvernement.

Approbation de la régie

OTTAWA, 29. (C.P.) — Les Communes ont aujourd'hui approuvé la décision du gouvernement de prolonger la régie des loyers pour encore 13 mois.

Avec aucune voix dissidente, la Chambre a approuvé en troisième et dernière lecture un bill devant prolonger la loi des mesures d'urgence pour seulement jusqu'au 30 avril 1951. Le bill doit maintenant passer au Sénat.

M. Drew a demandé à nouveau un bill sur les loyers, qui définirait clairement les droits des propriétaires et ceux des locataires.

Jeune fille assassinée dans une maison de pension à Hull

OTTAWA, 29. (C.P.) — La police a révélé ce soir que la jeune fille trouvée morte dans une pension de Hull était Mlle Gertrude Marion Davis, d'Ottawa.

* * *

HULL, Qué. 29. (C.P.) — La police a rapporté ce soir, avoir identifié la jeune femme dont le corps a été trouvé au cours de la journée dans une pension de la rue Bridge, à Hull.

Elle a toutefois refusé d'en faire connaitre l'identité. Au quartier général de la police, on s'est borné à annoncer que le cadavre avait été identifié et que l'on recherchait activement l'homme responsable du meurtre. Aucune arrestation n'a encore été effectuée.

L'inspecteur de police, J. Maxime Lavigne a déclaré qu'il "n'y a pas l'ombre d'un doute" que la jeune femme, attrayante et âgée d'environ 25 ans, a été brutalement assassinée.

La découverte

Alfred Gachet, propriétaire de la maison de pension, trouva la jeune fille peu de temps après midi aujourd'hui avec une serviette de bain fortement nouée autour de la gorge. La rue du Pont, sur laquelle est sise la maison de pension, va vers le nord du pont de la Chaudière, reliant Ottawa à Hull.

Ce territoire était anciennement connu comme "le quartier dangereux de Hull".

Gachet rapporte que la jeune fille, accompagnée d'un homme, avait réservé une chambre du troisième étage peu de temps après minuit hier soir. Il a déclaré que l'homme, dont il est incapable de donner une description exacte, demeura dans la chambre pendant environ une heure. Au bout de ce temps, il l'entendit descendre l'escalier.

Aucun signe de lutte

La jeune fille, une jolie brunette de cinq pieds environ et pesant 115 livres, a été découverte étendue en travers du lit, un drap relevé jusqu'au menton. Rien n'indiquait qu'il y avait eu lutte et les vêtements de la victime étaient disposés en bon ordre sur une chaise près du lit.

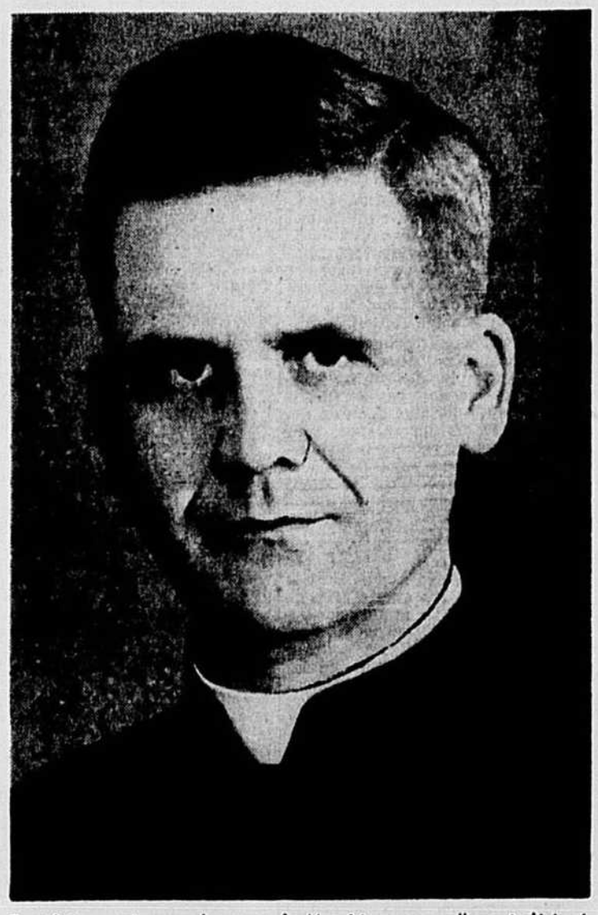
Peu temps après midi, une femme de ménage se rendit à la chambre—pour voir si l'occupante était partie. Incapable d'ouvrir la porte, elle appela le gérant qui fit la découverte du cadavre. La police croit que la jeune fille était morte depuis plusieurs heures au moment de sa découverte.

Le Dr Roussel en route

M. J. A. Robert, directeur de la police de Hull, a pris charge de l'enquête, et le Dr Jean-Marie Roussel, expert médico-légal de la police provinciale du Québec serait parti de Montréal en direction de Hull afin de pratiquer l'autopsie du cadavre.

La police a consacré l'après-midi à relever des empreintes digitales dans la chambre occupée par la victime.

Sacré à Rome, intronisé à Montréal



Tout laisse croire que le sacre de Mgr Léger, nouvellement désigné au poste d'archevêque de Montréal, aura lieu à Rome. Il serait par la même occasion consacré archevêque pour finalement revenir à Montréal où aura lieu la cérémonie d'intronisation. Cependant, le lieu et la date de la cérémonie du sacre sont laissés à la discrétion du nouvel archevêque nommé, qui n'a pas encore fait connaitre sa décision à ce sujet.

Mgr Léger fixera la date de son sacre, le Pontife, le lieu

Les autorités de l'Eglise ont annoncé hier à Montréal, que Mgr Paul-Emile Léger, nouvellement désigné comme archevêque de Montréal, pourra être sacré évêque à Rome. Un porte-parole de l'archidiocèse a déclaré qu'en vertu du Droit canon, le nouvel archevêque doit être sacré à Rome. Cependant, il ajouta que le Pape pouvait permettre que la cérémonie du sacre ait lieu ailleurs.

Les autorités ecclésiastiques déclarent également que Mgr Léger, présentement à Rome, fixera lui-même la date de son sacre et qu'il n'a pas encore fait connaitre sa décision.

La nouvelle de l'élévation de ce prêtre de 46 ans, originaire de St-Anicet, co. de Huntingdon, au trône du plus grand archidiocèse catholique du Canada a été faite vendredi dernier par Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada.

Mgr Léger succède à Mgr Charbonneau qui a donné sa démission il y a près de deux mois. Les autorités ecclésiastiques rapportèrent alors que Mgr Charbonneau avait donné sa démission pour des raisons de santé. Il est actuellement en repos à Victoria, C.B.

Les députés libéraux offrent un présent à M. Saint-Laurent

OTTAWA, 29. (C.P.) — Le premier ministre Saint-Laurent a déclaré aujourd'hui qu'il ne partage pas l'opinion de ceux qui soutiennent qu'il est dangereux pour le parti libéral d'avoir autant de partisans qu'il en a actuellement aux Communes.

Le chef de quelque 190 députés sur 262 à la Chambre, M. Saint-Laurent a dit qu'il n'a pas jamais tant vu les députés libéraux faire montre d'une aussi grande responsabilité individuelle pour justifier l'appui accordé au parti aux dernières élections générales.

Présent des libéraux

M. Saint-Laurent a parlé en anglais et en français après avoir reçu des députés libéraux, un ensemble du bureau fait à la main. Cet ensemble comprend un sous-main, une boite à lettres, un tampon buvard, un coupe-papier, des appuis-livres, une boite à correspondance et une boite à papeterie.

Le sous-main est décoré des armes des 10 provinces canadiennes et la boite à correspondance des armes du Canada. Le premier ministre avait remarqué ce travail à une exposition artisanale du Québec, tenue récemment à Ottawa.

Présentation

Les députés libéraux ont décidé d'offrir cette oeuvre fabriquée par "Le Foyer Artistique Inc.", de St-Georges de Beauce, lieu d'origine de Mme Saint-Laurent.

La présentation de ce cadeau a été faite par M. Joseph Bradette, libéral de Cochrane, un des plus vieux députés des Communes. M. Bradette a déclaré que ce présent était une marque d'estime et de respect des partisans de M. Saint-Laurent, auquel ils ont souhaité d'être longtemps premier ministre.

M. Saint-Laurent

M. Saint-Laurent a répondu que de tels présents compensent pour les côtés moins agréables de la vie publique.

M. Saint-Laurent a rappelé son voyage à Toronto, lundi dernier. A l'occasion de sa visite dans la capitale ontarienne, il a assisté à un débat du club libéral de l'Université de Toronto. Le sujet discuté par les étudiants était: "Il n'y a pas d'autre parti efficace à opposer au parti libéral".

Le premier ministre a déclaré que le parti libéral a l'appui de la nation entière. Ce parti, a-t-il dit, s'efforce de travailler non pas pour des groupes en particulier, mais pour tout le peuple canadien.

"Boules de feu" aperçues à Fort William, Ontario

FORT WILLIAM, 29. (C.P.) — Les employés de l'aéroport rapportaient, aujourd'hui, avoir vu cinq objets "extraordinaires" volant dans le ciel comme des "boules de feu" vers 1 heure 45 de l'après-midi.

Ils crurent tout d'abord qu'il s'agissait d'un oiseau.

"Mais il est impossible à un oiseau de voler à une telle vitesse," a déclaré Norman Evans, gérant d'un club d'aviation. "Ces objets n'avaient apparemment pas d'aile et ils étaient d'un blanc étincelant. Un oiseau fait tache noire dans le ciel."

Frank Kearney, un ingénieur, rapporte avoir vu un objet "ressemblant à une étoile d'un blanc brillant en plein jour. "Il ajoute qu'il survola l'aéroport à une haute altitude.

Il se rendit, dit-il, au-dessus du lac Supérieur où il fut rejoint par quatre autres venant on ne sait d'où. Les cinq revinrent alors à leur point de départ et survolèrent quelque temps en cercle après quoi ils se dirigèrent vers le nord-est.

Des personnages officiels des TransCanada Air Lines ont été témoins de ce phénomène. L'un d'entre eux déclara: "Je n'ai jamais vu rien de semblable. Je n'oserais dire qu'il s'agit d'une soucoupe volante, mais c'était certainement quelque chose peu ordinaire. Il volait à une vitesse terrifique." Plusieurs habitants de différentes sections de la ville rapportaient avoir vu hier soir un objet lumineux avec une longue queue ressemblant à une traînée de flammes.

● ● ● La nouvelle charte universitaire ne serait . . .

(Suite de la dernière page)

bres du personnel administratif supérieur.

Une opinion que nous avons entendue, au cours de l'après-midi, nous a été donnée dans les termes suivants: "Les autorités auraient dû permettre à l'Université elle-même de voir à ses affaires, sous la surveillance et le contrôle directs des gouverneurs. Cela eût été parfait. Mais dans les oeuvres humaines, il y a toujours matière à perfectibilité . . ."

Incertitudes

Sur la nature exacte des modifications de structure, dans la vie de l'Université en général et dans la vie des Facultés en particulier, que la nouvelle charte peut représenter, aucune opinion précise ne peut être émise.

Et, vu cette incertitude, on opine généralement que la bienséance, la courtoisie et la stricte justice se conjuguent pour laisser en suspens toutes les grandes décisions, jusqu'à l'intronisation de Mgr Léger, qui deviendra de droit président du conseil des gouverneurs.

Car, ajoutent les observateurs du milieu universitaire, Son Excellence, de concert avec les évêques suffragants de la province ecclésiastique de Montréal devra désigner deux gouverneurs, complétant équitablement la représentation de l'Eglise au sein du Conseil.

Ayant un intérêt primordial à la nomination de ces deux conseillers avec l'ensemble des suffragants, Mgr Léger ne doit pas en justice avoir à entériner une décision qui serait prise en son absence, dans les semaines qui suivent sa nomination au plus haut poste de la hiérarchie diocésaine. C'est du moins l'avis qu'expriment quelques observateurs.

Attitude de Québec

Néanmoins, ceci n'oblige pas Québec à remettre à plus tard la nomination de ses quatre gouverneurs délégués. Le groupe des représentants de l'Eglise n'étant pas complété, le conseil ne pourrait techniquement siéger, vu que les huit gouverneurs collectivement doivent décider de la nomination des quatre gouverneurs puinés, sans vote prépondérant. Certaines décisions administratives doivent d'ailleurs être prises sur un vote affirmatif de neuf des douze membres du conseil.

Il est d'ailleurs à signaler que la charte n'entrera en vigueur, que le jour où le lieutenant gouverneur en son conseil jugera bon d'en faire la proclamation.

Par déférence pour le nouvel archevêque de la métropole, le gouvernement de la province remettrait alors à une date ultérieure à l'arrivée de Mgr Léger, la proclamation de l'entrée en vigueur de la charte.

Toutes ces raisons de prudence, de justice et de courtoisie font opiner la majorité des observateurs du milieu universitaire que la Charte ne sera appliquée qu'après l'intronisation de Mgr Léger dans son diocèse.

● ● ● La fièvre du printemps conduit . . .

(Suite de la dernière page)

il ignore souvent la signalisation lumineuse; oublie de stopper lorsque le règlement l'exige; précipite les occupants de sa voiture à quelques pieds chaque fois qu'il applique les freins; il maintient une vitesse de 70 milles à l'heure lorsqu'il ne "voit" pas de raisons pour ralentir.

Baptiste: Les règlements de la circulation n'existent pas pour lui; il aime causer avec les occupants de sa voiture et ne prêter qu'une attention occasionnelle à la route. Il viole les règlements chaque fois qu'il croit possible de s'en tirer sans amendes.

Roméo: A la maison, il aime qu'on lui réponde doucement pour éviter les ennuyeuses altercations familiales; mais, à la roue, il affectionne curieusement le klaxon; plusieurs piétons sont hospitalisés à cause de lui; d'autres sont morts prématurément parce qu'il klaxonne toujours trop tard ou trop tôt.

Séraphin: Au travail il s'entend avec tous les camarades. Il est sympathique à toutes les bonnes causes. A la roue, ce n'est plus la même histoire: il ne cédera pas la route aux pompiers ou à l'ambulance qui transporte le vieillard qu'il vient de renverser à l'intersection précédente. Il a horreur qu'on le double et, sur les chemins nationaux, il roule généralement sur la travée centrale. Il heurte souvent les autres voitures: il en sourit; si, toutefois, quelqu'un a le malheur d'effleurer son aile, il devient furieux.

Emile: A la maison, il insiste toujours pour que ses invités soient confortablement assis et abondamment nourri. A cette fin, il se prive de son mets préféré. Sur un terrain de stationnement, il perd cette admirable déférence et si vous occupez le dernier espace, il vous fera goûter à sa colère.

Voilà autant de personnalités amusantes, pensez-vous. Pourtant, le problème demeure très grave car ces chauffeurs ont tué plusieurs êtres humains. En 1949, aux Etats-Unis, 31,500 personnes sont mortes dans des accidents de la route.

Les piétons

Les piétons ne sont pas tous innocents. A Montréal, notamment, ils ont une dangereuse tendance à ignorer les feux rouges. Ils traversent les rues quand bon leur semble, oubliant que la rue appartient aux véhicules. Rue Ste-Catherine, à l'intersection des rues les plus achalandées, la présence de deux policiers est requise, en plus des feux, pour rappeler aux piétons qu'ils ne peuvent traverser n'importe quand.

Ces piétons veulent épargner quelques secondes. Ils choisissent souvent la mort pour effectuer une telle économie.

Les amateurs à la roue

Ceux qui veulent apprendre à conduire consultent le premier venu: le père, la mère, la grande soeur ou l'ami. Ils ont tort parce qu'ils contractent toutes les mauvaises habitudes dont leur "professeur" n'arrive plus à se départir. Mieux vaut recourir aux écoles autorisées. Le chauffeur doit connaître quelques éléments de mécanique, il doit savoir qu'un moteur n'est pas doué d'une intelligence, que les roues peuvent quitter l'essieu si elles n'ont pas été examinées par un garagiste averti. Il est essentiel de fréquenter la bonne école. La prudence ne peut s'exercer si l'automobile est défectueuse.

Il y aura plus de voitures que jamais auparavant sur les routes durant le printemps et l'été. Au Canada, et particulièrement dans la région du Québec, on note un phénomène d'accroissement. D'après des statistiques récentes, plus de 42 pour cent des véhicules sont des modèles qui datent d'au moins 10 ans. Ce qui revient à dire, après déduction logique, qu'il faut être dix fois plus prudent!

● ● ● "Gaston Avon, dément, ne peut pas . . .

(Suite de la dernière page)

l'inculpé et toute personne envoyée à son procès est présumée être saine d'esprit et normale. L'état mental d'un détenu est une importante question. C'est à la défense de l'établir, cet état, pour démontrer que lors du crime reproché le prévenu n'avait pas le contrôle de ses actes. Si la preuve révèle un doute, ce doute doit aller au prisonnier. Si le jury se demande: "Est-il possible qu'il soit dément?" il y a aussitôt doute et le bénéfice de ce doute doit aller à l'inculpé.

Trois verdict

L'avocat de Gaston Avon explique qu'il y a trois verdicts possibles dans le cas à juger. Il y a le verdict de meurtre; celui d'homicide involontaire et enfin celui de non-coupable pour cause de folie. Il ne peut être question d'un verdict d'acquittement parce que le détenu a bel et bien tué sa femme, rue Gascon, le soir du 1er octobre 1949.

Me Chevalier insiste pour expliquer aux jurés que si un verdict de non-culpabilité pour folie est rendu, son client ne sera pas libéré, mais confiné à l'hôpital des aliénés criminels à la prison de Montréal.

La tragédie

Me Chevalier développe sa thèse de la possibilité de folie chez son client, au cours des deux mois qui ont précédé la tragédie. La preuve a révélé qu'après avoir toujours été impeccablement mis, il a négligé sa tenue, passant des semaines sans se raser. Son restaurant prospère, s'en allait à la banqueroute et ce sont deux de ses soeurs qui ont sauvé le commerce dans l'espoir que leur frère pourrait recommencer sa vie avec sa femme et la fillette de trois ans, qu'il adorait à la folie. Et l'avocat explique:

—Vous devez vous demander si Avon a commis son crime dans un moment de folie, à une époque ou son cerveau souffrait d'obscurcissement mental partiel, comme l'ont dit les médecins entendus dans la matinée. Et si la réponse est affirmative le verdict doit en être un de non-culpabilité à cause de démence.

Signes évidents

La défense explique qu'en août 1949 le docteur Mailloux, appelé d'urgence, par une des soeurs de Gaston Avon, décidait de le faire examiner. Le praticien suggéra une accusation en Correctionnelle afin de pouvoir ensuite demander un examen mental. C'est le père de l'inculpé qui refusa, ne voulant pas que son fils ait un casier judiciaire.

Même la victime, la femme de l'inculpé, avait demandé un examen mental à la Cour du recorder. Un homme normal n'a pas des crises jusqu'à déchirer ses habits et se rouler par terre en parlant de sa femme qui l'a abandonné. Il est impossible de croire que l'inculpé ait simulé pendant des mois cette conduite d'aliéné.

Sujet délicat

Me Chevalier souligne qu'il lui a été impossible de faire la preuve de ce que son client avait vu, en surveillant des fenêtres, de l'autre côté de la ruelle, avec le nommé Laflamme. Mais, en une occasion, au moment phychologique, c'est Laflamme qui nous dit quelle a été la réaction d'Avon. Il part à pleurer et crie: "Viens t'en donc, mon petit bijou adoré".

La preuve révèle qu'Avon a déjà frappé sa femme pour courir ensuite chez le médecin et payer le gros prix pour qu'elle soit bien soignée. Tout ceci est de l'amour désordonné mais ce n'en est pas moins de l'amour.

Dans la famille

L'avocat d'Avon aborde un moyen de défense délicat. Il y a eu de la folie dans la famille de son client. Une soeur est morte à St-Jean-de-Dieu. Une autre en est sortie après un séjour de plusieurs années. Un oncle paternel est revenu mourir chez lui, après plusieurs années passées dans cette institution. Tout ceci démontre, hors de tout doute, une plus grande fragilité de résistance mentale chez Avon, en face des tristes circonstances que tous connaissent.

Les médecins

Avant de terminer, Me Chevalier récapitule les témoignages donnés quelques heures auparavant par les docteurs Saucier, Larivière et Huard. Le docteur Larivière a admis la possibilité, chez Avon de l'état mental décrit comme étant une obscuration partielle des facultés mentales par son collègue le docteur Saucier. Si les jurés en arrivent à cette même conclusion il n'y a plus de responsabilité criminelle, mais une démence temporaire qui doit les diriger vers un verdict de non-coupable à cause de folie.

Le docteur Huard a dit que le détenu était un déséquilibré au point de vue émotionnel, et qu'il souffrait du manque de proportion entre un événement quelconque et sa réaction.

C'est la fin . . .

Me Chavelier ajoute:

—Avon savait que Rioux préparait un party. Vous avez en preuve que Mlle Antoinette Du-charme, avait appelée Simone Legrand qui lui répond que ne pouvant y aller, elle lui enverra Lucille Binette. Que s'est-il dit à l'intérieur du vestibule entre Avon et sa femme? On peut bien supposer qu'il a été question, entre les époux, de l'endroit où se rendait sa jeune femme. Je vous demande de déclarer qu'à la suite de démence il n'était pas responsable lorsqu'il a tiré les trois balles mortelles. Et au nom de ce pauvre malheureux qui a passé par un état d'âme pire que celui qu'on pourrait infliger à un être humain, je vous demande de le déclarer dément, ou, tout au plus coupable, d'homicide involontaire. Vous êtes ici comme des juges et non pas comme des vengeurs.

● ● ● La chimie et la biologie font . . .

(Suite de la troisième page)

entreprendre les études et les travaux pratiques selon la méthode de M. Heidelberger.

Le Dr Heidelberger est le type classique que l'on se figure de l'homme de race de la société américaine. Distingué, sans raideur à l'anglaise, portant le col dur à la mode de 1920 et le complet de coupe stricte, le professeur Heidelberger est d'une correction parfaite qui cadre agréablement avec la modestie de l'homme qui n'a plus de lauriers à gagner.

Ajoutons, au surplus, que le professeur est un polyglotte. En notre présence, il s'exprima avec aisance en trois langues différentes: l'anglais, le français et l'italien. Avec les reporters, il soutint une longue conversation en français, coupée à de rares intervalles, par des explications en langue anglaise. Avec le Dr E. Penso, directeur de l'Institut supérieur de la Santé de Rome, qui est également conférencier invité de l'Institut montréalais, le professeur Heidelberger s'entretint en langue italienne.

Avec cet homme, d'un commerce si agréable, l'interview ne fut pas chose difficile... nonobstant le fait qu'il s'agissait de matières hautement scientifiques.

Recherches spécifiques

Professeur d'immuno-chimie et de biochimie à Columbia, le professeur Heidelberg a fait différents stages d'études dans les universités européennes avant de revenir s'établir définitivement à New-York, qui est d'ailleurs son lieu de naissance. Comme quoi, il n'est pas nécessaire parfois de quitter son pays, mais au contraire d'y revenir, pour atteindre la célébrité.

Membre de plusieurs sociétés savantes, détenteur de plusieurs prix et de doctorats honorifiques qui lui furent décernés par les universités américaines et étrangères, le professeur Heidelberger est connu principalement pour ses travaux qui ont permis, pour la première fois dans l'histoire, d'effectuer la vaccination par des substances chimiquement définies.

Parmi ses travaux, le professeur nous explique des recherches sur les bactéries. Il a réussi notamment à extraire de bacilles pneumococciques une substance chimique qui immunise le corps contre certains types de pneumonie. Il a en outre réussi à faire le dosage exact de cette substance dans les sérums humains. Cette substance — dont nous avons oublié le nom — se présente comme un liquide incolore parfaitement limpide. Injectée à la moitié des étudiants-aviateurs d'un camp de l'ouest américain, durant la guerre, la substance permit de constater la disparition de tous les types de pneumonie définis (l'expérience avait révélé que quatre types de bacille pouvaient être décelés.). La substance injectée dans le premier groupe amena l'immunisation complète. Dans le second groupe, il y eut 24 cas de pneumonie des types définis. Ce dernier résultat était plus efficace que ce que l'on espérait. Il prouvait que l'immunisation d'un groupe arrêtait la diffusion du bacille dans le second groupe.

Le professeur Heidelberger a aussi défini une méthode de dosage de l'alexamine, une substance indispensable au diagnostic de maladies vénériennes par la réaction de Bordet-Wasserman.

C'est à ce sujet que M. Heidelberger a fait allusion à la remarque du chimiste Henri et à l'accord qui existe maintenant entre la biochimie et la biologie.

Le Dr Frappier et le Dr A. Panisset, qui assistaient à l'interview, ont approuvé cette remarque. Et, d'ajouter le Dr Frappier: "Nous sommes très heureux que le professeur Heidelberger ait accepté de venir rencontrer notre personnel et donner ici une conférence scientifique."

J. de L.

● ● ● Le bill de Montréal méconnaissable, est . . .

(Suite de la troisième page)

un homme charmant. Il s'est beaucoup intéressé à Québec. Je lui ai dit que nous avions un bon gouvernement, au pouvoir pour 25 ans.

M. MARLER — Le ministre a exagéré.

Histoire du portrait d'Albani

A l'item des musées et archives, un incident surgit.

M. ROSS — Est-il vrai que la province a acheté un portrait à l'huile d'Albani?

M. OMER COTE — Les Chevaliers de Colomb de la ville d'Albany, N.-Y., possédaient un grand portrait de la célèbre cantatrice canadienne, Emma Lajeunesse — Albani. Ils nous l'ont offert pour le musée de la province et demandaient $5,500. Nous leur avons dit que le prix était trop élevé, mais nous leur avons suggéré de demander à la ville d'Albani d'en faire cadeau à la province natale de la grande artiste. C'est ce qui est arrivé. La province a dû payer cependant environ $900.

Le gouverneur au Parlement

La discussion est suspendue à ce moment. Le gentilhomme-huissier de la verge noire (Major Pierre Gelly) vient informer la chambre que le lieut.-gouverneur réclame sa présence au Conseil législatif pour une sanction de bills.

C'est la première fois cette année que Son Exc. le général sir Eugène Fiset, retenu par la maladie à son château du Bois de Coulonge, vient au Parlement. Le lieutenant-gouverneur a voulu montrer combien il s'intéresse aux travaux de "son" gouvernement. Son Excellence a eu une réception grandiose. Il semble avoir triomphé de la maladie. Le premier ministre est à sa droite. Le lieut.-col. D.-B. Papineau, son aide-de-camp, est planté sur les marches du trône. Les membres des deux Chambres sont présents. On remarque dans l'assistance Son Honneur le maire Camillien Houde, M.P., et le président du comité exécutif J.-O. Asselin, invités à la cérémonie et attendant l'arrivée du bill 100. Le lieutenant-gouverneur sanctionne 93 bills.

En quittant le Conseil législatif, le général Fiset s'arrête devant le nouveau président de la Haute Chambre, l'hon. J.-L. Baribeau, et lui offre ses félicitations. A la suggestion du premier ministre, tous les membres du cabinet vont présenter leurs hommages et leurs compliments au lieutenant-gouverneur, qui a fait un acte de courage en venant remplir les devoirs confiés depuis le 15 février à l'administrateur de la province, l'hon. juge en chef Antonin Galipeault.

La séance continue

A 5 h. 5, la séance de la Chambre continue.

L'hon. Omer Côté donne de nouveaux renseignements à l'Opposition.

M. Lionel Ross demande la liste des octrois accordés à des sociétés artistiques, musicales, etc.

—On pourrait peut-être accorder un octroi pour l'harmonie de l'Opposition, interjette M. Duplessis..

L'hon. Omer Côté fait en passant l'éloge du directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, M. Charlebois. Le ministre reconnait que l'octroi de $5,000 à la Maison des étudiants canadiens à Paris est peut-être insuffisant, mais ajoute que son collègue de la jeunesse, l'hon. Paul Sauvé, aide cettte institution.

Tout le budget de l'hon. M. Côté est voté.

Suggestion de M. Paul Earl

La Chambre étudie les crédits de l'hon. Onésime Gagnon pour le trésor.

M. Paul Earl (N.-D.-G.) demande si le gouvernement songe à créer un fonds de pension spécial pour les fonctionnaires au lieu de verser leurs contributions de $1,500,000 par an au fonds consolidé.

M. EARL — A Ottawa, il existe un fonds de pension spécial dans lequel il y a 99 millions.

M. GAGNON — Le député demande si nous allons suivre l'exemple d'Ottawa. La réponse est non.

La perception des taxes

M. Geo. Marler apprend qu'au bureau du revenu il y a 117 employés de plus et il demande la raison.

M. GAGNON—Le Bureau du revenu provincial perçoit 185 millions de taxes non seulement pour la province mais pour plusieurs municipalités. Les lois votées à la présente session vont nous obliger à percevoir une taxe de vente dans plusieurs nouvelles municipalités. Le taux du coût de la perception est très bas. Il ne dépasse pas 2 p.c.

M. MARLER—Personne ne se fait d'illusion. Le gouvernement perçoit des taxes.

M. GAGNON—Nous n'avons pas créé de nouvelles taxes. Nous avons récupéré des taxes prêtées à Ottawa. Le gouvernement Godbout percevait 12 millions de la taxe de vente. En 1948, nous avons perçu 27 millions et l'an dernier, 30 millions, avec la même taxe. Au 31 mars, nous aurons remis, de la taxe de vente de 1949-50, 10 millions à Montréal et $1,790,000 à Québec. A la Commission scolaire de Montréal, nous aurons remis plus de 4 millions en outre d'un montant de 11 millions.

M. MARLER. — Il n'y a pas de nouvelles taxes, dit le trésorier, mais il y a de nouvelles impositions, comme la hausse de la taxe de la gazoline de 8 à 11 sous le gallon.

M. DUPLESSIS. — Les 3 sous allaient à Ottawa; nous les avons donnés à la province.

M. MARLER. — J'aurais été en faveur de ne pas augmenter la taxe de la gazoline à 11 sous.

A 6 h. la Chambre vote 4 item du budget du trésor s'ajourne à demain matin à 11 h.

La fête de M. Duplessis

Comme la session se terminera bientôt, les députés et conseillers législatifs ministériels fêteront demain les 60 ans de l'hon. Maurice Duplessis, dont l'anniversaire est le 20 avril. Il y aura une manifestation à la Chambre et un dîner offert au premier ministre par ses partisans.

Parmi les bills sanctionnés aujourd'hui se trouvent celui de la charte de l'Université de Montréal et celui qui crée le poste de solliciteur général de la province. On croit que l'hon. Antoine Rivard sera assermenté bientôt comme titulaire de ce porte-feuille.

Abraham Lincoln a été élu président des Etats-Unis en 1860.

La clinique du diabète à l'hôpital St-Luc

Dans le service de médecine de l'hôpital St-Luc, dirigé par le Dr Roméo Boucher, s'est ouverte ces temps derniers une clinique du diabète, dont l'organisation permet aux malades souffrant de cette maladie de recevoir un traitement et des conseils qui leur sont individuellement donnés.

C'est le Dr Rosario Robillard, spécialiste reconnu en médecine interne et membre de l'American Diabetes Association, qui a la direction pratique et scientifique de cette clinique. Le Dr Robillard a fait de longs stages en France et aux Etats-Unis où, grâce aux connaissances qu'il y a acquises et perfectionnées, il a pu réussir à mettre sur pied une organisation très au point et fort à la page.

Le but de cette clinique est de faire de l'enseignement aux diabétiques pour leur permettre de mieux connaitre leur maladie et de recevoir, malades ambulants comme malades hospitalisés, le régime et le traitement appropriés, de même que des conseils sur le mode de vie qu'ils doivent suivre pour ne pas tomber à la charge de leur famille ou de l'Etat.

N'oublions pas qu'il existe un diabétique par 140 de population et que cette proportion serait de 1 sur 70, si le dépistage du diabète était fait de façon plus systématique, dépistage qui est aussi un autre but de cette clinique à laquelle l'administration de l'hôpital Saint- Luc veut donner une grande expansion. On y fera de l'enseignement aux diabétiques qui viendront s'y inscrire pour permettre aux malades de mieux se connaitre et de mieux se diriger.

Le service des consultations externes fonctionnera régulièrement jusqu'à nouvel ordre tous les mardis et tous les vendredis de 9 à 11 heures du matin. On y donnera des leçons aux diabétiques groupés en classes et des leçons individuelles à ceux qui sont hospitalisés, de façon à ce que les diabétiques reçoivent tous les renseignements nécessaires à leur état physique et à leur profession.

Ce nouveau service comporte, de plus, toujours sous la direction du Dr Rosario Robillard, un groupe de techniciennes chargées d'enseigner les éléments de routine que doit connaitre tout diabétique pour bien contrôler la maladie dont il souffre.

Autre présumé gunman capturé par la Sûreté

Un nouvel inculpé a été appréhendé, hier matin, au sujet de la vague de hold-ups majeurs que vient d'élucider les limiers locaux. Il s'agit cette fois de Jacques Blais, 20 ans, sans lieu de domicile, qui fut capturé dans les Laurentides, par les sergents-détectives René Mongeau et Jacques Fortin de la brigade préposée aux vols à main armée, dont le chef est le sergent-détective Léopold Guérin, de la sûreté de Montréal.

Le prévenu — qui comparaitra, aujourd'hui, en correctionnelle, sous les accusations de complicité et de vol à main armée — serait un des complices de la bande dont nous relations les présumés forfaits, dans notre édition d'hier matin, et il aurait participé au vol de $5,194.45 à la bijouterie Rolland, 381 est, avenue Mont-Royal, le 27 janvier dernier, de même qu'à l'audacieux "hold-up" de $22,000 à l'établissement de commerce de M. Julien Bellemare, 1418, avenue Papineau, le 28 février de l'année courante.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Beau et plus froid avec vents du nord ouest de 15 milles. Un minimum de 20 et un maximum de 32.

Comment Québec paie 8 millions de taxes de plus qu'il ne faut

(Suite de la première page)

paient actuellement au gouvernement national ne peuvent plus raisonnablement être abaissées; que la sécurité sociale additionnelle qu'ils veulent avoir, on ne pourra la leur accorder qu'en la leur faisant payer exactement ce qu'elle coûte, soit en augmentant les impôts soit par des primes du genre de celles de l'assurance-chômage, qu'il a fallu accroitre récemment.

Le budget de l'exercice financier 1950-1951 est, si l'on envisage l'avenir, un strict minimum.

La période des grandes diminutions de taxes est finie. Elles ne peuvent plus maintenant que rester au niveau où elles sont, ou monter.

La montagne qui accouche d'une souris

On ne peut ce soir s'empêcher de songer au labeur de la montagne accouchant d'une souris, quand on se rappelle tout le tapage que firent MM. Drew et Duplessis pour convaincre les Canadiens du bobard que l'Office National du Film n'étaient rien moins qu'une officine de la propagande soviétique, où s'abritait une foule inquiétante de dangereux communistes.

L'hon. Robert Winters a, en effet, appris aujourd'hui aux Communes qu'à la suite d'une enquête extrêmement rigoureuse, que l'on conduit depuis des mois du côté de l'O.N.F., pour s'assurer de la parfaite loyauté à leur pays des 580 fonctionnaires qu'il emploie, tout ce qu'on a pu découvrir ce sont trois personnes qui, sans être communistes, n'offraient peut-être pas toutes les garanties désirables qu'on est en droit d'exiger de citoyens, susceptibles de travailler à des besognes d'un caractère ultra-confidentiel. Et il ne s'agissait encore que de petites gens ne remplissant aucune tâche vraiment responsable, qui avaient peut-être un peu trop de sympathie à l'endroit du socialisme de M. M. J. Coldwell.

Que les affolés se rassurent donc! Ces personnages ne sont plus de l'O.N.F. Ils en sont partis. Et notre Office du Film dont on a dit tant de mal, va pouvoir maintenant continuer en toute tranquilité, il faut l'espérer, l'admirable travail qu'il accomplit.

Le gouvernement ne cessera pas d'exercer, là comme ailleurs, la surveillance nécessaire pour qu'il ne se glisse pas d'indésirables dans son fonctionnarisme. Et l'on peut compter que l'administration qui a agi avec l'énergie que l'on sait, dans l'affaire de l'espionnage russe au Canada, fera tout son devoir. Elle s'est conduite, lorsqu'il le fallait, de façon à n'avoir besoin de prendre de leçons de personne.

Exigez la sténographie
PERRAULT-DUPLOYE
975 Sténographes Officiels
Sténographie française-anglaise, Cours individuels, Cours spéciaux
Préparation aux examens judiciaires. Dactylographie, Dictée,
Cours par correspondance.
Institut Sténographique Perrault
3742, St-Denis, Montréal Tél.: PL. 2660

LA VIE EN NOIR *Par Stevens*



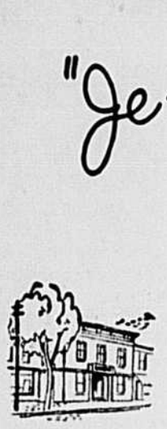
"Embrasse-moi, Alphonse, et va mettre du charbon dans la fournaise."

Chauffez votre maison à l'huile et ne vous inquiétez plus au sujet de l'entretien de votre fournaise. Un contrat de l'Imperial Oil, avec service de livraison régi par la température, vous assure confort, commodité et propreté au simple toucher d'un commutateur. Le brûleur à l'huile Esso offre, au point de vue de l'économie du combustible, des avantages que ne possède aucun autre brûleur. Renseignez-vous au sujet de notre mode de paiement par versements différés.

IMPERIAL OIL LIMITED



"Je m'en vais à la banque"



C'est là l'une des centaines de personnes qui, chaque jour, se rendent à la succursale de la banque, au coin de la rue.

On y voit des déposants qui apportent leurs chèques de paye, des détaillants qui vont mettre en lieu sûr la recette de la journée, des gens qui veulent consulter le gérant à propos d'emprunts, d'autres encore qui désirent encaisser des chèques. Tout cela, c'est la besogne courante de la succursale.

En dix ans, le nombre des comptes de dépôts a passé de 5,000,000 à 8,000,000.

Cela montre que les Canadiens demandent de plus en plus à leurs banques une grande variété de services. Les banques savent s'accommoder aux besoins croissants de la nation.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

Heures d'affaires: Du lundi au vendredi, de 9 h. 30 à 5 h. 30 — Le magasin ferme à 1 heure le samedi

OCCASION DU JEUDI CHEZ EATON

RIDEAUX

RÉG. 3.95

Occasion du jeudi, la paire 2.59

Un solde de fin-de-série vous apporte ce bas prix! Souple marquisette de coton, recouverte de rangées de pois alternants — blancs et de couleurs variées. Environ 40" x 81" — choix de pois bleus ou verts

RIDEAUX, AU SIXIEME, CHEZ EATON

T. EATON Co DE MONTREAL





Pour votre satisfaction . . .
Fiez-vous à notre réputation
CIE D'AUVENTS CANADIENNE LTEE
2113 est, Ste-Catherine FR. 1313

Le Canada

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 299 — MONTREAL, JEUDI 30 MARS, 1950

Pourquoi attendre pour être BIEN INFORMÉ ? Lisez LE CANADA CHAQUE MATIN

Savant américain à l'Institut d'hygiène



Le Dr Michael Heidelberger, professeur d'immuno-chimie à l'Université Columbia, est présentement conférencier invité de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal. Il doit également participer à des colloques scientifiques avec le personnel de l'Institut. Hier, il a été accueilli à l'Institut par le Dr Armand Frappier, directeur, et le Dr A. Panisset, assistant-directeur. Sur la photo, de gauche à droite: les Drs Panisset, Heidelberger et Frappier.
(Photo "Le Canada", par Robitaille)

Pour le plus grand bien de l'humanité

La chimie et la biologie font maintenant bon ménage

La chimie et la biologie font maintenant bon ménage.

C'est ce que démontre la présence du professeur Michael Heidelberger à l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal comme conférencier invité.

Le profgesseur Heidelberger est un biochimiste de grande réputation, et c'est à la biologie qu'il a fait ses plus intéressantes contributions.

Hier, il rappelait qu'un phénomène noté, il y a quarante ans par un chimiste français, Victor Henri, avait été négligé à l'époque par les biologistes qui n'aimaient pas l'intrusion des chimistes dans leur chasse-gardée. Or, il fallut au professeur Heidelberger et à ses collègues retrouver le phénomène signalé par Henri pour mettre au point une méthode, qui a son application dans le dépistage de maladies vénériennes.

Aujourd'hui, la biochimie et la biologie s'entendent... Et même on ne pense plus l'une sans l'autre.

Hier après-midi, le Dr Heidelberger donnait une conférence sur le "vaccin antipneumococcique", à l'Institut.

Quelques heures plus tôt, il prenait avec lui les représentants de la presse montréalaise, au cours d'une réunion intime dans les bureaux de l'Institut.

Elève de Montréal

Le Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut, a annoncé à cette occasion que le professeur Heidelberger, qui est attaché à l'Université Columbia, acceptait de recevoir un élève de l'Institut en vue de l'initier aux méthodes biochimiques dont il est à l'heure actuelle l'un des maitres incontestés. La condition de ce stage sera que l'élève sera "suffisamment muni" pour

(Suite 2e page, 3e col.)

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

PAS DE DÉPÔT

LIVRAISON IMMEDIATE

Royal portatif neuf

"IDEAL POUR PETITS BUREAUX"

complet avec boite pour seulement

$1.50 PAR SEMAINE

GRATIS

avec chaque achat

1. Méthode complète bilingue LaSalle par les F.E.C.

2. Tableau de doigté.

NE SOYEZ PAS CELUI QUI LOUE ET NE POSSEDE JAMAIS



Tous les nouveaux portatifs sont garantis par le manufacturier et par nous

Venez ou téléphonez pour une démonstration gratuite aux

Quartiers Généraux des Portatifs à Montréal

ACE OFFICE EQUIPMENT

9 CRAIG EST — 1er magasin à l'est de St-Laurent — PL. 4431*

Succursale : 178 ouest, rue Ste-Catherine

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES

HOMMES D'AFFAIRES, MANUFACTURIERS, INDUSTRIELS

Etes-vous parmi le grand nombre de ceux qui sont mal assurés contre l'incendie ?

Les polices d'assurance sont des contrats compliqués qui doivent être vendus par des personnes compétentes et expérimentées dans la profession d'agents d'assurance. La rédaction des contrats d'assurance doit être appropriée aux besoins de l'assuré et diffère suivant le genre de commerce ou d'industrie. Ces contrats ne sont pas uniformes comme certains le croient. Il faut que l'agent ait une connaissance approfondie des lois et des règlements auxquels sont assujettis ces contrats pour les rédiger sous une forme légale, afin que l'assuré ne soit pas désappointé au lendemain d'un feu.

CONSULTATIONS GRATUITES

Nos experts diplômés de l'Insurance Institute of Montreal feront pour vous un examen consciencieux et honnête de votre portefeuille d'assurance et vous donneront un rapport écrit de leur étude sur demande. Ecrivez ou téléphonez à

Geo. TANGUAY & FILS Ltée

COURTIERS D'ASSURANCE

Téléphone : FR. 1166

4489, avenue Papineau — Montréal

Le bill de Montréal, méconnaissable, est envoyé à l'étude du Conseil législatif

QUEBEC, 29. (Du correspondant du "Canada") — L'Assemblée législative a commencé cet après-midi par recevoir de son comité de législation le bill 100 qui a fait faire tant de mauvais sang aux autorités provinciales et municipales de Montréal depuis quelques semaines.

Le bill de Montréal, méconnaissable, est revenu à la Chambre dans le rapport du comité des bills privés et il a été envoyé au Conseil législatif.

Esprit de collaboration

L'hon. Maurice Duplessis et M. George Marler l'ont regardé passer en silence. Le chef de l'Opposition pouvait difficilement critiquer les changements fait au comité, car l'une des principales modifications est une de ses suggestions. C'est M. Marler qui suggéra la semaine dernière comme moyen rapide de municipalisation d'autoriser la cité à acquérir de gré à gré les actions de la compagnie du tramaway. Cette procédure n'avait pas paru plaire à M. Duplessis, qui s'est ravisé et à propos hier de mettre dans le bill le pouvoir d'acquisition de gré à gré.

Il existe en ce moment à la Chambre un esprit de coopération et de gentilhommerie et le chef de l'Opposition n'a pas voulu le rompre en notant ce fait. M. Marler ne cherche aucune gloriole.

Le comité de législation du conseil législatif étudiera le bill 150 demain après-midi.

Montréal avant Ottawa

A l'ouverture de la séance, la Chambre étudie le bill modifiant la loi de 1948 relative à la question des tramways de Montréal.

M. DUPLESSIS. — En vertu de la loi de 1948, la Compgnie des Tramways doit payer sa redevance de $500,000 par année à la Cité de Montréal avant de payer à Ottawa des Taxes sur ses revenus, ses profits ou ses surplus de bénéfices. La Commission Tremblay a exprimé un doute quant à la rétroactivité de cette disposition. Le bill a pour but de clarifier la situation. La Compagnie du Tramway doit payer à Montréal ce qui est un loyer des rues avant de payer des taxes sur des profits qu'elle ne réalise pas.

M. MARLER. — Je considère que le bill n'aura pas l'effet que l'on pense.

La Chambre consacre tout l'après-midi à l'étude des estimés. Comme on passe d'un ministère à l'autre, l'hon. Alexandre Taché, orateur, quitte le fauteuil à plusieurs reprises et le comité des subsides est présidé par M. Maurice Tellier.

M. MARLER. — Après-midi très active pour le président.

M. DUPLESSIS (montrant M. Tellier) — Le président est un homme de Joliette. Il sait ce qui s'est passé dimanche. (rires)

La balance des estimés de l'hon. Bona Dussault pour les affaires municipales est votée et on passe à ceux de l'hon. Omer Côté pour le secrétariat de la province.

Le budget de l'hon. Omer Côté

L'hon. M .Côté est interrogé par M. Lionel Ross. Le ministre répond avec une telle rapidité que le député de Verdun fait une digression. Il demande à M. Côté si au cours de son présent voyage à Port au Prince, Haiti, il a tout simplement visité l'exposition.

— J'en ai profité pour parler de la grandeur de la province, répond le ministre. "Dans le domaine éducationnel, Québec est un chef de file. A l'étranger, le nom du premier ministre de la province est tenu en haute estime. Bref, on a reçu le représentant de Québec comme un prince.

M. ROSS. — Le ministre a-t-il rencontré le président de la république d'Haiti, M. Estimé ?

M. OMER COTE. — Oui, c'est

(Suite 2e page, 4e col.)

Plus d'hommes font maintenant les emplettes

"La tâche de faire l'achat des aliments pour la maison n'en est plus une qui revient exclusivement aux femmes", déclarait hier midi M. Jack Genser, assistant gérant général des épiceries à chaine Steinberg. M. Genser était conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire du club des Annonciers, en l'hôtel Mont-Royal.

"Autrefois, déclarait M. Genser, voir un homme en train de faire des emplettes dans une épicerie était un véritable phénomène. Mais depuis quelques années, les hommes sont devenus zélés en ce sens et nombreux sont ceux qui jouent du coude avec les clientes pour se procurer telle ou telle denrée alimentaire de leur choix".



M. Jack Genser

"Est-ce que ceci est dû au fait que les maris sont plus soucieux d'aider leurs épouses ou plus simplement parce qu'ils veulent se rendre compte de la façon dont leur douce moitié dépense l'argent qui se passe au "budget de la cuisine". M. Genser est d'avis que d'autres facteurs induisent les hommes à faire les emplettes. D'abord, il est devenu facile de magasiner avec les nouvelles épiceries où le client se sert lui-même, prend ce qui l'attire, choisit la marchandise qui lui plait, au prix qui lui convient car dans ces établissements, le prix est clairement étiquetté sur chaque produit.

De plus, les épiceries modernes sont équipées de systèmes frigorifigues et d'étalages à température réglée qui conservent les aliments dans les conditions les meilleures et les plus appétissantes. Puis, le conférencier a insisté sur l'importance de l'annonce, qui fait que le client a déjà fait le choix de ses emplettes avant même de se rendre à l'épicerie.

Parlant des épiceries Steinberg, M. Genser a déclaré que cette firme, grâce à son équipement moderne, à son vaste entrepôt de 200,000 pieds carrés ,à son personnel nombreux et bien stylé, à son système d'empaquetage et de livraison rapide assure à ses clients la meilleure marchandise aux prix les plus bas possible.

Le conférencier a été présenté par le président du club, M. Glen Mackay et remercié par M. Norman Davis.

Trois garçonnets auraient vu la Sainte Vierge à Granby

GRANBY, (DNC) — Christian Germain, 11 ans Jérôme Sicotte, 12 ans, et Pierre Charron, 13 ans, affirment qu'ils ont vu la Sainte Vierge au pied d'un arbre, à Granby.

Ils s'amusaient en bordure d'un champ, vendredi soir, le 17 mars dernier. Dans ce champ, se dresse un arbre, à quelque 600 pieds du chemin. Le jeune Sicotte se tourna soudain vers l'arbre dont le contour des branches brillait d'un éclat extraordinaire, d'une blancheur sans pareille, comme ornées d'une multitude de diamants étincelants. L'arbre fut mystérieusement agité d'un tremblement qui ne semble pas être terrestre.

Les trois garçonnets s'approchèrent de l'arbre devant lequel ils ont récité le chapelet, les bras en croix. Les enfants racontèrent l'histoire, mais les parents semblaient sceptiques. Entretemps, le trio se rend chaque soir au pied de l'arbre miraculeux pour y réciter le rosaire. Des centaines de curieux se joignent à eux et espèrent apercevoir les mêmes phénomènes.

Mme O. Charron, mère du jeune Pierre, s'est elle-même rendue sur les lieux avec sa fille. Toutes deux virent une croix illuminée qu'elles tentèrent de saisir; mais, la vision s'est avérée fugitive.

Le jeune Germain a raconté ce qu'il a vu:

Il a vu une "grande dame" qui, à sa deuxième apparition, n'était pas aussi belle que d'habitude. "Ce soir, je l'ai vue, mais de la taille aux pieds seulement. Ses pieds étaient extrêmement brillants, tels des diamants. Quand je l'ai vue, mes yeux se sont remplis d'eau... A chaque fois, mes yeux viennent pleins d'eau."

Les garçonnets ont demandé au ciel d'envoyer un signe quelconque pour prouver la sincérité de leurs avancés. C'est alors que le ciel se dissipa des nuages gris et chargés de pluie pour laisser trouer la lune. Ses rayons semblèrent se diriger vers l'arbre et l'entourer d'une auréole. Après le chapelet, le ciel reprit son aspect, roulant des nuages gris.

A Granby, une neuvaine à Marie Reine des Coeurs se poursuit depuis ce jour.

Opinions fort partagées au sujet des 2 "referendums"

On a tout lieu de croire que les opinions sont grandement partagées chez les conseillers municipaux de la métropole au sujet du "bill de Montréal" dont le Comité des bills privés a disposé, mardi soir, à Québec.

On a rencontré hier, à l'hôtel de ville, que quelques conseillers et ces derniers sont loin d'opiner dans le même sens.

En effet, parmi ces conseillers, il en est qui, tout en étant des représentants des proprios au sein du conseil — des conseillers de la catégorie "A" — sont opposés à ce que le referendum au sujet du métro projeté s'adresse uniquement aux propriétaires, alors que des représentants de la classe "B" — élus par les proprios et les locataires — favorisent la façon de procéder prescrite par le bill.

Ridicule et inutile

Interrogé, le conseiller Léo McKenna, représentant des proprios dans le district trois, a déclaré pour sa part que la tenue de ce referendum est une chose "ridicule".

Selon le conseiller McKenna, il y a danger qu'une majorité des proprios se prononcent contre le métro. "Et quelque soit le résultat du referendum, cela ne changera rien au fait que nous devons avoir un métro avant longtemps".

D'autre part, le conseiller McKenna croit aussi qu'un referendum portant sur le mode d'administration de Montréal est inutile.

"Je suis complètement en faveur du maintien du système actuel", dit-il. "On ne pourrait faire mieux en le changeant. Il est très peu sage d'ouvrir la porte à une contraverse sans aucun but utile".

Le conseiller Sauvé

Quant au conseiller Emery Sauvé, il a répété qu'il favorise le mode d'administration actuel. Lui même conseiller de la catégorie "A" — élu par les proprios — il a souligné qu'il n'est que juste que les propriétaires soient les seuls consultés au sujet du métro étant donné qu'ils sont les seuls responsables de la dette municipale de même que les plus taxés.

"Personnellement, je suis plutôt en faveur d'un autostrade de préférence à un métro, mais telle n'est pas la question pour le moment", a ajouté le conseiller Sauvé.

Le conseiller Savignac

Aussi interrogé, le conseiller J.-M. Savignac a fait entendre un autre son de cloche. Conseiller de la catégorie "B", dans le district sept, Me Savignac dit "approuver entièrement l'idée d'un referendum chez les proprios avant de décider de la construction d'un métro".

"Je suis aussi en faveur d'un referendum au sujet du mode d'administration", a continué le conseiller Savignac. "A plusieurs reprises, j'ai réclamé que la population ait l'occasion de dire quelle sorte d'administration elle veut. Le vingt-trois octobre est un peu tard pour tenir un referendum mais on n'y peut rien. C'est une bonne chose, quelle que soit la date".

Le conseiller W. V. Victor, de la catégorie "A", est également en faveur de la tenue d'un referendum. Il a ajouté qu'il favorise pleinement la construction d'un métro. Mais il est bon que les gens qui seront appelés à en défrayer le coût approuvent officiellement la projet.

Puis le conseiller J. E. Lyall — catégorie "B" — s'est dit satisfait du bill.

Enfin le conseiller Arthur Tremblay — catégorie "A" — a dit préférer étudier le bill avant de le commenter.

Problèmes de l'hôtellerie



C'est des problèmes communs à tous les hôteliers que parlent ici M. R. Zucchi, à gauche, et M. Jean-G. Contat. M. Zucchi, qui est gérant général de l'Excelsior Palace, du Lido et du Royal Danieli de Venise, s'aperçoit que M. Contat, gérant général du Ritz-Carlton, à Montréal, fait face aux mêmes difficultés. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

A l'assemblée mensuelle de l'Union des municipalités



Onze municipalités de la province étaient représentées hier à la réunion mensuelle du comité exécutif de l'Union des municipalités, à Ville Mont-Royal. De gauche à droite, première rangée: MM. Gaston Duquette, secrétaire-trésorier de l'Union; Joseph Racine, maire de Boischatel; R. E. Schofield, maire de Ville Mont-Royal et hôte de l'Union; Horace Boivin, maire de Granby et président de l'Union; François Roy, maire de Shawinigan Falls; J.-A. Béliveau, échevin de Thetford Mines; Léonard Emond, échevin de Hull, représentant du maire Alphonse Moussette. Deuxième rangée, même ordre: MM. Paul Pratt, maire de Longueuil; Hormisdas Roy, maire de Beauharnois; Edward Wilson, maire de Verdun; J.-A. Fortin, maire de Saint-Joseph d'Alma; Paul Cuddihy, c.r., ex-maire de Rouen, et Ernest Picard, maire de Saint-Hyacinthe.
(Photo "Le Canada", par Robitaille)

Exemption de taxes demandée

Deux résolutions, intéressant toutes les municipalités de la province de Québec, ont été adoptées, hier, par le bureau de direction de l'Union des municipalités dont l'assemblée mensuelle s'est tenue hier à Ville Mont-Royal.

Ces résolutions concernent les achats effectués par les corporations des municipalités et seront télégraphiées, l'une au premier ministre, le t. h. Louis Saint-Laurent et au ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, l'autre à l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

La première résolution, destinée au gouvernement fédéral, demande la dispense de la taxe fédérale de huit pour cent sur les achats effectués par les corporations municipales et scolaires.

La seconde, adressée à M. Duplessis, demande la dispense de la taxe provinciale de deux pour cent sur les achats effectués par ces corporations.

Les deux résolutions étaient signées par le président de l'Union des municipalités, le maire Horace Boivin, de Granby.

Au cours de la séance du bureau de direction, deux nouveaux directeurs ont été élus. Il s'agit de M. Maurice Caouette, maire de Rouen, et du Dr Georges Phaneuf, maire de St-Jean.

Il a également été décidé de demander à toutes les municipalités de préparer une liste des travaux de chômage possibles à chaque endroit, avec l'estimé du coût de ces travaux et le nombre des chômeurs affectés. Cette liste serait transmise aux gouvernements fédéral et provincial.

A ce sujet, l'Union rappelle qu'elle travaille au rétablissement d'une loi de prêt aux municipalités pour défrayer le coût de ces travaux. La loi prévoyait un intérêt de 2% sur ces prêts.

Un comité de cinq députés fédéraux a été formé. Ce comité, formé de députés directement intéressés à la chose municipale, aidera l'Union à faire valoir ses revendications auprès du gouvernement fédéral. Il s'agit de MM. Alcide Côté, ex-maire de St-Jean; Robert Cauchon, ex-maire de Valleyfield; Armand Dumas, échevin de Malartic; le notaire Jules Gauthier, maire de Jonquières et Irénée Rochefort, maire du Cap-de-la-Madeleine.

La prochaine réunion de l'Union des municipalités se tiendra à Thetford Mines, au début du mois de mai.

Le congé pascal à l'Université

Le congé pascal à l'Université de Montréal commencera mercredi prochain pour se prolonger jusqu'au mardi suivant la fête de Pâques. Les salles de cours et les services administratifs seront fermés durant cette période.

Cependant, la paroisse universitaire, qui est animée par l'aumônerie de l'Université, a organisé tout un programme de cérémonies à l'occasion de la semaine, qui recrutera un grand nombre de fidèles, chez les professeurs, les étudiants et les familles demeurant près de l'Université. Ce programme, tel que déjà annoncé par le "Canada", comprend les jeudi, vendredi et samedi saints toutes les cérémonies qui accompagnent ces jours historiques dans la liturgie. Le chemin de la Croix du vendredi aura lieu dans la montagne aux environs de l'Université. Le chant des Sept Paroles du Christ sera donné par la Chorale Bleu et Or, avec accompagnement d'orchestre ,vendredi après-midi à 5 heures. Jeudi, le Saint Sacrement sera exposé dans le hall d'honneur toute la journée.

Et, tandis que les uns profiteront du congé pascal, que les autres se joindront au troupeau des fidèles, d'autres, peu nombreux, passeront de longues heures dans leurs laboratoires, suivant le déroulement d'une expérience... La recherche est à ce prix !

Chaque mois est propice à la récolte de blé dans une partie ou l'autre de l'univers.

La Cie des Tramways réfute une à une les preuves des employés

Après le témoignage de M. J.-P. Gauthier, comptable agréé, qui est venu apporter des explications supplémentaires aux preuves financières apportées par la Compagnie des Tramways, Me G. Trudel a entrepris hier après-midi la réfutation des preuves apportées par la Fraternité de ses employés pour l'obtention d'une hausse du salaire horaire de base.

La différence de Toronto

La compagnie a rejeté l'argument que la Fraternité a apporté à l'effet que l'échelle des employés de tramways de Toronto est plus élevée qu'à Montréal. La compagnie prétend que cette comparaison est illégitime car les standards de rémunération pour du travail fait ici doivent être établis par comparaison avec les taux de salaires payés dans la région, à la lumière des conditions générales et particulières qui y prévalent.

Conditions de travail ardues

Dans son mémoire, Me Trudel a déclaré que c'est de la spéculation pure d'argumenter que l'opération des tramaways est plus difficile pour les employés à Montréal qu'à Toronto, sous prétexte que l'hiver est plus froid à Montréal qu'à Toronto. Me Trudel ajoute que lorsqu'une tempête de neige retarde ou bloque le mouvement des véhicules, et que les tramways sont retardés à cause de cela, aucun travail supplémentaire n'est exigé du conducteur du véhicule pendant que la circulation se réorganise. Quant aux températures basses, elles ne constitueraient pas, en elles-mêmes, une difficulté supplémentaire.

La nécessité du bilinguisme

La compagnie réfute cette preuve car elle affirme que les standards éducationnels et la durée des études exigées par la Compagnie des Tramways ne sont pas plus élevés que ceux de Toronto. Me Trudel a apporté comme question de fait qu'à Montréal, deux langues sont en usage, selon l'origine de chacun des deux groupes ethniques les plus considérables; il est donc naturel qu'on exige des personnes qui traitent avec le public une connaissance pratique des deux langues, connaissance dont le degré varie suivant les exigences probables du travail.

Nombre de voyageurs par employé

La compagnie affirme que la prétention du syndicat, à l'effet qu'à Montréal, les services de la compagnie transportent plus de voyageurs par employé que les mêmes services à Toronto est incorrecte parce que la division qu'il fait du nombre des voyageurs transportés par le nombre total des employés de tous les services de l'employeur, ne saurait, de l'affirmation même de son expert indiquer la productivité moyenne des seuls employés préposés au transport des voyageurs. La compagnie déclare qu'il faut, en ce domaine, s'en tenir aux heures de travail des employés affectés au transport par tramways, soit à Montréal, soit à Toronto.

Comparaison avec les autres industries

La compagnie n'admet le bienfondé de ces comparaisons qu'en autant qu'elles sont faites avec des industries comparables de notre région. Et elle souligne qu'à l'admission de la Fraternité, ces taux sont choisis et qu'il en existe d'autres beaucoup moins élevés, qui sont loin d'être favorables à la preuve des employés. Pour ce qui est des conditions et des heures de travail, la compagnie déclare que dans toutes les occupations, on retrouve des inconvénients mais qu'en entrant au service d'une compagnie de transport urbain, un employé est parfaitement au courant de ces exigences de l'entreprise et des obligations que ceci imposera.

Les séances sont ajournées à cet après-midi, à 2 h. 30.

A la Société de Pédiatrie de Montréal

La prochaine séance régulière de la Société de Pédiatrie de Montréal, aura lieu ce soir, jeudi le 30 mars, à 8 heures, au Cercle Universitaire, sous la présidence du Dr Paul Letondal.

Cette séance sera entièrement consacrée à l'étude des malformations congénitales des voies digestives dans la première enfance. Le programme comprendra des rapports des Drs Gérard Joncas, Arthur Vallée et Lucien Julien, sur la sémiologie clinique, les signes radiologiques et le traitement chirurgical.

Tous les médecins de Montréal et des environs sont cordialement invités d'assister à la réunion.

Fleurs LOUIS QUINZE INC.

MA. 3661* 760 SHERBROOKE O.

CONSULTEZ TOUJOURS

Studio MAURICE CLOUTIER

BANDAGES HERNIAIRES ASSORTIMENT LE PLUS VARIE

9 A.M. à 6 P.M.

2014 BLEURY (COIN ONTARIO) • LA. 0756

POISSON

FLETAN FRAIS DE L'ATLANTIQUE

Doré — Poisson blanc — Truite de lac — Brochet — Filets d'aiglefin — Morue — Filets de sole — Saumon de la C.-B. — Filets fumés — Pétoncles — Finnan haddies — Winnipeg Gold Eyes — Sole de Douvres.

HOMARDS VIVANTS et EBOUILLANTES—CREVETTES

SPECIAL ! Via T.C.A. tous les jours . . . PAR AVION Filets de sole et filets d'aiglefin

LIVRAISON GRATUITE A ST-LAURENT tous les mardis, jeudis, et samedis à 9.30 a.m.

Toutes variétés de légumes "FRAIS DU JARDIN"

TELEPHONE PL. 8121

Gatehouse

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin
Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 5321 rue De Gaspé, Montréal

GRavelle 3551*

Sec.-Trés.: René Décary

TARIF DES ABONNEMENTS par la poste

Montréal et banlieue	1 an	$ 9.00
" " " (minimum)	6 mois	5.00
Campagne	1 an	6.00
"	6 mois	3.50
" (minimum)	3 mois	2.25
Etats-Unis et Empire Brit.	1 an	12.00
Union Postale	1 an	15.00

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

JEUDI, 30 MARS 1950

Collaborons à notre protection contre le crime

Depuis la guerre, les actes de banditisme se sont multipliés un peu partout dans le monde, et rares sont les grandes villes qui y ont échappé. Montréal, à cet égard, ne fait malheureusement pas exception à la règle. La ville la plus populeuse du Canada a eu sa large part de vols à main armée et de crimes de toute espèce.

L'opinion publique s'est plusieurs fois émue, à juste titre, d'un état de choses aussi peu rassurant. Des voix autorisées ont réclamé des sanctions plus rigoureuses contre les coupables, afin de décourager ceux qui pourraient être tentés de les imiter. Et il est excellent que notre population fasse ainsi preuve de vigilance et montre sa détermination à sévir contre les malfaiteurs qui mettent en danger sa sécurité et sa réputation.

Mais, pour combattre le crime avec les meilleurs résultats possibles, il importe que les Montréalais gardent confiance dans l'honnêteté et l'efficacité de leur service de police, et soient prêts à collaborer avec lui.

Notre force policière est digne d'une telle confiance. Si certains agents se sont trouvés mêlés à des affaires de vol, il faut bien se dire que ces cas regrettables sont demeurés des exceptions, d'ailleurs très rares, et que la police de Montréal est demeurée fidèle à son devoir, qui est de protéger la population de notre ville.

On vient d'avoir une nouvelle preuve du zèle et de l'efficacité avec lesquels elle s'acquitte de ce devoir. Les cinq principaux vols à main armée de ces derniers temps sont aujourd'hui éclaircis et plusieurs arrestations ont été faites. Les détectives, sous les ordres du directeur adjoint Wilfrid Bourdon, ont accompli un beau travail et l'escouade préposée aux vols à main armée méritait bien les félicitations qui lui ont été adressées.

Un fait comme celui-là attire particulièrement l'attention. Mais il faut se dire qu'il n'est qu'un exemple du travail incessant qu'accomplit la police pour notre protection et que la tâche de beaucoup de policiers, pour demeurer obscure, n'en contribue pas moins à notre sécurité.

Il faut aussi se rendre compte que le travail de la police se trouverait facilité, et son efficacité accrue, si elle recevait de toute la population la collaboration qu'elle serait en droit d'en attendre. Nous exigeons de la police qu'elle nous protège. Mais l'aidons-nous autant que nous pourrions à nous protéger?

Les policiers ne peuvent être partout, tout voir et tout savoir. C'est le strict devoir de chacun de nous de signaler à la police tout ce qui peut l'aider à combattre le crime et le vice dans notre ville. Si, par exemple, nous constatons qu'un endroit est mal tenu, qu'il s'y déroule des choses louches, nous nous devons d'attirer l'attention de l'autorité policière. Il lui appartiendra d'agir. La même vigilance, le même esprit civique peuvent et doivent s'exercer dans tous les cas où ils sont susceptibles d'aider à faire de Montréal une ville plus honnête et plus sûre pour nous tous.

Une vérification sérieuse des comptes publics

Il y a quelque temps, nous signalions les idées émises par M. Arthur Beauchesne, ancien greffier de la Chambre des Communes, pour rendre plus rapide et plus efficace le travail de nos parlementaires. L'une de ses observations portait sur l'étude des comptes du gouvernement, qui se fait actuellement par la Chambre siégeant en comité plénier et qu'il recommandait de confier à un comité spécial. Or, voici que le vérificateur général des comptes, M. Watson Sellar, donne raison à l'ex-greffier en demandant, dans deux mémoires au Sénat, un examen plus attentif des crédits du gouvernement, fait par un comité spécial.

On semblait croire jusqu'ici que la nomination d'un comité spécial pour l'étude des crédits était contraire à la constitution. Cependant, M. Sellar s'exprime ainsi:

La marche des événements est telle que la théorie constitutionnelle devra, en fin de compte, se conformer aux nécessités pratiques... On admet l'inefficacité de l'étude par le comité plénier de la Chambre. L'adoption de comités plus restreints ne serait pas autre chose que l'extension d'une pratique introduite il y a près de cinquante ans.

Ce langage de M. Sellar peut paraître singulier. Il faut se rappeler que le vérificateur général est un haut fonctionnaire qui détient son pouvoir du Parlement lui-même et est étranger à la politique. Son unique devoir est de scruter les comptes du gouvernement et de voir à ce que l'argent dont il dispose soit dépensé d'une façon strictement légale. Il peut critiquer le ministère, s'il le juge à propos, et signaler les lacunes qu'il découvre dans son administration financière. M. Sellar se contente de faire observer que les crédits des divers ministères devraient être présentés d'une manière plus intelligible et à temps pour que la Chambre puisse les étudier consciencieusement.

On entend parfois exprimer le regret que le gouvernement Saint-Laurent détient une majorité trop considérable, qui est de nature à nuire à la bonne administration des affaires. Ceux qu'une pareille crainte rend inquiets seront réconfortés de voir que les fonds publics au moins sont bien gardés et que le vérificateur général se charge, au besoin, de rappeler ministres, sénateurs et députés au respect de la vraie tradition parlementaire.

Toutes les nations ont les yeux sur l'Afrique

Une dépêche du *New York Times* mentionnait, la semaine dernière, la menace d'une révolte d'envergure dans l'Afrique du Nord. Le chef du comité de la Libération nationale aurait dit que "toute l'Afrique du Nord est un baril de poudre, . . . que cinq millions d'hommes sont prêts à prendre les armes pour la cause de la liberté africaine".

Cette agitation n'est pas d'origine communiste. Les chefs du mouvement sont opposés aux doctrines soviétiques. Ce qu'ils veulent, c'est l'indépendance politique et démocratique, les libertés civiles, l'abandon d'un régime colonial démodé.

On peut se demander pourquoi le grand journal de New-York souligne cette situation qui n'est pas nouvelle. C'est sans aucun doute parce que des hommes d'affaires américains ont actuellement les yeux sur l'Afrique comme un champ d'opérations profitables. Arpenteurs, géologues et techniciens industriels des Etats-Unis sont à l'oeuvre dans diverses régions du vaste continent. On annonçait récemment qu'un puissant poste émetteur de radio est en construction dans la zone internationale de Tanger; il diffusera à l'Afrique la "Voix de l'Amérique", qui lui sera présentée comme la "Voix de la liberté".

Depuis la dernière Grande Guerre, on semble mieux se rendre compte des possibilités de la terre africaine. Récemment, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, le Portugal, l'Afrique du Sud et la Rhodésie du Sud ont formé un comité mixte dans le but de faciliter l'aide mutuelle et la coopération dans le développement de leurs possessions africaines. De son côté, Washington annonçait le lancement, dans les dix prochaines années, de vastes projets en Afrique: construction de routes, de ports, de chemins de fer, de barrages hydrauliques et autres travaux essentiels à l'industrialisation du continent.

Les ressources immenses de cette partie du monde, à peine explorées et dans l'enfance de l'exploitation, justifient amplement cet intérêt de toutes les puissances. L'Afrique a joué un rôle considérable dans le dernier conflit, où son territoire a été le prolongement naturel des champs de bataille de l'Europe. Le jour où elle connaîtra le plein essor industriel que l'on rêve pour elle, on n'ose penser à l'objectif militaire vulnérable qu'elle présentera aux attaques aériennes d'un ennemi éventuel.

Une belle tradition est maintenue à Sherbrooke

L'élection de l'hon. sénateur Charles-B. Howard, mardi, à la mairie de Sherbrooke, signifie le maintien d'une tradition en honneur depuis soixante-quinze ans dans la ville-reine des Cantons de l'Est, tradition qui favorise l'alternance des maires de langue française et de langue anglaise tous les deux ans.

Qu'une telle tradition ait pu ainsi se maintenir pendant trois-quarts de siècle, cela est tout à l'honneur des Sherbrookois. C'est une preuve de la largeur de vue et de l'esprit authentiquement canadien qui caractérisent la population des Cantons de l'Est. Ces qualités sont de celles qui font, de cette région, l'une des plus progressistes de la province de Québec.

En la personne du sénateur Howard, Sherbrooke s'est choisi un maire qui fera en tout point honneur à sa ville et représentera dignement la population qui lui a fait confiance.

Lettre d'un Esquimau à un autre Esquimau

Les impressions et les opinions sur nos us et coutumes recueillies par Cebeuq, natif de la Terre de Baffin temporairement domicilié à Montréal, telles que relatées à son cousin Oiratno, habitant les régions arctiques.

La justice et les ultra-nationalistes

Je n'ai aucune objection, déclara péremptoirement Fabien Lalumière, que M. Duplessis et son Union-Nationale, qui sont des conservateurs quel que soit le pseudonyme sous lequel ils apparaissent en public, fassent la guerre au parti libéral à Ottawa, si le coeur leur en dit. C'est une liberté légitime pertinente à leurs fonctions de politiciens.

Mais mon attachement, simpliste peut-être, à la forme de gouvernement constitutionnel sous lequel nous vivons, ne me permet pas d'admettre que ces gens aient le droit de soulever contre lui, la méfiance et l'antagonisme de notre population, sous le prétexte de détruire les hommes et le parti qu'ils n'aiment pas.

Je veux bien croire que l'Union-Nationale et son chef préféreraient voir au timon des affaires fédérales le colonel Drew et les tories; mais le peuple en a disposé autrement, jugeant trop précaires les garanties de bon gouvernement qu'offraient ces derniers. Mais ce mécompte que subit alors l'Union-Nationale ne justifie pas ses chefs de tenter, non seulement d'aigrir l'opinion publique de la province contre notre régime fédératif, mais de diminuer la confiance du peuple dans des institutions qu'il avait été accoutumé à respecter, telle la Cour Suprême du Canada, en écrivant par exemple dans leurs journaux des choses comme en contiennent les deux paragraphes suivants:

Ils (les électeurs) voient aujourd'hui le sens caché de l'abolition des appels du Conseil Privé et de la constitution "ex-parte" de la Cour Suprême du Canada. "On voit, comme l'écrivait récemment le "Devoir", ce qui pourrait advenir de l'autonomie provinciale, si un beau jour, la Cour Suprême jugeait qu'en matière de taxation les provinces possèdent seulement les droits que le fédéral veut bien leur laisser... Tout serait irrémédiablement perdu"...

Je le répète, dans l'esprit de M. Saint-Laurent, la Cour Suprême, telle que constituée unilatéralement demeure une arme de centralisation...

Ce tribunal n'offre pas les garanties d'un tiers arbitre impartial puisqu'il comporte un vice fondamental, savoir celui d'être "la "créature de l'une des parties qui comparaissent devant lui", comme le dit avec raison M. Duplessis."

Malgré que je ne sois qu'un citoyen moyen je tiens autant à mes droits et à mes prérogatives provinciales que prétendent y tenir ceux qui se posent en champions irréductibles de ces libertés, mais je t'avoue que je ne vois pas comment celles-ci seraient plus en danger sous la protection d'une cour de mon pays, qui comprend des personnalités canadiennes-françaises et catholiques choisies parmi les plus dignes représentants de notre race, qu'entre les mains d'une cour anglaise, fort respectable si tu veux, mais qui a souvent rendu des jugements qui ne se sont pas toujours appuyés sur la stricte interprétation du droit.

M. Duplessis de son côté prétend que la Cour Suprême n'offre pas les garanties d'un tiers arbitre impartial parce qu'elle serait la créature de l'une des parties qui comparaissent devant lui.

Or M. Duplessis a souvent confié au juge en chef des Cours provinciales qui est en me servant de la définition du premier ministre, une créative du gouvernement, le choix d'un tiers arbitre dans des causes ou le gouvernement provincial est directement ou indirectement intéressé, et personne au grand jamais n'a songé à exprimer des doutes, ni sur l'intégrité du juge en chef dans le choix qu'il pouvait faire, ni sur les desseins du gouvernement lorsqu'il d'adressait ainsi à la Cour provinciale plutôt qu'à la Cour supérieure; et ce, pour l'excellente raison que les gens ont l'habitude d'avoir pleine confiance dans leurs juges.

Fabien s'arrêta de parler et consulta sa montre: "Je dois me sauver, nous reprendrons la conversation un peu plus tard, j'ai d'autres choses à dire sur ce sujet."

LES ARTS

Peter Van den Braken

Est-il plus un sorcier du métier qu'un artiste véritable? C'est la question que je me posais visitant l'autre jour l'exposition de Peter Van den Braken à la galerie "L'Art français". Question toujours irritante pour le peintre et certainement angoissante pour le critique.

Peter Van den Braken a sûrement étudié sous des maîtres habiles qui n'étaient pas que des hommes férus de métier. Exemple, George Hendrik Breitner, ce chef de file de la peinture hollandaise de la fin du dernier siècle et resté grand jusqu'à la veille de la première grande guerre.

Van Gogh, qui l'avait bien connu et avait partagé avec lui plus d'une ambition commune à tous les deux, se vantait, quand il en parlait dans ses lettres, d'avoir reconnu en Breitner une âme soeur sur bien des points. Fait indéniable, Van den Braken et Breitner ont ce même goût de la couleur chaude et riche; tous les deux ont ce coup de brosse extrêmement alerte et rapide d'où s'échappe fusante la furie des tons purs. Autre chose encore: la touche est moins littéralement descriptive qu'enveloppante et suggestive.

On est parfois porté à se demander si Van den Braken veut épater par excès de métier, comme dans ses petites toiles en vitrine. Autant de "sujets courts peints en bas-reliefs" au moyen de rubans de pâte pigmentaire dégorgée à pleins tubes que le peintre promène sur la toile d'une main habile à la manière d'un pâtissier décorateur. Chose étonnante, ces petites choses ne manquent pas de goût, bien que d'un art pour le moins mixte. C'est peut-être une nouvelle version de l'automatisme...

Dans ses autres toiles traitées à la spatule rasante sur les dessous peints à la brosse, le contraste s'accuse entre celles que le peintre a rapportées d'Europe et celles qu'il a bâties depuis son arrivée ici. Ses tableaux peints en Ontario sont d'une incontestable richesse, remplis de lumière, décorative en apparence, mais en réalité très homogène d'atmosphère locale. Cette partie de l'oeuvre de Peter Van den Braken dit assez que le peintre, s'il est féru de métier, n'est pas moins doué d'une sensibilité qui n'a d'égale que la fougue d'exécution bien servie par un profond sentiment de la nature.

Rolland BOULANGER

Petits Films

Cheveux au vent . . .

De Londres nous arrive l'intéressante nouvelle.

Il s'agit de couper ou de ne pas couper . . .

Vos cheveux, mesdames.

Empressons-nous de le dire pour éviter toute équivoque.

La bataille des ciseaux bat son plein.

Vous êtes en guerre et vos jolies nuques sont à prix.

A Londres comme à Paris la mode est à la toison courte.

Cela vous permet de la peigner plus facilement.

Mais à Paris la chevelure est si courte qu'elle surprend.

L'avant doit être brossé avec frange légère, les côtés en coup de vent, avec coupe à la garçonne à l'arrière.

On rencontre des mécontents.

Antonio, le roi des coiffeurs, proteste.

Il explique à qui veut l'entendre que les cheveux courts enlèvent à la femme sa féminité.

Guillaume, de son côté, favorise les têtes et les nuques dégagées.

En somme, sur la scène de l'actualité, une femme au moins conserve longue son opulente chevelure.

C'est la capiteuse Rita Hayworth, l'épouse du prince Aly Khan, qui laisse ses tresses pourser, pousser, et sourit en voyant revenir dans leur souplesse, la teinte naturelle de blond doré.

C'est le moins qu'elle puisse faire après avoir réussi à trouver un moderne Alibaba.

GABADADI

The Sun Dresses Remain

We think city council showed good sense in rejecting the bylaw which would have attempted to keep milady from wearing sun dresses and milord from exposing a "bare torso".

If the bylaw had been passed, it would have fallen to the lot of an overworked police force to enforce it. And if that law were to be enforced, most of the others would have to be forgotten.

* * *

We don't think that the women of Montreal actually would have rioted over the attempt to tell them what was fit and proper to wear, but it seems likely that they might have been quite prepared to make the policeman's lot a very unhappy one come summer.

Granted that some women should be exceedingly careful in their choice of cool summer clothing in public, figures being as variable as they are, we still feel that most of them have enough common sense to combine comfort and taste in the right proportion.

* * *

As usual, with or without restrictive bylaws, most men will continue to be uncomfortable through the summer in tight collars, and serge or worsted suits.

(The Herald)

Plus de bons de passages

Une instruction de l'Office des Changes aux intermédiaires agréés fait connaître que les voyageurs quittant la France à destination des ports ou aéroports du bassin méditerranéen sont désormais dispensés de solliciter la délivrance d'un bon de passage, quel que soit le mode de locomotion employé. Ils pourront donc payer librement en francs français le prix de leur billet aller ou aller et retour.

Les beaux



—Elle ne nous salue pas . . . C'est-y qu'elle nous connaît?

Entre Canadiens de bonne volonté

par Eugène L'HEUREUX

Où est la faillite?

Les adversaires du Gouvernement Godbout avaient prédit que l'Hydro-Québec — le fameux "cheval crevé" — serait une lourde charge pour la Province et occasionnerait une augmentation des tarifs d'électricité. Ils le combattirent avec acharnement avons-nous vu hier. — Eh! bien, examinons un peu les finances de l'Hydro.

En 1944 (8 mois), revenus de $21,465,413.36; en 1945, revenus de $29,306,721.88; en 1946, revenus de $30,503,566.55; en 1947, revenus de $31,523,550.99; en 1948, revenus de $33,082,329.65. (Nous n'avons pas les chiffres de 1949).

On voit que les revenus ont augmenté de façon constante et que l'épouvantail de l'éclairage fluorescent (dont nous avons parlé hier) n'était qu'une mauvaise farce d'élections.

L'Hydro-Québec, établie malgré l'opposition combinée de l'Union Nationale, des Trusts et de certains ennemis du Gouvernement fédéral, qui la dénonçaient comme un éléphant à porter — tout le monde se souvient de ça — s'avère aujourd'hui une excellente affaire. Une affaire si avantageuse que le Gouvernement de l'Union Nationale puise dans la caisse de l'Hydro-Québec pour payer une partie de l'administration provinciale et dissimuler ses déficits réels.

Exemples

Voici deux exemples qui illustrent fort bien notre affirmation. Depuis 1946, le Gouvernement puise, chaque année, dans la caisse de l'Hydro-Québec $2,800,000, qui servent à payer une partie de ses dépenses relatives à l'instruction publique.

Quand M. le Trésorier affirme que le Gouvernement de l'Union Nationale n'a pas imposé de nouvelle taxe en ces dernière années, il oublie qu'un tel prélèvement sur la caisse de l'Hydro-Québec équivaut à une nouvelle taxe imposée à tous les consommateurs d'électricité de la région montréalaise.

En second lieu, si le Gouvernement n'avait pas vendu, l'an dernier, à l'Hydro-Québec la Centrale du Témiscamingue et le barrage du lac Dozois, moyennant le prix intéressant de $19,640,884, on verrait, à la place du surplus global affiché par M. le Trésorier, un déficit de $12,020,280.

Il est amusant de voir une fillette gouvernementale servir ainsi de vache à lait à un groupe d'hommes qui l'ont tant décrié et combattue. De quatre choses l'une: ou bien l'on n'était pas sérieux, ou bien l'on n'a rien compris à ce vaste problème social de l'Hydro, ou bien l'on a voulu protéger la prébende des trusts, ou bien l'on n'avait en vue qu'un but: gagner le pouvoir, en discréditant MM. Godbout et Hamel, à qui notre Province doit l'institution bienfaisante de l'Hydro-Québec.

Du rachitisme au Pactole

Après avoir dénoncé le projet de l'Hydro-Québec comme une entreprise vouée au rachitisme, les chefs de l'Union Nationale ont vu dans l'Hydro-Québec un riche Pactole. Montés au pouvoir, ils ont même détourné le cours de ses profits vers la caisse de leur gouvernement. — Encore une centralisation, à laquelle on se gardera bien de donner le seul véritable nom qui convienne.

Et pour consommer cet acte de centralisation, l'Union Nationale a même changé complètement la nature de l'Hydro-Québec et faussé le but de cette oeuvre.

Le gouvernement Godbout-Hamel avait fait de l'Hydro-Québec un producteur vendant l'électricité au prix coûtant. Il voulait mettre les consommateurs d'électricité québécois sur le même pied que les consommateurs ontariens, en adoptant une formule aussi semblable que possible à celle des coopératives.

M. Duplessis a changé tout ça. Aujourd'hui, l'Hydro-Québec est une industrie gouvernementale, à qui le gouvernement demande non plus de réduire les taux, mais de verser le plus d'argent possible dans les coffres de l'Etat. Et le gouvernement provincial actuel, infiniment plus centralisateur, de toute manière, que le gouvernement St-Laurent, accentue, encore cette année, la fusion des trésors de la Province et de l'Hydro-Québec.

Régime centralisateur

Evidemment, MM. les clients de l'Hydro, vous devez vous attendre, sous un régime centralisateur, à voir baisser aussi lentement que possible les tarifs de l'électricité. Vous êtes destinés à payer des taxes qui porteront le nom de factures d'électricité.

MM. Godbout et Hamel avaient simplement nationalisé l'électricité; M. Duplessis est allé beaucoup plus loin sur la route de ce qu'on appelel socialisme: il a étatisé l'électricité. Il a fait de la Province un commerçant d'électricité qui vise à réaliser — comme tout vendeur inspiré par l'esprit capitaliste — les plus gros profits possibles.

Contradiction flagrante

Vive l'initiative privée! continuuera-t-on cependant de crier, sans ce soucier le moindrement de la contradiction flagrante entre ses paroles et ses actes.

L'oeuvre de MM. Godbout et Hamel était infiniment plus juste vis-à-vis de la population montréalaise et beaucoup plus saine au point de vue social et politique. Car le peuple a besoin de savoir combien lui coûtent ses administrations publiques. Or, ce sont les taxes avouées, non les taxes dissimulées, qui le renseignent sur ce point.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 2 de Calières, Québec.



WASHINGTON CARROUSEL

Par Drew PEARSON

De nouvelles armes secrètes remplaceront certains types d'avions — Le secrétaire de la Défense Johnson n'a pas exposé les faits clairement au sujet de la puissance aérienne des Etats-Unis — Bien que l'on ait recommandé pour ce pays 700 bombardiers B-36, il n'en compte que 160

WASHINGTON. — Le tableau de la défense des Etats-Unis est si compliqué qu'il est difficile même pour un congressman siégeant aux comités des crédits de l'armée et de la marine de comprendre si les Etats-Unis courent le danger de trop réduire leur défense. Cependant, voici quelques faits que les sénateurs voudront peut-être étudier en rapport avec les opinions du général Eisenhower au sujet de la défense nationale.

1—Le secrétaire Louis Johnson a fait un bon travail pour ce qui est de réduire le personnel civil et de pratiquer des coupures à l'endroit des chantiers maritimes politiques, des anciens forts indiens et autre superflu militaire. C'est lorsque les chantiers maritimes et les postes militaires de leur localité ont été supprimés que les congressmen ont crié le plus fort. Mais Johnson a eu le courage d'accomplir quand même les réductions nécessaires.

2—De nouvelles armes, qui ne peuvent être décrites ici, peuvent rendre désuètes et périmées beaucoup des armes actuelles. C'est une perte d'argent, par conséquent, d'accumuler un arsenal d'armes conventionnelles qui peuvent être démodées dans un an d'ici.

3—Pour ce qui est de l'aviation, considérée comme la principale arme d'attaque des Etats-Unis, le secrétaire Johnson n'a pas livré au public un tableau véritable des faits. La vérité, c'est que la force aérienne est loin en arrière du standard établi pour elle par le Congrès.

Des chiffres décevants

Il convient de rappeler, cependant, que c'est le président Truman, et non le secrétaire Johnson, qui a fait fi du vote du Congrès à l'effet que l'aviation militaire devrait être forte de 70 groupes. Johnson voulait 70 groupes, mais Truman a réduit ce chiffre à 48.

Mais, peut-être à cause de sa super-loyauté à son chef, Johnson n'a pas été franc avec la nation américaine pour ce qui est de l'état véritable de la force aérienne des Etats-Unis.

L'une des plus importantes déclarations de Johnson sur la puissance de l'aviation américains a été remise à la presse le 24 février pour publication — ainsi que l'expliqua Johnson — le 25 février à 7 heures du soir, afin de laisser à son ami Arthur Krock le temps de sortir la nouvelle dans le New York Times.

Dans sa déclaration, le secrétaire de la Défense prétendait que le nombre des membres de l'aviation militaire dépassait à présent le chiffre de 401,000 hommes établi dans le rapport Finletter — l'étude faite par Tom Finletter et d'autres experts sur la puissance que devrait atteindre l'aviation américaine.

Quand on étudie soigneusement la déclaration de Johnson, cependant, on arrive à des faits assez différents. Bien qu'il soit vrai que le personnel de la force aérienne se chiffre à présent par 401,000 hommes, le chiffre de 401,000 établi par Finletter prévoyait que les services de terre — réparations, entretien des aéroports, hangars, etc. — seraient assumés par l'armée. A présent, l'aviation doit assurer ses propres services de terre et, par conséquent, il lui faudrait plus d'hommes.

Trop peu de B-36

Johnson a également dit aux journalistes que les groupes de bombardiers B-29 avaient été doublés, donnant ainsi l'impression que l'aviation disposait d'autant d'avions avec 48 groupes qu'avec 70 des groupes moins importants. En d'autres termes, les groupes de B-29 avaient coutume de compter 30 avions. A présent, disait Johnson, ils en ont 60.

Mais le secrétaire de la Défense n'a pas tout dit. Il n'a pas expliqué, par exemple, que 15 des avions supplémentaires de chaque groupe de 60 sont des avions-citernes. Ils suivent les autres avions pour permettre à ceux-ci de refaire le plein d'essence, mais n'ont aucune valeur de combat. De plus, chaque groupe a été autorisé à compter 20 avions-citernes, bien qu'ils n'en aient que 15. De plus, les B-29 deviennent rapidement désuets et sont censés être remplacés par des B-50. Cependant, ce remplacement ne s'est fait, effectivement, que dans l'un des neuf groupes, jusqu'ici.

En plus des B-29, le rapport Finletter recommandait 700 bombardiers "très lourds". Cela se rapportait aux B-36, alors en perspective, car à l'époque ils n'avaient pas encore été mis à l'essai.

Cependant, aujourd'hui, l'aviation n'a que deux groupes de B-36, c'est-à-dire pas beaucoup plus que 60. On en a commandé 170 autres. Avec cela, cependant, on demeure loin des 700 bombardiers "très lourds" recommandés dans le rapport Finletter.

Le plublic doit connaitre les faits

Johnson prétend aussi qu'en vertu de son programme d'économie, l'aviation aura 8,800 appareils — avec 1,252 nouveaux avions au cours de l'année fiscale 1950 et 1,383 autres l'année suivante. Mais ce que le secrétaire de la Défense n'a pas expliqué, c'est que ces chiffres comprennent les appareils d'entrainement, les avions de transport et tous les autres types.

En fait, la force aérienne ne compte, aujourdt'hui que 3,400 avions de première ligne. Voilà le fait brutal, auquel on ne peut échapper.

Avec une force aérienne de 70 groupes, d'autre part, comme le recommandait le rapport Finletter, il y aurait 6,869 avions de première ligne.

Voilà les faits, pour ce qui a trait à la puissance aérienne des Etats-Unis. Il se peut que le secrétaire Johnson ait raison, et qu'en vue du rapide progrès des avions à réaction, des fusées et autres armes secrètes, le peuple américain ne doive pas dépenser trop d'argent pour des avions qui peuvent devenir bientôt démodés. C'est une question qu'il appartient aux experts de juger.

Jusqu'à ce qu'ils se soient prononcés, cependant, la nation américaine a le droit de connaitre exactement quelle est la situation de la défense.

(Copyright, 1950, by The Bell Syndicate, Inc.)

Les Amis de l'Art

Deux bourses d'études (croquis de modes et couture) valeur de $110.00 chacune, sont gracieusement offertes aux membres de l'Association Les Amis de l'Art (féminins et masculins) par l'Ecole d'Art Enrg.

Conditions. Pour être éligibles, les membres doivent: 1—Etre âgés de 16 ans et plus; 2—Avoir suivi un cours de dessin dans une institution scolaire pendant six mois au moins; 3—Se procurer une formule d'inscription d'ici le 12 avril en s'adressant par lettre au Secrétariat, 3815 Calixa-Lavallée ou par téléphone à Mlle Simonne Larose, FR 1119. (A noter que les boursiers pourront commencer à suivre les cours à partir de septembre 1950).

Billets gratuits. Le 1er avril, concert de l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont; le 4 avril à l'Ermitage, concert de la Petite Symphonie.

Laisser passer sur demande au Secrétariat donnant droit à une réduction sur le prix d'entrée au cinéma.

Les films sélectionnés Cannes

La Commission de sélection a choisi les films suivants qui ont été présentés au cours de la semaine du film français, à Cannes, du 25 février au 5 mars: "La Marie du port", "Prélude à la gloire", "Rendez-vous avec la chance", "La Valse de Paris", "l'Orphée" de Cocteau.

Voici, d'autre part, la liste des documentaires désignés:

"Les petits mystères de Paris", "La lanterne des morts", "La vie tragique d'Utrillo", "Les étoiles de Daudet", "Un cirque passe", "Quand chantent les Antilles", "Islam".

Messieurs — Si vous voulez
Des chemises impeccables...
Tél. AM. 2161 JOLICOEUR

SPECTACLES

AMherst 1169-60 4530, rue de la ROCHE
Roy et Fils Ltée
SPECIALISTES TAPIS et LINOLEUM



Le film grandiose "Marie-Madeleine, Pécheresse" obtient un très vif succès présentement au Saint-Denis. Voici une belle scène du film: Marie-Madeleine versant un précieux parfum sur les pieds du Sauveur. C'est l'artiste de réputation internationale Médéa de Novara qui tient le rôle de la courtisane et Luis Alcoriza celui de Jésus.

"Le Consul" de Gian-Carlo Menotti a remporté un immense succès à New-York

NEW-YORK, (C.P.) — "Le Consul" de Gian-Carlo Menotti est une tragédie magnifique et troublante. Il a bâti son drame musical autour des efforts d'individus épris de liberté pour échapper à une Europe saturée par la police militaire.

L'action se passe "quelque part en Europe", John Sorel, poursuivi par la police secrète de son pays pour ses activités politiques illégales, est forcé de s'enfuir en Amérique, laissant derrière lui sa femme, son enfant malade et sa vieille mère.

Son épouse, Magda, essaye désespérément d'obtenir un visa pour un pays libre où elle entend retrouver son mari. Elle hante les bureaux du consulat, jour et nuit, mais les chinoiseries administratives retardent incessamment l'arrivée de ses papiers. Pendant ce temps, son enfant et la vieille mère, brisés par ces douleurs, meurent tous deux. John, informé par des moyens indirects de ce malheur, retourne dans son pays pour aider sa femme et est arrêté. Magda, pour empêcher l'arrestation de son mari, sans savoir qu'il est déjà sous clef, se tue de désespoir.

La partition de Menotti intensifie l'atmosphère d'angoise et de crainte suscité par le mélodrame qui vient de commencer une série de spectacles au théâtre Barrymore de New-York. Les cordes pleurent et se lamentent, les roulements de tambours représentent les coups fatidiques du destin. Gian-Carlo Menotti, compositeur américain-italien de 37 ans, a écrit la musique et le texte de cette oeuvre et est même l'auteur de la mise-en-scène.

Distribution

Le rôle de Magda est superbement chanté et joué par Patricia Neway et Mary Powers est magnifique dans celui de la mère infortunée. Toutes deux se trouvent appuyées avec force par Cornell Macneil, dans le rôle de John Sorel; Gloria Lane, en secrétaire du consulat; Andrew McKinley, en Nika Magadoff et Maria Marlo en étrangère qui veut, avec Nika Magadoff, quitter également le pays.

Mlle Powers, qui tenait le rôle principal dans "Le Medium" de Menotti, il y a deux ans, chante une tendre berceuse pour son petit-enfant qui se meurt, à un certain moment. A un autre moment, un magicien divertit les gens qui attendent patiemment dans les bureaux du consulat par des tours de passe-passe. Le reste est du drame le plus poignant, magnifiquement réalisé au théâtre.

Le film "Henry V" remis à l'affiche

L'une des plus grandes expériences dans l'histoire du cinéma a été tentée par les Anglais lorsque l'acteur sir Laurence Olivier décida de produire et de diriger un grand film en technicolor tiré du célèbre drame de Shakespeare, "Henry V". Et cette expérience a réussi magnifiquement, comme nous pourrons le voir dès aujourd'hui au cinéma Séville puisque celui-ci remet à l'affiche, en grande exclusivité, cette superbe réalisation.

On peut dire que la tragédie, spectacle à grands déploiements, dans laquelle Olivier lui-même joue le rôle du roi Henri V, qui vainquit les Français sur leur sol, à la bataille d'Agincourt en 1415, est une des oeuvres d'art du cinéma. Elle a coûté deux millions et la maîtrise avec laquelle Olivier a traité le sujet, la vigueur, la beauté qu'il a introduites dans les scènes principales, la douceur qu'il a glissée dans les scènes amoureuses en font un spectacle de premier ordre, du point de vue artistique et du point de vue historique. Drame sanglant de chevalerie et de guerre, son thème principal est l'avènement d'un jeune roi qui, après avoir mené une vie assez libre, doit prouver, en menant ses armées à la bataille, qu'il est digne de porter le sceptre.

La cour de France est présentée dans le film d'une façon magnifique. On dirait des tableaux du plus pur style Renaissance. Et les dialogues entre Henry V et la princesse de France sont charmants. En un mot, "Henry V" est un chef-d'oeuvre digne des plus grands éloges.

Raoul Jobin et les Festivals de Montréal

Le Festivals de Montréal présentent les Chanteurs de Notre-Dame, sous la direction de M. Alphonse Legault, maître de chapelle, samedi le 1er avril, à 8 h. et trente à l'église Notre-Dame, avec comme solistes: Raoul Jobin, Gérard Barbeau, Marcel Prud'homme, Benoit F. Poirier, organiste.

Gary Morton est devenu un comique de grande classe

Ceux qui ont vu Gary Morton à l'El Morocco ne le reconnaîtront plus tellement il a changé. Lundi soir, il a fait ses débuts au Carrousel. Gary Morton s'est amélioré de cent pour cent. Autrefois, il ne faisait qu'une chose amusante, celle du type qui se cherche un emploi. Il a acquis de l'expérience, soit tirer profit de toutes les situations que peuvent provoquer l'arrivée d'un client ou d'une interpellation; son esprit s'est aiguisé et il imagine de tordantes réparties. Il a de l'entrain, de la verve, un bon débit et fait un numéro comique tel qu'on en voit rarement dans un cabaret. Gary Morton est devenu un comique de grande classe.

La direction du Carrousel a entouré Gary Morton de plusieurs artistes de talent.

Mentionnons tout d'abord Marion Bruce, une chanteuse nègre que nous n'avions pas applaudie à Montréal depuis deux ans. Marion Bruce possède une voix chaude et prenante, légèrement sensuelle, une belle personnalité et porte une robe qui lui va à merveille. Son débit est excellent, bien que lors du premier spectacle elle n'était pas toujours d'accord avec la musique. Elle commence son tour de chant en interprétant avec beaucoup d'entrain la mélodie "Who Cares". Elle le continue avec "Can't Help Loving That Man" et "Happiness is a Thing Called Joe".

Les Barrets sont deux artistes de la claquette qui dansent avec beaucoup de virtuosité; ils possèdent un bon sens du rythme. June Morgan est une contortionniste qui semble posséder un corps en caoutchouc; elle est gracieuse dans ses mouvements et elle étonne les plus sceptiques par son extraordinaire souplesse.

Marcel Doré et son orchestre accompagnent avec l'entrain nécessaire les artistes du spectacle.

R. C.

Un concert d'adieu du Choeur Lavallée Smith

Samedi, soir, 1er avril, le Choeur Lavallée-Smith donnera au Sherathon Hall de l'Hôtel Mont-Royal, son concert d'adieu avant son départ pour Haiti où il est l'invité officiel du gouvernement pour une série de concerts à Port-au-Prince.

Voici le programme officiel de ce concert qui sera dirigé par le fondateur du Choeur, M. Jean Charbonneau: 1ère partie: "Pater Noster" de Liszt; "Ave Maria" de Beltjens; "Cor Jesu" de J.-N. Charbonneau; "O Bone Jesu" de Palestrina. 2ième partie: Chant Magyar de Brahms; "Plaisir d'Amour" de Martini; "Ouvre ton coeur" de Bizet; "La Maison Grise" de Giraldeau; "My Johnny was a Shoemaker" de Deems Taylor; "Au Bord du Lac" de Mendelssohn; "Le Beau Danube" de Strauss. 3ième partie: "Et moi, je m'enfuyais"; "Filez, filez, ô mon navire"; "Papillon, tu es volage"; "Au Bois du Rossignolet"; "O Carillon"; "La Surveille de mes Noces"; "Dans tous les cantons"; "Alouette"; "Le Petit Cordonnier"; "J'ai Cueilli la Belle Rose"; "V'là le bon vent"; "Trois Canards"; "O Canada".

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S — "Inspector General", 10.10, 12.30, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

PALACE. — "Key To The City", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

CAPITOL. — "All The King's Men", 10.00, 12.15, 5.35, 4.55, 7.15, 9.35.

PRINCESS. — "Black Hand", 10.20, 12.40, 2.55, 5.15, 7.35, 9.50.

IMPERIAL. — "Black Midnight", 10.00, 12.40, 3.20, 6.05, 8.45. "South Sea Sinner", 11.10, 1.50 4.35, 7.15, 10.00.

ORPHEUM. — "Shamrock Hill", 11.50, 2.45, 5.40, 8.35, "Tension", 10.15, 1.10, 4.05 7.00, 9.55.

ELECTRA. — "L'Assassin ne pardonne pas", 2.15, 5.20, 8.25. "La Vallée maudite", 12.40, 2.40, 6.45, 9.50.

SAINT-DENIS — "Marie Madeleine, Pécheresse", 12.00, 2.14, 4.46, 7.14, 9.42. "La Vie de Raimu", 1.46, 4.14, 6.42, 9.10.

CINEMA DE PARIS. — "Paisa", 11.13, 1.43, 4.13, 6.43, 9.13.

Premier tour de manivelle de "Son Copain" le 15 mai

MM. René Dary, président d'Eclectic Films, une compagnie française de cinéma, et René Germain, président de Québec-Productions, en sont venus à une entente pour tourner le film "Son Copain". La nouvelle a été communiquée hier après-midi lors d'une conférence de presse donnée au Cercle des Journalistes de l'hôtel Laurentien.

"Son Copain" sera tournée en deux versions, soit en français et en anglais. L'on s'attend à ce que les premiers tours de manivelle soient donnés vers le 15 mai.

René Dary, vedette du cinéma français et maintenant acteur-producer, est arrivé à Montréal vendredi matin pour discuter de son projet et l'entente a été conclue à 11.30, mardi soir.

Les artistes de "Son Copain" n'ont pas encore été choisie, mais la distribution sera moitié française, moitié canadienne. Les interprètes tiendront les mêmes rôles dans les deux versions.

Les producers du film ont déclaré qu'ils avaient plusieurs artistes en vue, mais qu'ils n'avaient pris aucune décision; les artistes en vue, mais qu'ils n'avaient pris aucune décision; les artistes pourront être français, italiens, américains, la première condition requise étant qu'ils puissent s'exprimer couremment en français et en anglais. René Dary, vedette de nombreux films dont" L'inconnue no 13", "Le Carrefour des enfants perdus", "Le Révolté", jouera un des principaux rôles.

L'action de "Son Copain" se déroule en France et au Canada. On commencera par tourner la partie de l'action qui se passe au Canada afin de pouvoir capter toute la beauté de notre mois de mai et de juin. Les intérieurs seront tournés aux studios de la Québec-Productions et les extérieurs à Québec, Montréal et St-Hyacinthe.

On ignore le nom du metteur en scène. Pour ce qui est de la traduction anglaise du scénario, on se mettra immédiatement à l'oeuvre.

Avant de terminer son entretien avec les journalistes, René Dary s'est dit enchanté de son séjour au Canada et de la façon chaleureuse dont il a été reçu par M. J.-A. DeSève, président de France-Film, et M. René Germain, président de Québec-Productions. On sait que France-Film distribuera sous peu la première production d'Eclectic Films, "Un Certain Monsieur".

René Dary est parti hier soir pour New-York où il montera à bord d'un avion pour la France, cet avant-midi.

Debussy, Ravel, Fauré et Strauss exécutent leurs propres oeuvres

Le fameux "piano mécanique" du début de ce siècle, qui amusait tant nos grand-mères, est bien mort, aujourd'hui. La radio et le phonographe remplaçent, et avec quels avantages, cet étonnant instrument que n'importe qui pouvait mettre en mouvement à l'aide de pédales.

Beaucoup de gens, avec la mort du piano mécanique, ont pensé que son temps avait été suffisamment court et que rien de bon ne provient d'une pareille machine. Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, on doit leur dire qu'ils ont tort. Car la compagnie de disques Columbia vient de mettre sur le marché quatre albums de musique célèbre, joué par les compositeurs eux-mêmes, enregistrés à l'aide de ces rouleaux perforés que l'on insérait dans ces pianos. L'instrument est tellement démodé, on en parle si peu souvent, que nous ignorions même que Debussy, Ravel, Fauré, Busoni, Saint-Seans, Mahler, Reger, Strauss, Scriabine, Grieg, De Falla, Granados et Paderewski avait gravé leurs exécutions sur ces rouleaux.

Dans un premier album, contenant un disque long playing, Debussy, Ravel et Fauré, qui ne furent point de grands pianistes, font entendre leurs oeuvres comme elles doivent être jouées. Du premier le "Children's Corner", la "Danseuse de Delphes", "Le Vent dans la plaine", "La Cathédrale engloutie", "La Danse de Puck" et "Menestrels". Ravel joue ses "Valses Nobles et Sentimentales" et Fauré, sa Barcarolle en la mineur, opus 26.

On peut entendre, aussi, de grands pianistes du passé comme Théodore Leschetizky, Arthur Nikisch, Jan Paderewski, Xaver Scharwenka, Frank Marshall et Vladimir de Pachmann exécuter la musique des autres.

Retour d'Europe de Violet Archer

Mlle Violet Archer, compositeur montréalais bien connu, sera de retour dans notre ville le 2 avril prochain après une visite en Angleterre, en France, en Suisse et en Italie.

Pendant son absence, elle a fait une étude de la vie musicale à Londres et en Angleterre. Elle a joué pour la B.B.C., à l'Heure Féminine, et aussi en Suisse, pour Radio-Genève, plusieurs de ses compositions. Elle a, de plus fait entendre ses oeuvres à Como et à Cremone, en Italie, et devant le Club des Compositeurs de la Royal Academy of Music de Londres.

Gala de Chant du Club Social Montréal, le 27

Sept jeunes filles et trois jeunes gens prendront part au concours de chant du Club Social Montréal qui aura lieu au Plateau le 27 avril prochain et dont l'enjeu est une bourse de $1,000. Deux autres prix respectivement de $500 et de $100. seront également décernés aux concurrents qui se classeront respectivement deuxième et troisième.

Les dix concurrents ont été choisis au cours d'auditions éliminatoires parmi 33 inscrits. Ce sont: Mlles Sylvie Bernard, Michelle Bonhomme, Agnès Doucet, Constance Lambert, Colette Mérola, Andrée Thériault et Madeleine Trempe; MM. Jacques Bouchard, Jean-Pierre Hurteau et Robert Savoie.

C'est la troisième année consécutive que se tiendra ce Gala de Chant du Club Social Montréal. Comme par les années passées, il y aura un artiste invité au programme. Cette fois, ce sera le célèbre pianiste franco-américain, Gilbert Gervais, de Royal Oak, Michigan, bien connu dans son Etat natal ainsi que sur la côte américaine du Pacifique où il a donné de nombreux récitals et joué avec plusieurs orchestres symphoniques. Bien qu'il ne soit âgé que de 27 ans, Gilbert Gervais s'est déjé taillé une solide réputation comme pianiste et même comme organiste. On lui reconnait une technique impeccable, une grande sensibilité et un goût exquis dans le choix de ses programmes. Tout entier à sa musique, il est reconnu comme un interprète fidèle de la pensée des grands maitres du clavier. Aussi la critique américaine n'a pas hésité à le saluer comme "le meilleur pianiste de sa génération".

Profitant de son séjour à Montréal comme artiste invité du Club Social Montréal, Gilbert Gervais donnera un récital de choix au Théâtre des Compagnons le 24 avril prochain.



Barbara Bates et Danny Kaye, dans une scène du film "The Inspector General", qui passe à l'écran du théâtre Loew's.

Albert Spalding préfère se retirer du concert avant l'horrible déclin

Le célèbre violoniste Albert Spalding terminera une brillante carrière internationale le 19 juin prochain, alors qu'il inaugurera les concerts d'été du Stadium de New-York. "Je marquerai ainsi", a-t-il dit, "la fin officielle de ma carrière. Je ne donnerai aucun récital d'adieu. Je pense depuis longtemps à ceci. J'ai eu une carrière longue et intéressante, quarante-cinq ans de concerts publiques, et désire me retirer avant les premiers signes horribles du déclin."

Monsieur Spalding a, aujourd'hui, 61 ans. "J'étais très jeune lorsque j'ai commencé à jouer", continue-t-il. "Mais je n'étais pas un enfant prodige. Peut-être pensez-vous que je me retire définitivement. Vous avez raison mais, cela, sans dire adien à la musique pour de bon. Je jouerai encore pour mon plaisir et composerai, aussi".

Albert Spalding est né à Chicago et a fait ses débuts à Paris, en 1905. Il a suscité partout, en Europe, en Amérique et en Asie, un immense intérêt. L'artiste part, maintenant, pour sa maison en Floride, avec sa femme, pour quelques jours. Il doit jouer, bientôt, à Pittsburgh et dans l'ouest. Le 19 juin, au Stadium, sera le dernier concert public du violoniste. "Je serai probablement plus occupé avec la musique que jamais", dit-il. "Ca n'est pas la fin de ma vie mais son véritable commencement puisque je serai plus étroitement uni à la musique qu'avant".

AUX Gourmets
Nous sommes heureux de vous annoncer que maintenant, la cuisine est sous la direction d'un nouveau chef dans la personne de
M. GILBERT PERROT
de Lyon, France
L'incomparable pianiste
PAUL GINGRAS
en vedette tous les soirs
Blue Bird
CAFE
AIR CLIMATISE
1220, rue Université - MA. 8827

Sensationnels danses hindous
Samedi, le 1er avril
SUJATA ET ASOKA
Danses de l'Inde et du Thibet
"TOUT A FAIT RAVISSANT" N. Y. TIMES
BILLETS: 2.00 - 1.50 - 1.00
AUDITORIUM DE SAINT-LAURENT
Renseignements: BY. 2447

TIENS, OU VAS-TU ? Mais
Chez Pierre
On se laisse entraîner de côté et d'autre et l'on oublie que :
CHEZ PIERRE
sont ouverts de midi à 11 heures du soir
ET AUTRE CHOSE !
Il y a l'atmosphère ! Et leur cuisine lyonnaise !
ON Y VA !!!
Chez Pierre
1263, rue Labelle
Tél.: PL. 1590-0106
(LICENCE)

CONTINENTAL
LE PLUS NOUVEAU ET LE PLUS CHIC
COCKTAIL LOUNGE
à Montréal
Divertissement continuel tous les soirs
★ JOGAN SISTERS
Piano et Bongo Drum
★ Jacqueline Payette
Chanteuse-accordéoniste
★ Roland CANTIN
à l'orgue Hammond
★ Marcel Gamache
Etoile de la radio et M.C.
PAS DE MINIMUM
PAS DE FRAIS DE COUVERT
VIC (Vienna Grill) DUPUIS
Gérant
St-Catherine St-Urbain

Ce soir
LES GUEUX AU PARADIS
chez
les Compagnons
La pièce la plus drôle de leur répertoire
AM. 7739 — Livraison : BE. 4257

11ième REPRÉSENTATION
Au Gésù
Demain soir
Le MARCHEUR
de
YVES THERIAULT
Un grand succès dramatique !
LA. 4453
Livraison à domicile : LA. 5236 — BE. 4257
2.25 - 1.75 - 1.25
ENCORE PLUSIEURS BONS BILLETS POUR CE SOIR
Réservez immédiatement

CINEMA PARIS
DEUXIEME SEMAINE
DU CINEMA TOTAL
PAISA
LE FILM QUI A RENDU FAMEUX LE NOM DE ROSSELLINI
Programme double !
Le Prince des Voleurs
JON HALL
2e GRAND FILM
IL FOUILLE DANS LA VIE PRIVEE DE CINQ FEMMES
Franchot TONE Janet BLAIR
LES LIENS DU PASSE
Janis Carter Adele Jergens Glenda Farrell
En plus sur la scène
CE SOIR
l'émission radiophonique
VARIETES 57
CHAMPLAIN
1675 ST-CATHERINE E. . . FA. 1686

SEVILLE
Art Theatre
près du FORUM
PRIX REGULIERS !
LAURENCE OLIVIER
"HENRY V"
SIR ERNEST McMILLAN dirigeant l'orchestre symphonique de Toronto
MAINTENANT Matinée 10-1 25¢

SAINT-DENIS
LA TRAGEDIE SUBLIME
LA PASSION DU CHRIST
"Ses péchés lui sont pardonnés parce qu'elle a beaucoup aimé"
MARIE-MADELEINE pécheresse
En programme double avec
La vie de RAIMU
D'APRES LES IMAGES DE SES FILMS
Au même programme !
2 GRANDS FILMS
"LA VALLEE MAUDITE"
avec CINECOLOR
SCOTT - BRITTON
L'assassin ne pardonne pas
A L'AFFICHE
ELECTRA

M G M's Riotous Romance
CLARK GABLE LORETTA YOUNG
Key to the City
with MARILYN MAXWELL FRANK MORGAN
A L'AFFICHE PALACE

South Sea SINNER
A L'AFFICHE
Venez entendre ! BLUE LAGOON
I'M THE LONESOME GAL IN TOWN
IT HAD TO BE YOU
ONE MAN WOMAN
LISZT CONCERTO in A Major
SHELLEY WINTERS - MACDONALD CAREY CARTER
Black Magic
Impérial

DANNY KAYE in the Inspector General
Technicolor
A L'AFFICHE
Loew's

Black Hand
GENE KELLY
PRINCESS A L'AFFICHE

TENSION
Richard BASEHART - Audrey TOTTER
Cyd CHARISSE - Barry SULLIVAN
Sujet additionnel SHAMROCK HILL
Stationnement gratuit
A L'AFFICHE Orpheum

LE FILM QUI A RAPPORTE 3 PRIX DE L'ACADEMIE
BRODERICK CRAWFORD le meilleur interprète masculin
MERCEDES McCAMBRIDGE la meilleure actrice de ce rôle
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
ALL THE KING'S MEN
DEUXIEME SEMAINE
Capitol

FORMIDABLE !
LES MAD-MOISELLES
KINGSTON, RICE ET STRINGER
avec Milton Lyons au piano
Directement de New-York
Etoiles de la radio et de la télévision
plus
DON HASKETT
Chanteur de la scène de la radio et de la télévision
avec
Joska De Barbary Violoniste tzigane
Len Berger Pianiste et compositeur
PAVED PATRON PARKING
RUBY FOO'S
7815 DECARIE BLVD.... EX.6533
2 DINING ROOMS 3 COCKTAIL LOUNGES AIR CONDITIONED

Championne



Aja Vrzanova, patineuse tchécoslovaque qui détient le championnat amateur mondial du patinage de fantaisie, étant venue en Angleterre (à l'occasion d'un concours de patinage) refuse de retourner dans son pays. Elle affirme que tant que les communistes règneront dans son pays, elle n'y retournera pas. Mlle Vrzanova est âgée de 18 ans et est la fille d'un des principaux officiers du gouvernement communiste de la Tchécoslovaquie. Elle espère pouvoir passer aux Etats-Unis et, en ce moment, habite, dans la banlieue londonienne, la maison de M. Arnold Gershwile, son entraîneur sportif.

Réunion de la Société de secours aux enfants infirmes

"AVIS est par les présentes donné que la vingtième réunion annuelle de La Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec, Inc., sera tenue le mardi 11 avril 1950, à 5 heures, en l'hôtel Ritz Carlton, Montréal."

"Par ordre du Conseil d'Administration."

Le Service de santé parle à Montréal

Il arrive souvent, en hiver surtout, qu'on croit avoir un simple rhume et qu'on n'y attache aucune importance. Cependant, si ce rhume se prolonge d'une façon anormale et s'il s'accompagne d'une température même légère, d'une perte de poids, de fatigue au moindre effort, il peut fort bien se faire qu'il s'agisse d'une affection plus grave!

Il ne faut pas voir la tuberculose partout, mais il y a un excellent moyen de savoir s'il s'agit d'un simple rhume, d'une bronchite ou si la tuberculose au début est en cause. Ce moyen, c'est l'examen clinique et l'examen radiographique des poumons.

Ainsi, en un court espace de temps, nous serons rassurés sur la gravité de notre cas. Si nous n'avons qu'un rhume, tant mieux; si, par malheur, nous sommes atteints de tuberculose, le traitement, le repos au grand air et une alimentation convenable auront raison de la maladie en quelques mois. **Prière de ne jamais oublier que la tuberculose traitée dès le début guérit dans 70 à 80 pour cent des cas.**

En conséquence, si nous toussons trop longtemps, si nous expectorons, si le moindre effort nous fatigue, si nous maigrissons et accusons de la température, en un mot **si nous avons l'impression que tout ne va plus comme auparavant, voyons le médecin sur le champ.** La moindre négligence pourrait nous conduire à un stage de la maladie où elle serait difficilement guérissable.

Soyons prudents et prévoyants, nous agirons ainsi dans l'intérêt de notre santé et de notre vie.

Grande leçon

Est-il mouvement plus touchant que celui du don de tapis entièrement fait par la reine-mère d'Angleterre au gouvernement britannique, ce tapis qui, actuellement, fait voyage aux Etats-Unis et au Canada?

La reine aurait pu offrir des bijoux. Elle n'en doit pas manquer: de diamants, d'émeraudes, de perles et de rubis. Elle aurait pu offrir des dentelles; elle doit en posséder des Valenciennes authentiques, des cols de point d'Alençon ou de Bruges, des médaillons de Venise, des guipures du Puy, ou des Chantilly de la plus pure origine. Et des porcelaines? le Doulton royal, les Sèvres, les Limoges, les Ming et les Tching ne doivent pas manquer dans les armoires de la maison royale. Et les cristaux? les verriers les plus habiles du monde entier ont toujours eu cet orgueil de créer la pièce royale pour cadeau officiel d'une monarchie à l'autre. Des Reines Christine aux Reines Marie, d'une reine à l'autre, on savait toujours quel pur joyau de verre on pouvait présenter avec toujours la certitude que ce serait glorifier et l'amitié et le travail.

Non. Elle n'a donné ni bijoux, ni dentelles, ni fine porcelaine, ni cristal clair.

Elle offre avec amour une oeuvre de ses mains.

L'information précise que ce tapis a été fait par la reine-mère, en huit ans de loisirs.

Huit ans. A compter que le tapis a été fini en 1949, cela nous remet en 1941. La pauvre année de cette triste guerre! Alors que la France semblait anéantie, que toutes les populations étaient affolées, affamées, désaxées; que toutes les stratégies diplomatiques et militaires, qui avaient dans l'histoire des peuples, assuré la justice et l'espérance, ne voulaient plus rien dire, 1941. La jeunesse était désemparée. Il restait les vieillards et les anciens qui prenaient le temps de réfléchir et de penser que peut-être encore il y aurait les vertus éternelles et les vieilles fois qui pourraient encore contenir de l'espérance.

Quelque part, dans la campagne anglaise, réfléchissant et priant, il y avait une grande dame qui coupait des bouts de laine, qui les attachait solidement sur une bonne toile de fond, et qui pendant des années y remit sa persévérance, son courage, son habileté; une grande dame, qui, entre les brins, créant l'harmonie, attacha de la confiance avec des doigts tremblants parfois, des doigts froids d'angoisse, mais que la laine réchauffait.

Huit ans d'amour, de confiance et d'habileté!

Grande leçon. Noble exemple!

Claudette

Négociations qui reviennent aux diplomates, non aux politiciens

Hier après-midi, au Château de Ramesay, sous la présidence d'honneur de M. J. H. Van Roijen, ambassadeur des Pays-Bas au Canada, et de Mme Roijen, avait lieu un thé-causerie organisé par la section féminine de la Société d'archéologie et de numismatique. A cette occasion, M. N. Fieldhouse, professeur à l'Université McGill, prononçait une conférence intitulée: "Affaires très étranges".

Mme Cinrad Manseau, présidente de la section, présenta le conférencier qui fut remercié par le président d'honneur.

Innovation dangereuse

Au cours de son exposé, M. Fieldhouse fait remarquer que la nouvelle tendance qu'ont certains pays démocratiques à confier à leurs politiciens un rôle dans les négociations officielles, comporte certains dangers. Il est entendu qu'il y a des cas où le premier ministre où le ministre des Affaires étrangères doivent assister à des conférences importantes. Cependant, il vaut beaucoup mieux confier la responsabilité de ces pourparlers aux diplomates de carrière qui, eux, étant sur les lieux, ont tout le loisir pour faire des visites régulières, sans tambour ni trompettes, aux gouvernants des pays où leurs fonctions les retiennent. Entre ces entrevues, ils en profitent pour commmuniquer avec leur propre gouvernement en rendant compte des démarches en cours; ce qui donne le temps aux intéressés de réfléchir aux problèmes et en venir à des décisions mieux mûries. Un autre avantage à cette manière de faire, est que le public n'est pas excité et mis en ébulition, dans l'expectative des résultats de ces rencontres à grand renfort de publicité, comme il se produit toujours lorsqu'un chef d'Etat ou un de ses ministres fait une visite à l'étranger.

Le patron du jour



Patron No 9446

Habillez la plus belle des fillettes de la plus belle des robes! Voici une vraie miniature de costume-soleil. Votre enfant sera toute joyeuse de revêtir un ensemble comme celui d'une "grande fille".

Le patron No 9446 est établi dans les grandeurs 2, 4, 6, 8, 10. La grandeur 6 requiert (robe et boléro) 1¾ verge dans un tissu de 35 pouces. 1 verge de couleur contrastante.

Pour vous procurer ce patron, écrivez au SERVICE DES PATRONS, LE CANADA, 60 OUEST, RUE FRONT, TORONTO, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 30c, taxe comprise. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE) Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

BRIDGE-CONTRAT

Déclarations

La demande impérative de Sud à l'ouverture des enchères indique un jeu tellement puissant qu'il croit pouvoir accomplir un contrat de manche, même avec un jeu nul aux mains de son partenaire. C'est pour cette raison qu'une déclaration d'ouverture au palier de deux levées est impérative sans condition jusqu'à la manche; si l'ouvreur fait confiance au partenaire, celui-ci doit transmettre des renseignements précis sur sa première réponse. Le point important est d'indiquer le nombre de levées d'honneurs, afin d'encourager au chelem. Par contre, si le répondeur ne détient pas une levée d'honneur et demie, il doit commencer par employer la convention de deux sans-atout, quitte à annoncer une suite déclarable à une autre ronde, s'il y a lieu.

Dans la donne présente, Nord répond par trois carreaux pour indiquer une suite déclarable à carreau et un compte minimum d'une levée d'honneur et demie. Cette réponse est encourageante, mais ne dit rien au sujet du soutien quelconque à coeur.

Donneur: Sud.
Tous vulnérables.

NORD
♠ D 2
♡ 9 8 7 4
◇ A D 9 8 5
♣ D 5

OUEST
♠ R V 10 9 8 6 5
♡ 3
◇ 6
♣ R 10 9 7

EST
♠ 4 3
♡ 6 5 2
◇ 7 4 3 2
♣ 8 4 3 2

SUD
♠ A 7
♡ A R D V 10
◇ R V 10
♣ A V 6

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♡	3 ♠	5 ◇	passe
4 s-atout	passe	6 ♡	passe
7 ♡	— — —		

Ouest entame du trois de coeur.

Au retour des enchères, Sud est très satisfait de la réponse de Nord, vu qu'il détient lui-même R-V-10 de carreau et que la longue suite du partenaire promêt de pouvoir défausser deux perdants. Sud emploie la convention du Quatre Sans-Atouts pour se renseigner sur l'As de carreau et Nord saute à six coeur.

Une réponse à cinq carreaux par Nord aurait été un signal conventionnel pour modérer les ambitions de Sud; une réponse à six carreaux aurait donné le renseignement de l'As de carreau, mais l'équipe N-S pourrait finir par choisir le mauvais contrat final. Le saut à six coeurs indique un As et un soutien normal à coeur. Sud réalise qu'il suffit de trouver une suite de six cartes à carreau, un Roi, ou n'importe quelle distribution favorable au jeu de Nord pour assurer le succès d'un Grand Chelem et il est parfaitement justifié de la demander.

TA-RAIS-DU.





Mère et fille . . .

Duo qui porte les mêmes gants de chamoisette. Pratiques et coquets, ces gants plaisent aux petites et aux grandes.

Dans le Monde

Déjeuner

Mme J.-Herman Van Roijen, ambassadrice des Pays-Bas au Canada, présidera le déjeuner des Epicuriennes, le jeudi 30 mars, au Ritz-Carlton. Mme Sevenster, femme du consul général de Hollande à Montréal, accompagnera Mme Van Roijen. Les autres invitées à ce déjeuner sont Mmes Gérard Boudrias, Terry Flahiff, Fernand Serdongs, J.-A. Thouin, Lamar Roberts et Simone Gélinas.

* * *

Concert d'adieu

Plusieurs personnalités assisteront, samedi soir, au Sheraton Hall, à l'hôtel Mont-Royal, au concert d'adieu donné par le choeur Lavallée-Smith, à l'occasion de son départ pour Haïti. Le choeur de Jean Charbonneau vient d'être invité par le gouvernement haïtien pour donner une série de concerts dans la ville de Port-au-Prince, à l'occasion de l'Exposition internationale.

Assisteront au concert de samedi soir MM. Arthur Dansereau, Arthur Tremblay, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, Charles-E. Gravel, président de la Banque Canadienne-Nationale, Guy Thombs, Jean Fournier, Me Paul-Galt Michaud, Me Jacques Fournier, le colonel J.-A. Mercier, les lieutenants-colonels J.-L. Dansereau, Horace Boivin, Frank P. Lalonde, A. Marchessault, Arthur Séguin et tous les consuls des pays de l'Amérique latine.

* * *

Partie de cartes

C'est le 19 avril prochain à 2 heures qu'aura lieu, dans les salles du Jardin de l'Enfance, (blvd Pie IX) la partie de cartes organisée par les dames patronesses de l'hospice de la Providence. Bienvenue aux amies de l'oeuvre.

* * *

Les Amis de l'Art

Tout dernièrement, avait lieu en l'Ecole Normale de St-Jérôme, une réception à l'occasion de l'exposition de Caricatures organisée par LES AMIS DE L'ART.

* * *

Club St-Laurent

Le club St-Laurent des aveugles tenait sa première réunion annuelle mercredi, le 29 mars à 803 rue Boucher. Le but principal de cette assemblée était l'élection du nouveau comité qui prendra la direction du club pendant une année entière. Le président d'élection était M. J. Cimon.

* * *

Revue de Haute Elégance

La Ligue du Service Social de la Miséricorde présentera une revue de haute élégance, lundi 24 avril, en l'Hôtel Mont-Royal, à 8 h. 30, au bénéfice de ses oeuvres. Cet événement mondain est sous la présidence de Mme Louis St-Laurent.

Prochain mariage

Le mariage de Mlle Jeannette Bégin, fille de M. et de Mme Achille Bégin, avec M. Jean-Marie Maher, fils de M. et de Mme Pierre Maher, sera célébré, dans l'intimité, le lundi 10 avril, à 8 heures, en l'église St-Arsène. Pas de faire-part.

* * *

Déplacements

Mme Charles De Guise est retournée à Québec après avoir passé quelques jours à Montréal.

* * *

Mme Philippe Paradis de Québec est arrivée à Montréal, où elle résidera désormais.

* * *

M. Jean-Marie Gauvreau, de Montréal, a fait un bref séjour à Québec.

* * *

Mme Paul Rolland est revenue dans la métropole, après avoir passé quelque temps à Québec, où elle fut l'invitée de sa mère, Mme M.-D. Janitsch.

* * *

M. Philippe Hurteau est revenu dans la métropole après avoir passé la fin de semaine à Québec.

* * *

M. Florian Gagnon fait actuellement un séjour en Europe.

Assemblée des infirmières de Montréal

Les infirmières de district No XI de l'Association des infirmières de la province de Québec ont tenu, cette semaine, leur assemblée générale sous la présidence de Mlle B. Laliberté.

L'assemblée ayant lieu à l'hôpital de la Miséricorde groupait un nombre imposant d'infirmières tant religieuses que laïques.

La présidente, dans son allocution, a soumis les problèmes à discuter. Des rapports ont été présentés et l'élection des membres au comité de régie a eu lieu.

Le chanoine Jean Viollet, chevalier de la Légion d'Honneur, a parlé "du rôle de l'infirmière dans la vie moderne" et exposé quelques problèmes actuels sur lesquels l'infirmière doit prendre ses responsabilités morales.

A la séance du soir, à l'hôtel Windsor, devant un auditoire nombreux et vivement intéressé, le Dr Hans Selye, professeur et directeur de l'Institut de médecine et chirurgie expérimentale à l'Université de Montréal, a parlé des "Tensions diverses" en expliquant ce qu'est le "stress" et fait un court exposé de ses expériences personnelles sur la glande surrénale.

Bain de repos



Avez-vous les pieds "morts" après une longue journée de travail où ils vous ont portée, aidée et suivie? . . . Baignez-les d'eau tiède à laquelle vous ajouterez une cuillerée à soupe de soda à pâte pour un gallon d'eau. Et vous reprendrez, avec des pieds "vivants", une route joyeuse.

Maturité, vertu de l'esprit adulte

Au nombre des lettres que nous recevons, plusieurs consultantes utilisent le mot "maturité" sans se rendre bien compte de ce que ce mot veut dire.

Depuis longtemps, je cherchais à définir, avec plus de précisions, ce terme si souvent employé. Dimanche dernier, j'ai entendu un prédicateur qui a longuement parlé de "maturité".

"Il n'y a pas que la maturité physique, dit-il, il y a surtout la maturité spirituelle, dans le sens d'esprit, d'intellectuellisme".

Dès sa naissance, l'enfant fait des efforts afin d'être lui-même, il s'ouvre les yeux, puis tend les bras. Ensuite, il ajuste sa vue, c'est-à-dire: met ses yeux au foyer, et tout se développe ainsi. Il ne cesse de "prendre", mais quand il devient un homme, il ne peut faire autrement que de "donner". La maturité c'est justement ce point où l'on cesse de prendre pour donner. Ce don porte le nom d'altruisme.

Plusieurs grandissent biologiquement, mais restent mentalement, enfants toute leur vie; ils ne donnent rien de leur intellect. Ces derniers n'ont pas atteint la maturité, car il n'est pas ici question seulement du côté physique, du côté matériel, mais des valeurs spirituelles et ces valeurs aussi, lorsqu'elles ont grandi, qu'elles se sont perfectionnées, se communiquent. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'au contraire des pièces de monnaie, celui qui en fait don ne s'apauvrit pas, bien au contraire, il s'enrichit car il donne plus de valeur à la société dans laquelle il vit.

Songez bien, chères consultantes, lorsque vous employez le mot "maturité" dans vos lettres, si vous voulez bien dire maturité physique ou, ce qui est plus complet, plus près de la perfection, maturité intellectuelle. Cette valeur qui est l'éducation, la façon de penser, de vivre, d'agir, la solidité du jugement.

Maintenant que nous avons disserté sur ce mot, regardons ce que le petit Larousse écrit au mot **Maturité**: état, qualité de ce qui est mûr; état des choses parvenues à leur complet développement. Et on donne comme exemple: "La maturité de l'esprit".

Le mot **maturité** implique aussi celui de **sagesse.** Vous voyez que nous sommes déjà bien loin du physique, de la matière. Parler avec maturité, c'est, souligne Larousse, parler "avec circonspection et sagement".

Circonspection implique aussi les mots **prudence** et **discrétion.** On dit même que la "circonspection mesure les paroles du sage".

Quand on est parvenu à mesurer les paroles des sages, on est déjà très loin du terre-à-terre, on a atteint ou l'on est sur le point d'atteindre la maturité.



LA JOURNEE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous possédez une puissante personnalité. Vous avez l'intention de vivre à votre façon sans tolérer d'interférence. Cette individualité est recommandable tant que vous ne la pousserez pas trop loin, au point de devenir parfois antisocial.

Vous êtes fortement enclin aux question scientifiques et si vous vous y adonnez au cours de votre jeunesse, vous serez peut-être tenté d'adapter une des sciences comme carrière.

Vous autres, les femmes, en particulier, vous êtes très populaires auprès des membres de l'autre sexe. Vous avez beaucoup de goût en matière de vêtements et vous seriez même en mesure de créer des modèles originaux. Vous aimez beaucoup votre foyer et votre famille et il est probable que vous trouverez votre plus grand bonheur en vous mariant jeune. Les hommes aussi préféreront avoir leur propre famille dès qu'ils seront en âge de quitter le foyer paternel.

Veillez à ne pas attacher trop d'importance aux biens matériels de ce monde. Vous avez tout le talent requis pour faire de l'argent et il vous serait facile, si vous n'y prenez garde, de tomber dans l'avarice — sous prétexte que vous économisez votre argent pour les mauvais jours proverbiaux. Quoique l'économie est une excellente chose, vous rendres votre famille, ainsi que vous-même, malheureux en étant trop "près de vos sous".

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Réglez toutes vos dettes. N'entreprenez pas de nouveaux projets tout de suite, mais préparez-vous, car ce sera bientôt le temps!

Taureau — 21 avril au 21 mai — Soyez diplomate et évitez les arguments familiaux. Reposez-vous et, si vous le pouvez, remettez à plus tard un voyage d'affaires.

Gemeaux — 22 mai au 22 juin — Les perspectives vous sont favorables en général, mais certaines influences extérieure iront peut-être contre vos intérêts. Soyez prudent.

Cancer — 23 juin au 23 juillet— Soyez prudent dans toute question de jugement. Faites attention en prenant des décisions. "Lentement mais sûrement", aujourd'hui!

Lion — 24 juillet au 23 août — Ayez recours à votre bon sens lorsqu'il s'agit de décider d'une question légale ou commerciale. Ne vous fiez pas à vos émotions.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Soyez conservateur dans vos actions. Ce n'est pas le temps de prendre des décisions extravagantes. Agissez d'après les faits.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — En agissant avec calme et en gardant vos nerfs sous contrôle vous surmonterez facilement les obstacles mineurs. Soyez diplomate.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Ne faites pas de promesses à moins de pouvoir les tenir. Mieux vaut promettre moins et accomplir plus.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Faites de nouveaux contacts, mais attendez d'être certain de votre affaire avant d'entreprendre un nouveau projet.

Capricorne — 23 déc. au 20 janv. — L'extravagance est une bien mauvaise politique, aujourd'hui. Les sautes d'humeur ne vous aideront pas; donc contrôlez votre tempérament. Soyez calme.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — La négligence peut s'avérer fatale à un projet très important. Remettez à plus tard toute décision légale, si vous le pouvez.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — L'attention au devoir et une attitude conservatrice envers tous les nouveaux projets est à recommander, présentement.

Chandail



Ce séduisant chandail nous vient de Californie. De laine douce et légère, il est garni de boutons en simili-perles et se trouve dans les teintes claires avec bandes foncées faisant contraste. Le modèle le porte, ici, avec une jupe de jersey de laine. Vous aimerez le porter, au printemps, avec un costume, et, durant l'été, pour vous adonner aux sports.

A nos lecteurs

De nombreux lecteurs du "Canada" ne peuvent se le procurer régulièrement tous les matins. Pour ne pas être déçu, retenez votre exemplaire auprès de votre dépositaire.

A la demande de sa nombreuse clientèle

"AU PETIT VERSAILLES" La maison du cadeau 930 STE. CATHERINE E.

AU PETIT VERSAILLES
LA MAISON DU CADEAU

annonce l'ouverture de deux nouveaux rayons:

ARTICLES RELIGIEUX
- CHAPELETS
- LIVRES DE PRIERES
- CRUCIFIX
- MEDAILLONS
- STATUETTES

CADEAUX POUR MESSIEURS
- BRIQUETS: Ronson, Zippo et Presto
- STYLOS: Waterman et Parker
- PORTE-BILLETS en cuir Morocco et "Pinseal"
- RASOIRS: Sunbeam, Packard, Remington et Schick

AU PETIT VERSAILLES
930 EST, RUE STE-CATHERINE

Elégance Printanière



Beaumont
par AIRD

Tout à fait dans la note printanière, ce joli soulier vous apportera le confort et l'élégance que vous désirez. Que vous le choisissiez de suède ou de veau, il vous procurera plaisir et satisfaction. Choix des couleurs le plus en vogue.

Les souliers de marque BEAUMONT se vendent de $10.00 à $13.00.

Fabriqué à Montréal par AIRD & SON LTD.

Vendu par les meilleurs détaillants de chaussures

AU PALAIS DE JUSTICE

Par Adolphe NANTEL

Cette démission

Me Maurice Sauvé, rencontré au Palais hier, n'a pas nié qu'il serait candidat à l'échevinage à Ville St-Laurent, à cause du départ de M. Roland Mantha, qui a démissionné. Le conseil avait refusé d'accepter la démission de l'un de ses plus distingués membres mais M. Mantha négligea de prendre part aux délibérations du conseil pendant trois mois, rendant automatiquement son siège vacant.

Une "chasse-galerie"

Fernand Fredette, 30 ans, 8418 rue St-Denis, un chauffeur de taxi, qui prétendait s'être fait jouer un tour par la police, qui lui affirmait avoir vu un cadavre dans la valise de sa voiture, a subi son procès devant le juge Armand Cloutier, hier, sous une accusation de conduite dangereuse, ayant filé à 50 milles à l'heure à l'heure du loup.

Le tribunal a reconnu l'inculpé coupable pour lui coller une amende de $25, les frais et annuler son permis de conduire pour une période de trois mois.

Fredette, questionné par Me Louis-Philippe Mercure, c.r., avocat du service de la police, expliqua que deux voitures de police-secours l'ont pourchassé pour se mettre à tirer dans sa direction. Le chauffeur réalisa alors qu'il n'était plus question de farce et il arrêta. On visita l'arrière de l'auto, mais pas plus de cadavre que sur la main.

AVIS DE LICITATION

AVIS est donné qu'en vertu d'un jugement de la Cour supérieure, siégeant à Montréal, dans le district de Montréal, le 10 mars 1950, dans une cause dans laquelle Denis Doody, de la ville de Westmount, dudit district de Montréal, gentilhomme, est demandeur et les héritiers de feu Eliza Doody, épouse de George E. Powell, de son vivant de la ville d'Eau Claire dans l'état de Wisconsin, un des Etats-Unis de l'Amérique, sont défendeurs, ordonnant la licitation de certains immeubles désignés comme suit, savoir:

"Certains lots situés dans le quartier Ste-Anne, dans la dite cité de Montréal, et plus particulièrement désignés aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Anne, comme lots numéros mil deux cent quatre-vingt-un et mil deux cent quatre-vingt-deux (numéros 1281 et 1282) donnant sur la rue William:

les immeubles ci-dessus désignés seront mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur le 3 mai 1950, Cour tenante, dans la salle numéro 31 du Palais de Justice de Montréal, ou à telle autre salle à laquelle la licitation pourrait être reférée à 10:15 du matin, sujet aux charges, clauses et conditions indiquées dans le cahier des charges déposé au greffe du protonotaire de la dite Cour; et que toute opposition à fin d'annuler, à fin de charge ou à fin de distraire à ladite licitation, devra être déposée au greffe du protonotaire de ladite Cour au moins douze jours avant le jour fixé comme susdit pour la vente et adjudication, et que toute opposition à fin de conserver devra être déposée dans les six jours après l'adjudication; et, à défaut par les intéressés de déposer lesdites oppositions dans les délais prescrits par le présent, ils seront forclos du droit de le faire.

Montréal, le 28 mars 1950.

SCOTT, HUGESSEN, MACKLAIER & CHISHOLM,
Procureurs du demandeur.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Tél. : PL. 1442
Prévost, Montpetit, Noël, Desjardins et Ducharme
AVOCATS ET PROCUREURS
Claude Prévost, C.R. Jean-Paul Noël
André Montpetit, C.R. Guy Desjardins
Claude Ducharme
460, ST-JEAN SUITE 513
Montréal

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
J.-Alex. Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
Luc Parent, B.C.L.
112 ouest, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique : "Geoffrion"
Tel.: HArbour 8177 MONTREAL

Le coup de la cheville avec une belle-mère accusatrice!

Ma'me Rose Rainville, du Côteau-Rouge, accusait son gendre Emilien Roy, de voies de fait graves, avec lésions corporelles, hier, devant le juge Gerald Almond. Après un procès de deux heures, le tribunal décidait de délibérer, après le plaidoyer de Me Phillippe Lamarre, c.r., avocat de la défense, à l'effet qu'il pouvait y avoir dans toute cette affaire, des voies de fait simples, et encore.

La plaignante, qui parle comme dix, a relaté et relaté sa mésaventure :

—Je veux de l'eau dans mon logis. Il me refuse la clef. Je dis que je reste tant que je n'aurai pas d'eau. Mon cher gendre me saute à la gorge, me prend par mes sous-vêtements et me jette par-dessus son perron. Je tombe à gauche. Ma fille Jacqueline frondée elle aussi, tombe à droite et je me casse la cheville sur les cailloux. Pourquoi m'a-t-il refusé de l'eau, à moi qui lui donne ma belle maison et reste dans la vieille en arrière. Rendu sur les cailloux, il sort et me donne deux autres coups de pieds dans le ventre. Je n'ai pas d'argent pour entrer à l'hôpital et je suis en retard pour faire soigner ma jambe. Je puis même vous la montrer et j'attends les résultats de la Cour.

Me Leonard Seton, c.r., avocat du ministère public, dispense à madame le trouble de montrer son mollet, puis Me Philippe Lamarre demande à belle-maman:

—N'est-il pas vrai que vous avez frappé votre gendre ?

—Monsieur l'avocat, y pensez-vous ? Non et non. C'est assez laid un homme qui frappe une femme qu'il ne faut pas que la femme se mette à frapper l'homme, même s'il est son gendre. Et me voilà sans travail puisqu'il me faut attendre mes deux jambes pour coudre au moulin. J'ai gagné mes deux maisons à coudre au moulin jour et nuit. Je me demande encore pourquoi il m'en veut. Et je devrais lui charger $40 par mois de loyer alors qu'il ne m'en paie que $15.

Et le gendre

L'inculpé admet avec franchise qu'il a pris sa belle-mère et sa belle-soeur par les bras pour les reconduire à la porte. Si elles sont tombées, c'est parce qu'elles se sont accrochées dans les marches du perron qui n'a pas de garde-fou. Il les a bien gentiment invitées à partir parce qu'il n'avait pas le temps de faire marcher la pompe à bras pour l'eau.

La fillette de Roy, Lise, gamine de 10 ans, prête serment, explique que si elle est en deuxième année c'est parce qu'elle a manqué et corrobore son papa du tout au tout. Jamais, au grand jamais, il n'est sorti de la maison après le départ des visiteuses.

Et le jugement est ajourné au 14 avril prochain.

A "fuseaux" tirés parmi les tisserands

Les surprises continuent dans cette dispute entre des membres de l'union ouvrière des textiles, le local 102. Et les amis d'hier, Azellus Beaucage, Kent Rowley et Madeleine Parent sont à "fuseaux" tirés, et pour de bon.

Pas plus tard qu'hier matin, Azellus Beaucage, accompagné de son avocat, Me Roger Ouimet, c.r., a intenté deux actions en libelle diffamatoire, au montant de $20,000 chacune, et contre Kent Rowley et contre Madeleine Parent.

Le demandeur allègue que les défendeurs l'ont diffamé dans des circulaires qu'ils ont fait distribuer aux membres de l'union des tisserands.

Voilà une autre affaire qui méritera d'être suivie en Cour supérieure, en temps et lieu.

Ce vol de $40,000

Quatre jeunes suspects, accusés de vols à main armée, sont passés devant le juge T.-A. Fontaine, hier. Il s'agit de Réal Grenier, 19 ans, Aimé DeMichelli, 23 ans, et René St-Pierre, 29 ans, tous sans domiciles connus. Trois des détenus se sont reconnus coupables, alors que Grenier, représenté par Mes Raymond Daoust, et Charles-Edouard Bertrand, a protesté de son innocence, avec enquête judiciaire ajournée au 5 avril. Le tribunal lui a refusé tout cautionnement à cause de la gravité des accusations.

Parmi les victimes des jeunes bandits se trouve le bijoutier J. Bellemare, au 1418, rue Papineau, qui, à lui seul se fit voler un butin évalué à $40,000.

Vice de procédure

Une action au total de $15,000 instituée par M. Ross Desjardins, aviateur d'Outremont, contre la compagnie d'aviation K. L. M. Royal Dutch, a été rejetée avec dépens par l'hon. juge Edouard-aFbre Surveyer, de la Cour supérieure, hier .Le tribunal a donné raison à Me Jean Monette, avocat de la défense qui allégua que l'action n'était pas sommaire, comme le voulait le demandeur.

Le demandeur réclamait ces dommages pour bris de contrat pour deux cours en aviation, devant durer deux ans, mais terminés après trois mois par la compagnie d'aviation.

Permis annulé par la Cour supérieure

L'hon. juge Edouard-Fabre Surveyer, de la Cour supérieure, a créé un précédent hier, en annulant le permis de conduire de Jean-Paul Dubois, de Sherbrooke, poursuivi par M. Lucien St-Onge, de Verdun, au montant de $227.90 à la suite d'un accident de la chaussée.

La voiture de M. St-Onge, était heurtée par celle de M. Dubois à Chambly-Bassin. A l'audience, hier, le défendeur ne s'est pas présenté et Me Yves Leduc, avocat du demandeur, demanda et obtint un jugement par défaut.

C'est la première fois qu'un permis de conduire est annulé en Cour supérieure, et Dubois devra déposer une garantie d'une année au département du revenu provincial. Il pourra ravoir son permis lorsqu'il se sera acquitté du jugement pour $227.90, avec intérêt et tous les dépens.

Douglas Gouett voulait se payer le luxe d'une danse

Douglas Gouett, un as d'Irlandais, voulait à tout prix danser le soir de la St-Patrice. Il choisit donc le café St-Jacques, toujours bien achalandé, avec son caboulot, son accordéon et Micheline Servail.

On l'accusait du vol d'un sac-à-main et hier, devant le juge C.-E. Guérin, et Gouett, qui n'avait pas d'avocat, se défendit comme dix en relatant :

—Un des garçons trouve que je suis pressé. Moi je lui explique que j'ai le temps, après avoir cherché vainement à danser pendant deux heures. Six jeunes filles m'ont refusé un pas de valse ou de tango mais je ne désespère pas. Il m'invite à le suivre au contrôle et là on m'accuse du vol d'un sac-à-main. Comment ai-je pu voler quand j'avais $25 en poche, Votre Honneur?

—Tous les témoins déjà entendus et qui vous ont vu voler se parjurent ? demande le tribunal.

—Oui.

Me Maurice Cousineau, c.r., avocat du ministère public, se contente de demander à l'inculpé:

—Vous croyez la belle histoire que vous venez de nous raconter ?

—C'est la vérité, toute la vérité.

Le juge Guérin déclare le détenu coupable et le condamne à la semaine passée en prison à attendre son procès. Il lui fait promettre de ne plus mettre les pieds au café St-Jacques, et il l'oblige à fournir un cautionnement pour garder la paix pendant deux ans.

Chauffeur ivre qui admet et prend sa peine

Roger St-Amour, chauffeur de taxi, accusé d'ivresse au volant de sa voiture, décidait de se reconnaître coupable devant le juge Armand Cloutier, hier. Le tribunal demande aussitôt:

—Vous savez la peine de prison imposée ?

—Je le sais et je suis coupable, même si je n'ai pris qu'un verre d'alcool offert par un client. J'ai perdu connaissance de tout parce que je n'étais pas habitué à boire.

—Vous êtes marié ?

—Oui et le père de huit enfants. Je sais qu'on va annuler mon permis de conduire mais je puis travailler comme mécanicien.

Le juge Cloutier impose sentence en déclarant:

—Je dois faire mon devoir, même s'il est pénible. Il faut protéger la société contre trop d'accidents arrivant chaque jour. Vous passerez une semaine à la prison commune et votre permis de conduire est annulé pour un an.

●●● Imposantes funérailles du Dr. . . .

(Suit de la dernière page)

C.S.V., le R. P. Arthur Geoffrion, de la Fraternité Sacerdotale, de Pointe-du-Lac, l'abbé G. Sanche, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, le R. . Irénée Gauthier, C.S.V., les RR. PP. Côme Cossette, S.J., assistant-recteur du Collège Sainte-Marie, le R. F. Coderre, C.-S.V., le R. P. Florian Crête, C.S.V., le R. P. J.-Raoul Présault, C.S.V., du collège Bourget de Rigaud, le R. P. Gratien, O.F.M., R. P. Joseph Duhamel, C.S.V., le R. P. Alphonse Gauthier, C.S.V., supérieur de l'Institution des Sourds-Muets, les RR. PP. J.-A. Larivière, H. Sarrazin, J.-E. Loiselle, Luc-E. Foisy, tous Clercs de Saint-Viateur.

Le deuil

Le deuil était conduit par les neveux du défunt, MM. Georges et Hector Cyphiot, et Fernand Beaudoin; ses oncles, l'hon. J.-A. Rivet, ancien juge de la Cour de Circuit de Montréal, et J. St-Charles, ses cousins: MM. Francis, Jean St-Pierre, Raoul et Léon Cyphiot, le docteur Lionel Lamy, André Lamy, Gaston Rivet, J. Lanoue, J.-A. Rousseau, A. St-Charles, Henri Cadieux, Rosaire Millet et Rolland Millet, Henri Cadieux.

Le cortège

On remarquait dans le cortège Me John-T. Hackett, c.r., président de l'Association nationale des aveugles, MM. L.-W. Strafford, J.-A. Godin, Lucien Taillon, Joseph Tremblay, Joseph Casaubon, G. Gagnier, Charles Pressault, Oswald Hénault, A. St-Jean, L. Martin, représentant l'Association des aveugles.

L'Alliance Nationale était représentée par MM. Roger Martel, Me Roger Desgrosseillers, Maurice Grondin, E.-A. St-Jean, Antoine Giguère, Maurice Guay, H. Roy, L. Lacroix, W. Lavigne, A. Carpentier et E. Gignac.

La Société Nationale de Fiducie était représentée par MM. J.V. Désaulniers et Henri Ouimet.

Dans le cortège on remarquait M. Aimé Parent, Me Rosaire Dupuis, Rolland Bock, Me Paul Poirier, notaires, Me Richard-L. Duckett, coroner du district de Montréal, Me Lucien Denis, C.R., Me J.-W. Lévesque, notaire, Me Yves Lévesque, notaire, Me Raymond Dupuis, C.R., les docteurs Stephen Langevin et Arsène Ecrement, Me Léon Bissonnette, C.R., le docteur J.-L.-H. Tétrault, le docteur L. Pellerin, le docteur J.-P. Roux, MM. Hermas Perras, René Décary, J.-Eugène Courtois, L.-J. Crevier, Zotique Lespérance, P.-H. Desrosiers, Jean Melançon, J.-P. Nadeau. Maurice Beauchemin, Alfred St-Cyr, J.-A. Marois, Jules Moquin, Georges Moquin, C.-N. Sauriol, J.-E. Huet, N. Pigeon, R. Goyette, L.-J. Trudeau, Me Théophile Descaries, C.R., Y. Favreau, E. Castonguay, le docteur Etienne Lamoureux, le lieutenant-colonel H.-L. Bissonnette, L.-J. Normandeau, W. Lalonde, R. Hirbour, J. Provost, H. Demers, P.-E. Trudel, Jean-P. Lamy, J.-A. Desjardins, Jean Paquin, Narcisse Ducharme, Georges Ducharme, Alexandre Ducharme de la Cie d'Assurance La Sauvegarde : MM. J.-S. Bock, J.-A. Bonneau, Maurice Giroux, Emilien Labelle, Gaston Leblanc.

Me Auguste Dufresne, J. Meloche, Eugène Ménard, échevin de la ville d'Outremont, A. Lamarche, L. Corbeil, Jean Pagnuelo, I. Bibeau, A. Durivage, I. Vendette, Alphonse Lacroix, A. Côté, J.-A. Savard, G. Charron, Charles Lamarche, Henri Prud'homme, L. Lortie, Y. Favreau, Guillaume Lefebvre, L.-A. Daoust, A. David, J.-A. Marois, C.-E. Paquette, J.-C. Deschênes et une foule d'autres.

Après le service le cortège se reforma pour se diriger vers le cimetière de la Côte-des-Neiges où eut lieu la sépulture.

SERVEZ Coca-Cola
Lorsque les amis arrivent

Soumissions relatives à un Internat pour Indiens, Sept-Iles, Québec

DES soumissions cachetées, établies pour une somme globale et adressées au Directeur de la division des services de mise en valeur, ministère des Ressources et du Développement économique, Ottawa, Ontario, seront reçues d'entrepreneurs en construction jusqu'à midi (heure normale de l'Est) le vingt-quatrième jour d'avril 1950 pour la construction à l'entreprise d'un internat pour Indiens à Sept-Iles, Québec.

Les soumissions devront être absolument conformes aux dessins, au devis et aux documents de soumission fournis à cette fin par le ministère. Les entrepreneurs pourront obtenir ces documents pour leur usage personnel en s'adressant aux endroits suivants depuis le trentième jour de mars 1950 jusqu'au vingt-quatrième jour d'avril 1950.

M. D. A. Paterson,
Secrétaire,
Builders Exchange Inc.,
620, rue Cathcart,
Montréal, P.Q.

M. J. E. Picard,
Secrétaire,
Québec Builders Exchange,
267 rue Saint-Paul,
Québec, P.Q.

M. J. M. Pauzé,
Surintendant,
Agence indienne de Sept-Iles,
Sept-Iles, Qué.

Bureau de poste principal,
Rimouski, P.Q.

On pourra obtenir les instructions générales aux soumissionnaires, les formules de soumission, les dessins et le devis aux bureaux indiqués ci-dessus ou, par la poste, directement du Chef du service du Génie et de la Construction, ministère des Ressources et du Développement économique, Ottawa, Ont., sur dépôt d'un montant de vingt-cinq dollars ($25) sous forme d'un chèque visé, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé aux renvoi en bon état des dessins et du devis directement au chef du service du Génie et de la Construction, ministère des Ressources et du Développement économique, dans les deux semaines qui suivront la date-limite fixée pour la réception des soumissions.

Pour mériter examen, les soumissions devront être présentées sur la formule régulière fournie, et elles devront être accompagnées du dépôt de garantie dont mention est faite dans la formule de soumission.

Le ministère se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions ou l'une quelconque d'entre elles, et la plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

H. L. KEENLEYSIDE,
Sous-ministre.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de : —

DANIEL ASSAF, marchand, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de "RICHMOND ELECTRICAL APPLIANCES REG'D" et résidant au No 6676 rue St-Denis, en la Cité de Montréal, P.Q.
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que DANIEL ASSAF, de Montréal, a, le 16ème jour de mars 1950, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ème jour d'avril 1950, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 28ème jour de mars 1950.

ALBERT LAMARRE,
Gardien

Bureau de Duclos,
Lamarre et Inns,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

"Economiser? Je ne peux même pas mettre cinq cents de côté!"

C'est possible . . . Vous mettez quelques dollars au vieux compte et pftt . . . plus rien! Mais essayez ce moyen. Il réussit à quelques-uns . . . il vous réussira peut-être.

Que vous ayez ou non un compte courant, ouvrez un *compte d'épargne* qui sera exactement ce que son nom indique. Faites-en un compte qui servira à mettre de côté l'argent qu'il vous faut, pour acheter les choses qu'il vous faut, *quand il vous les faut* . . . et déposez une petite somme *régulièrement*. Vous constaterez que vous n'y puiserez pas si volontiers si vous le réservez exclusivement à l'épargne.

Ouvrez ce compte d'épargne spécial à l'enseigne de l'amitié, à la Banque de Nova Scotia. Il y a une succursale près de chez vous et vous en apprécierez le service particulier que chacun obtient.

La BANQUE de NOVA SCOTIA
● UNE ENSEIGNE DE BONNE AMITIÉ



MF-811

★★★ FEUILLETON DU "CANADA" ★★★

Le Suprême Pardon

roman de **Pierre Dhaël**

No 5 *30 mars 1950*

(Suite)

Alors qu'il franchissait la porte, elle le rappela pour lui dire encore:

—N'oubliez pas de me téléphoner bientôt?

—Croyez-vous que je pourrais m'endormir sans cela?

Puis il disparut dans l'ombre tombante du soir.

V

Le soleil doré de Provence inondait Tamaris en fleurs et d'une grande villa au bord de la mer, on entendait de jeunes voix.

—Ohé! ohé! Commandant! Le bridge de l'Amiral!

—Voilà! Voilà!

La rieuse et jolie tête blonde de Viviane disparut de la large baie, tandis qu'un homme un peu lourd, un peu rouge, enjambait les quelques marches arrondies qui donnaient accès dans la maison.

—Cher Commandant, à quoi pensez-vous ? Voilà bientôt une heure, que maman parle de son rhumatisme à ce bon Amiral qui, par sympathie, vient de s'en découvrir un peu aussi; si on n'interrompt pas ce duo, vous allez voir qu'ils seront perclus tous les deux dans moins d'un quart d'heure !

Prenant familièrement l'officier par sa manche galonnée, la jeune fille le conduisit auprès de sa mère:

—Maman, le capitaine de frégate Miramont va organiser votre bridge; je vais chercher Madame de Gryvelle qui vous doit une revanche.

Elle courut au jardin où ses invités jouaient au tennis et bavardaient en attendant un peu plus de fraîcheur pour regagner la maison où l'on danserait jusqu'au soir.

Mme de Gryvelle, femme indolente, triste, qui promenait dans le midi des airs ennuyés et nostalgiques, suivit sa jeune amie avec docilité.

—Ça ne vous ennuie pas, au moins ? demanda Viviane.

—Bien au contraire; le silence qu'exige ce jeu m'est infiniment agréable.

Viviane alla donner un dernier coup d'oeil à la salle à manger où le buffet était dressé.

Un homme du pays qui portait assez mal l'habit de serveur dont il était affublé, enfilait à grand'peine des gants blancs de filoselle; il grognait :

—Bonne Mère! le pouce n'est pas de bone entrée!

La jeune fille, conciliante, l'encouragea :

—Du nerf, Baptiste, vous êtes magnifique !

—Baptiste?... Péchère! Je m'appelle Marius !

—Non, Marius c'est pour les jours de mistral, ou bien quand vous taillez les mimosas; mais en habit, avec des gants, vous devenez un parisien et vous vous appelez Baptiste . . .

La figure de maître d'hôtel improvisé, s'élargit d'un bon rire blagueur et familier :

"Parlez-moi de ces gensse du Nord . . . de leurs idées à faire gaudir le monde ! mais la demoiselle n'est pas faraude; on aime faire sa volonté".

Viviane avait tout de suite trouvé la manière de gagner son entourage et de se faire une popularité. Les petits gas pieds nus de Tamaris et des Sablettes, lui apportaient des coquillages, le matin; leurs soeurs, un peu plus tard, venaient lui vendre des bouquets, composés très souvent de fleurs volées la nuit dans son propre jardin . . . Les poissonnières qui passaient avec leurs grands paniers où grouillaient les écailles argentées, l'appelaient: "ma belle petite" et les jours de réception, on était orgueilleux et fier d'être demandé chez elle comme extra !

La jeune fille disposait des verres sur un grand plateau, et, le brandissant avec grâce et adresse, elle donnait une leçon au Baptiste d'occasion.

—Vous voyez, disait-elle, il faut prendre l'air engageant, satisfait... Que votre visage semble dire: "C'est vraiment délicieux".

—Sûr !

—Quand on commencera à danser, vous verserez des coupes de Champagne, d'abord: Celle-ci c'est le meilleur; après, l'autre; cela aura moins d'importance.

—Té, je connais la manière; j'ai servi un commissaire en retraite des Messageries Maritimes.

Il allait commencer une histoire; mais la femme de chambre parisienne parut, un joli chiffon de mousseline sur la tête, et son petit tablier grand comme un timbre-poste . . . Viviane, soulagée, lui fit un clignement d'oeil:

—Adèle, vous resterez là, n'est-ce pas ?

—Oui Mademoiselle.

Alors, la jeune fille rassurée sur le service, courut au jardin rejoindre la jeunesse.

. . . . . .

Adèle était fiancée à un agent de police du dix-septième arrondissement; aussi, la Provence l'agaçait beaucoup. Baptiste, qui ne pouvait rester cinq minutes sans parler, commença la conversation.

—C'est du grand monde, votre demoiselle ?

—Je vous crois.

—Où habitez-vous à Paris ?

—La tour Eiffel.

—Hein ? Dedans ?

—Oui, le dernier étage, celui qui branle un peu . . .

L'homme eut un regard à la fois dubitatif et mauvais.

—Vous êtes une belle petite, mais pas moinsse, faudrait pas se ficher de Marius, il serait capable de vous faire boire un bouillon de hareng !

—Essayez voir !

L'aimable conversation fut interrompue par deux jeunes gens qui demandaient de l'orangeade . . . Après quoi, allumant chacun une cigarette, ils allèrent fumer sur une vérandah d'où l'on dominait le tennis.

C'était un très joli coup d'oeil : robes claires, cheveux courts et bouclés flottant en auréoles . . .

Elles ont un chic, ces petites de Frigneuse ! Regarde-les !

—Inexistantes, mon cher, quand Viviane Bellefond est dans le même champ visuel !

—Epatante, elle aussi, mais ce n'est pas une jeune fille, c'est déjà une femme !

—Tu es assurément, le plus brillant des ingénieurs de la marine, mais aussi le plus stupide des individus . . . Pas une jeune fille ?... Cette ligne onduleuse et souple, sans abandon pourtant... ces traits purs, indécis encore; cette onde rose prête à monter aux joues à la moindre émotion; ces yeux qui font penser à une source claire et rayonnent d'audacieuse candeur... Pas une jeune fille?... On peut dire que tu t'y connais... Mais c'est Diane elle-même, Diane, la déesse des vierges!

—Ça va! ça vas! n'en jette plus!

—Comment les aimes-tu, les jeunes filles? Avec un cordon qu'on tire pour qu'elles articulent: "Papa, Maman"... les yeux baissés, le front rougissant, des nattes dans le dos!... Tu me fais penser à mes deux vieilles tantes qui portent des mitaines... Si elles n'avaient pas soixante-dix ans, je te présenterais, tu les trouverais très "jeunes filles".

Se contentant de hausser les épaules, l'ingénieur reprit :

—Ce qui me déplait chez ta déesse, c'est cette assurance hardie et portée comme un défi.

—Ah tu as peur de ces femmes qui ont de la personnalité et jugent par elles-mêmes... Il te faut la tendre mignonne qui, par principe, admet la supériorité totale de son danseur, de son fiancé, de son mari! Fini, mon vieux, cette époque...

—Dommage!

—Quel bourgeois tu fais!

Viviane jouait un double mixte; sa silhouette gracieuse et ferme se détachait sur la ligne nette du court; son admirateur reprit avec enthousiasme :

—Comment n'es-tu pas sensible au charme de cet être vibrant qui saisit au vol ce qui est beau, joyeux !... Ce sont ces femmes-là qui donnent du prix à la vie, qui rendent les hommes ambitieux, les poussent à l'effort, dans un grand désir de s'illustrer pour leur plaire ! C'est pour gagner leur admiration et leur amour que nous soulèverions des montagnes . . .

—Moi, elles me font peur ! Les vois-tu bien, penchées sur des berceaux ?

—Je les vois avec des fils qui leur ressemblent, auxquelles elles ont appris à ne pas pleurer quand ils étaient bébés, à ne pas avoir peur et à marcher la tête haute et toujours en avant.

Le jeune ingénieur regarda son ami, et eut un petit sifflement moqueur.

—Mes félicitations, mon cher, tu me parais pincé !

—Idiot ! Ne vois-tu pas qu'elle regarde ailleurs ?

—Montgrand ?

—Tu as tout de même deviné cela ?

—Et malgré mes perceptions que tu juges de qualité épaisse, j'ai remarqué, de plus, qu'il n'a pas l'air enchanté de ce choix.

—Laisse donc ! c'est une méthode vieille comme le monde: Suivez la femme; elle vous fuit; fuyez-la, elle vous court après.

La petite Liliane Faguet, un bouton de rose de quinze ans, arrivait en courant:

—Qu'est-ce que vous faites là tous les deux ? Vite, mettons le haut-parleur en marche; on s'ennuie au jardin, il vaut bien mieux danser . . .

Un fox-trot bruyant fit tressaillir les bridgeurs, et dix minutes après, cinq ou six couples ayant abandonné les raquettes, se laissaient entraîner au plaisir de la danse.

Viviane avait l'air soucieux, et, le regard errant, semblait attendre quelqu'un.

Elle aperçut le commandant Miramont qui, faisant "le mort", au bridge, jetait un coup d'oeil à la jeunesse.

—J'avais invité Jacques Montgrand, lui dit-elle, et je ne le vois pas . . .

L'officier tira sa montre:

—Il ne saurait tarder; je l'ai rencontré ce matin à l'arsenal: il partait en service commandé, sur le "Trident", pour une plongée, mais c'est sûrement fini maintenant.

—Brr . . . les sous-marins me font peur.

—Peur ? Vous ? Je ne le crois pas: nous devrions vous annexer; vous seriez une superbe épouse de marin, ajouta-t-il avec quelque malice . . .

—Moi ? Mais je ne suis même pas capable de reconnaître "babord de tribord" . . . Et les navires de guerre, je ne les identifie que par leur panache de fumée, qui est toujours plus haut que celui des autres bateaux . . .

—Elle est bien bonne celle-là . . . répondit Miramont que ce bavardage amusait . . .

Mais on le rappela du côté des cartes; il quitta la jeune fille à regret.

. . . . . .

Le gravier criait sous des pas pressés; un jeune enseigne traversa le jardin, et déjà, Viviane, devant la porte de la maison, restée grande ouverte, lui souhaitait la bienvenue, sur un ton joyeux où perçait un petit reproche.

—Comme vous arrivez tard ?

(à suivre)

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Une perte irrémédiable



NEW-YORK, 29. — Il serait grave de porter un **jugement téméraire,** mais il n'en reste pas moins vrai qu'une autre grande étoile de hockey vient de tomber victime d'un joueur **des Maple Leafs de Toronto** et sa carrière est maintenant menacée de prendre fin **à son aurore.** Nous voulons tout naturellement parler de **Gordie Howe,** le deuxième meilleur ailier droit de la ligue de hockey Nationale **après Richard,** dont la condition est des plus grave par suite de **l'accident survenu** mardi soir à Détroit. Dans une collision avec **Teeter Kennedy** des Leafs, cet habile et brillant joueur fut **gravement** blessé. Selon les derniers rapports, il souffre d'une **concussion cérébrale, un nez fracturé** ainsi que des **lacérations** à la mâchoire. Après avoir subi une intervention chirurgicale et passé 90 minutes sous une **tente d'oxygène,** l'état de Howe est considéré comme très grave mais non **pas critique.**

L'on ne saurait croire **quelle influence** un tel accident peut **exercer** sur les joueurs de hockey. Howe n'est pas un joueur **"détesté"** comme il s'en trouve certains dans le hockey. Sa perte est un véritable **coup de jarnac** porté aux chances des Red Wings de capturer la **coupe Stanley** tant convoitée.

Croire que les Canadiens se réjouissent de ce malheureux accident serait une **véritable hérésie.** Le fait est qu'ils en sont tout simplement **bouleversés** et il faut avoir causé avec les joueurs comme nous l'avons fait pour **se rendre compte** de la profonde **sympathie** qu'ils manifestent à l'égard d'un joueur d'un club adversaire, il est vrai, mais **un gentilhomme** de la patinoire dont l'avenir est menacé, **à ses débuts mêmes,** puisqu'il n'est âgé que de 21 ans.

* * *

L'on dit souvent que le silence **est d'or** et la parole **d'argent.** C'est avec un mutisme des plus éloquent **que les Canadiens ont accueilli** la nouvelle. La perte d'un joueur **du calibre de Howe** affaiblit les Red Wings à un tel point que la Coupe Stanley semble d'ores et déjà pour eux un objectif **inaccessible.** Elle améliore en même temps les chances des Canadiens de capturer le **trophée. Le malheur** des uns fait souvent **le bonheur** des autres mais le Tricolore escomptait remporter la victoire finale sans l'accident survenu à Howe.

* * *

Si nous en jugeons par la photographie de l'accident parue dans le **"Journal-American"** Kennedy n'a pas intentionnellement blessé Howe. Ce fut vraiment **un accident.** Les deux joueurs ont trébuché d'une manière naturellement **inexplicable** pour ceux qui n'étaient pas témoins de la joute, comme nous qui étions en voyage vers New-York, mais d'après **la caméra** la tête de Kennedy a frappé Howe dans le visage, causant des dommages **insoupçonnables.** En tenir grief au joueur torontois **serait injuste** mais il n'en reste pas moins vrai que cet accident donne libre cours à toutes les conjectures.

* * *

Il paraît en effet étrange que tous les graves **accidents survenus** dans la ligue de hockey Nationale depuis quelques saisons furent causés par **un joueur des Leafs.** L'accident de Howe rappelle aux Canadiens celui qui est survenu à **Elmer Lach** lorsqu'il fut victime d'une brutale attaque **de Mets** il y a deux ans. Notre intention n'est pas de porter **une accusation** contre Kennedy, mais nous croyons pourtant que **Conny Smythe** est un grand coupable lorsqu'il incite ses joueurs **à la violence** et déclare publiquement, comme il l'a fait déjà au forum : **"You kill them".**

* * *

Dans l'intérêt même du hockey, les joueurs ne doivent pas chercher **à s'entretuer.** Le président **Clarence Campbell** s'est souvent laissé influencer par **le "besoin"** du spectaculaire Yankee. Mais qu'adviendra-t-il de la N.H.L. si les meilleurs joueurs **tombent victimes d'accidents ?** L'on ne saurait nous accuser **de favoritisme** dans la circonstance. Nous avons déjà défendu la cause **d'un Lach, d'un Richard** et autres porte-couleurs du Canadien. C'était un sentiment **tout naturel.** C'est avec la même sincérité que nous déplorons aujourd'hui ce qui **est survenu à Howe.**

* * *

Il faut avouer que cette **victoire de 5-0** remportée par les Leafs contre les Red Wings nous étonne **au superlatif.** Au moment où ces lignes sont écrites nous n'avons pas encore trouvé un journal new-yorkais nous donnant un **compte rendu** de la joute. En dépit de cette première **défaite,** en dépit aussi de **la perte de Gordie Howe, nous persistons** à croire que les Red Wings triompheront des Leafs et seront les adversaires **des Canadiens** qui devraient battre les Rangers en cinq parties, pour remporter ensuite la coupe Stanley.

* * *

Nous croyons aussi que les officiels joueront **un rôle important** dans les séries. L'incontestable sympathie **de Clarence Campbell** à l'endroit **de Conny Smythe** peut influencer sur le résultat de certaines joutes mais il ne faut pas oublier qu'un gros magnat du nom **de Jim Norris** est propriétaire des Red Wings et a un gros mot à dire aux assemblées des gouverneurs.

Nous souhaitons personnellement **la victoire du Détroit** contre Toronto car **Tommy Ivan** possède le meilleur club.

Nous souhaitons aussi la victoire des Canadiens et nous les croyons vraiment supérieurs.

Même si **Bill Durnan** semble bel et bien déterminé à prendre sa retraite à la fin de la saison comme il nous **le déclarait** encore aujourd'hui, il fournira son meilleur rendement dans les séries car jamais joueur n'a autant désiré de gagner **la coupe Stanley.**

"J'ai 35 ans et je pourrais probablement jouer une autre saison," nous déclarait Durnan à son arrivée ici. "Mais je crois néanmoins qu'il vaut mieux en finir avant que le public, souvent versatile, réclame mon départ. J'ai toujours fait mon posible et je continuerai de **le faire jusqu'à la fin.** Vous me dites que mes déclarations peuvent laisser **croire aux partisans** du club mon manque de désintéressement en cause de défaite par un score élevé, mais si cela arrive c'est que le club adversaire **l'aura mérité."**

VENEZ ACHETER L'AUTOMOBILE
STANDARD VANGUARD 1950
au
Garage Benoit
7865 ST-HUBERT
VI. 2811 CR. 3524

L'EAU RÉVÈLE LA QUALITÉ DU WHISKY



Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". Pure ou gazeuse, l'eau est le moyen le plus sûr de connaître toute la vérité au sujet de n'importe quel whisky. L'eau n'ajoute rien au whisky, ne lui enlève rien; elle en fait seulement ressortir la saveur et le bouquet naturel.

Servez SEAGRAM en toute confiance.

Whisky Canadien
Seagram's "83"

Les Rangers gagnent la 1ère partie, 3 à 1

Chuck Rayner affiche une tenue magistrale dans la cage du N.-Y.

Par Paul Parizeau

MADISON SQUARE GARDENS, 29. — Les Rangers de Lynn Patrick ont causé une légère surprise hier soir, comme les Leafs l'ont fait hier à Détroit, en remportant une victoire de 3-1 sur les Canadiens dans la première partie de leur série semi-finale de la coupe Stanley. La deuxième partie de la série sera jouée samedi soir au Forum et les deux clubs en reviendront aux prises dimanche soir sur cette même patinoire.

L'on ne saurait juger la puissance des clubs par le résultat final. Les Rangers comptèrent leurs deux premiers buts tandis que Kenny Reardon réchauffait le banc des punitions et le troisième but, réellement décisif fut compté quelques secondes avant la fin, lorsque Dick Irvin dans un geste désespéré, retira Durnan de sa cage pour le remplacer par un avant.

Les Canadiens furent désappointants dans cette joute. Ils obtinrent 30 lancers contre Rayner en comparaison de 23 contre Durnan, mais ils manquèrent de cohésion et ne surent profiter des occasions propices de compter. Les punitions furent en outre un grand handicap. L'arbitre Bill Chadwick décerna treize punitions mineures, dont sept aux Canadiens et cinq à Kenny Reardon, ce qui constitue probablement un record pour une partie de la coupe Stanley.

Les Canadiens ont commencé la partie sans les services de Billy Reay et Hal Laycoe. Ces deux joueurs quoique blessés auraient peut-être pu porter l'uniforme mais Dick Irvin jugea préférable de leur donner un repos d'ailleurs mérité.

Les Canadiens eurent l'avantage au cours des vingt premières minutes de jeu comme en témoignent les 10 lancers bloqués par Rayner en comparaison de 6 seulement par Durnan.

L'arbitre Chadwick décerna sept punitions dont quatre aux Canadiens.

Punitions coûteuses

Les Canadiens prirent une avance de 1-0 dans la neuvième minute de jeu lorsque, profitant de punitions successives à Fred Shero et Frankie Eddolls, ils déclenchèrent une offensive massive qui devait porter ses fruits. Normand Dussault reçut une passe parfaite de Lach en deça de la ligne bleue et son boulet prit Rayner en défaut. Kenny Reardon, qui avait commencé le jeu, reçut aussi une assistance.

Le trio Hirschfeld - Gravelle - Frampton fit du beau travail durant une couple de minutes contre la ligne de McLeod-O'Connor-Kaleta. Reardon fut puni pour "holding" dans la quatorzième minute de jeu. Harmon le suivit au pénitencier quelques secondes plus tard. Les Canadiens avaient deux hommes au pénitencier lorsque les Rangers attaquèrent avec furie dans l'espoir d'égaliser le compte. Ils réussirent lorsque Raleigh acceptant une passe de Lund, prit Durnan en défaut pour égaliser le score 1-1. Lorsque les deux clubs furent à forces égales, les Canadiens attaquèrent avec détermination. Rayner dut sortir de sa cage pour empêcher Reardon de compter et quelques instants plus tard, Durnan exécuta un arrêt sensationnel lorsque Lund arriva seul devant lui.

Les dix premières minutes de la deuxième période furent contestées lorsque Kenny Reardon mérita sa quatrième punition de la joute pour rudesse, les Rangers en profitèrent pour compter et prendre une avance de 2-1. Nick Nickowki recut une passe de Shero à quelques pieds des filets et Durnan n'eut pas la moindre chance de bloquer.

But annulé

Lorsque Stanley fut puni pour interférence en faisant trébucher Richard, l'arbitre Chadwick fit retentir son sifflet. Richard dirigea un boulet qui prit Rayner en défaut mais ce but, sans aucun doute, valide, fut refusé par l'officiel.

Lorsque Gus Kyle fut envoyé au pénitencier les Canadiens déclenchèrent une nouvelle offensive qui fut encore une fois interrompue lorsque Reardon se mérita la cinquième punition de la partie. **Le score demeurait 2-1 en faveur des Rangers à la fin de la période et Rayner était crédité de 10 arrêts en comparaison de 4 seulement pour Durnan.**

Rayner brille

La troisième période fut marquée par un incontestable avantage des Canadiens qui manquèrent de fini auprès des buts. Lorsque Gus Kyle fut envoyé au pénitencier pour avoir fait trébucher Gravelle, Rayner exécuta pas moins de trois arrêts brillants tout particulièrement sur un lancer de Richard qui arriva seul devant lui.

Lorsque Mosdell fut puni vers le milieu de la période, les Rangers ne furent pas seulement tenus en échec mais Rayner dut exécuter des tours de force pour empêcher Richard de compter lorsqu'il arriva deux fois devant lui seul. Il fut tout simplement sensationnel quelques instants plus tard, quand Lach contourna la défense pour diriger vers lui un dur boulet.

Il restait plus d'une minute de jeu lorsque Dick Irvin, dans un geste désespéré, retira Durnan de sa cage pour le remplacer par un avant. Deux mises au jeu successives dans le territoire des Rangers faillirent produire le but égalisateur. Mais lorsque Pat Egan reçut une passe de Kyle à la ligne bleue pour lancer vers la cage sans défense et augmenter l'avance de son club à 3 - 1 l'issue de la partie ne laissa plus aucun doute.

Première période

1—Montréal, Dussault (Lach, Reardon) 8.27
2—New-York, Raleich (Lund) 14.40
Punitions: Reardon (3), Harmon, Leswick, Shero, Eddolls.

Deuxième période

3—New-York, Mickoski (Shero) 11.18
Punitions: Reardon (2), Stanley, Kyle.

Troisième période

4—New-York, Egan (Kyle) 19.38
Punitions: Kyle, Mosdell.

Le combat Ski-Hi-Lee et Singh se termine par un "no contest"

Les quelque 6,000 amateurs qui ont assisté hier soir au programme de lutte du promoteur Eddie Quinn, au Forum, ont certes été servis à souhait lorsque le combat final, qui a donné lieu à des scènes d'une rudesse inouïe, s'est terminé par un verdict de "no contest".

Sky-Hi-Lee, dans ce match final, avait remplacé Don Eagle qui fut dans l'impossibilité absolue de se rendre au Forum. En effet, Eagle fut impliqué dans un accident d'auto et à la dernière minute, on eut la tâche peu facile de lui trouver un remplaçant. Ski-Hi-Lee venait à peine de descendre de l'arène, après avoir gagné son combat de semi-finale, qu'il y remonta pour la finale.

Encore tout frais de sa victoire, Lee s'assura la première chute de la finale en 7 minutes et 26 secondes, grâce à sa fameuse prise des "reins cassés". Lee fut extrêmement rude dans ce premier engagement et ne donna aucune chance à Nanjo Singh d'appliquer sa fameuse prise du cobra.

Singh se reprit cependant au deuxième engagement et força Lee à concéder la chute en très peu de temps; soit: 5.49. Lee mena le bal pour les trois premières minutes mais Singh décida tout à coup qu'il en avait assez et il tomba sur le grand gars de l'Ouest à bras raccourcis. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, l'hindou avait fait tomber le grand Lee dans sa prise du cobra et il prit un malin plaisir à la faire souffrir pendant une longue minute. Ne pouvant en endurer davantage, Lee concéda la chute.

Le troisième engagement fut de courte durée. Les deux hommes tombèrent hors de l'arène et semblaient vouloir continuer le combat sur les genoux des spectateurs lorsque l'arbitre Dan Murray se mit à compter les dix secondes réglementaires; les deux hommes étaient encore hors des câbles et l'arbitre déclara le match "no contest". Cet engagement n'avait duré que trois minutes et 53 secondes.

McLearty perd

En semi-finale, Sky High Lee n'eut pas trop de difficulté à terrasser son adversaire, Roy McLearty, en 11 minutes et 9 secondes. McLearty semblait devoir malmener Lee mais son malheur fut de s'approcher un peu trop près de Lee juste au moment où ce dernier pensait à appliquer sa redoutable prise des "reins cassés", Peu de lutteurs ont assez d'endurance pour endurer cette prise cruelle et MacLearty dut forcément s'avouer vaincu.

En préliminaire, Kay Bell a défait Wee Willie Davis en 14 minutes et 4 secondes, lorsque l'arbitre disqualifia Davis pour rudesse excessive. Dans le combat d'ouverture, Henri Vermeersch a battu Al Tucker en 15 minutes et 33 secondes, d'un match où les deux participants firent preuve d'une grande agilité et d'un répertoire varié de prises scientifiques.

Dans la U.S.H.L.

Trois joueurs du Kansas City sont choisis sur le 1er club

MINNEAPOLIS. — Voici les joueurs choisis sur les deux équipes d'étoiles de la ligue de hockey des Etats-Unis. (U.S.H.L.) Entre parenthèses, on remarque le nombre de points que chaque joueur a accumulé.

Ces joueurs ont été choisis par les rédacteurs sportifs et les commentateurs des six villes représentées dans le circuit. Les joueurs choisis sur la première équipe recevront chacun un boni de $200, tandis que ceux de la seconde équipe recevront $100.

Voici le choix des équipes :

1ère équipe	Position	2e équipe
Jim Henry, Kansas City (19)	But	Bill Brennan, Omaha (18)
Marcel Pronovost, Omaha (23)	Déf.	Doug. Baldwin, Kansas C. (13)
Bob Dill, St. Paul (14)	"	Lloyd Ailsby, St. Paul (11)
		Jake Forbes, Omaha (11)
Ray Powell, Kansas City (23)	Centre	George Agar, Minneapolis (14)
G. Fashoway, Kansas C. (23)	Aile g.	John Wilson, Omaha (16)
W. Hergesheimer, Minn. (17)	Aile d.	Eddie Bruneteau, Omaha (16)

Deux étoiles du Canadien jr à Halifax



DICKIE MOORE



BILL GOOLD

Canadien junior écrase le St. Mary, 11-3, à Halifax

HALIFAX. (C.P.) — Le Canadien, champion junior du Québec, a continué son allure victorieuse vers la conquête de la coupe Memorial, emblème du championnat junior du Canada, en défaisant facilement le St. Mary de Halifax par 11 à 3, ici hier soir, dans la 1ère joute d'une série de 3 de 5 des éliminatoires de l'Est canadien.

Les deux clubs en viendront de nouveau aux prises ici demain soir. Ron Marshall et Bill Goold ont été les vedettes des jeunes Habitants, hier, en comptant trois buts chacun, tandis que Dickie Moore, Jacques Nadon, Dave McReady, Bill Sinnett et Herbie English ont compté chacun un but.

Jackie Cruickhanks a compté deux buts pour le St-Mary. L'autre compteur des vaincus a été Ina Sullivan.

Si les Canadiens gagnent la 2e joute demain, ils demeureront à Halifax pour jouer la troisième partie.

La joute d'hier fut rapide et dénuée de rudesse. Les Canadiens ont pris une avance de 2 à 1 dans la période initiale, pour ensuite porter le compte 5 à 2 à la fin de la seconde reprise. Les joueurs dirigés par Sam Pollock comptèrent six buts dans la troisième et dernière période, tandis que le jeune cerbère Roger Morrissette acorda un seul but aux perdants.

Trois sentences mineures, dont deux à Dickie Moore, des Canadiens, furent décernées au cours des hostilités.

MONTREAL: — But, Morrissette; défense, Roche, Dawson; centre, Goold; Ailes, Moore, Rose; Subs, Hollingworth, McReady, Nadon, McGillivray, Conway, English, Sinnett, Marshall.

HALIFIX — But, Cole; Défense, Marr, McOnie; Centre, Flynn; Ailes, Hesstan, Sullivan; Subs, McNail, Cable, Hopkins, Cruickshanks, Evans, Charlton, McPhee, Fielding.

OFFICIELS: — Sandy Bellemar, George Mehlenbacher.

Première période

1—Montréal, Nadon Hollingworth) 4:32
2—Halifax, Sullivan (Hessian) 11:44
3—Montréal, Marshall (Nadon) 17:18
Punition: Moore.

Deuxième période

4—Montréal, Moore (Rose, Goold) 1:22
5—Halifax, Cruickshanks (Evans, Hopkins) 14:56
6—Montréal, Goold (Moore) 8:01
7—Montréal, Marshall (McGillivray) 18:08
Punition: Hopkins.

Troisième période

8—Montréal, Goold (Moore) 1:17
9—Montréal, English (Conway, McReady) 8:01
10—Halifax, Cruickshanks (McOnie) 11:10
11—Montréal, Marshall (Nason) 14:31
12—Montréal, Sinnett 17:01
13—Montréal, McReady (Sinnett) 18:09
14—Montréal, Goold (Moore) 18:48
Punition: Moore.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale

Série semi-finale 4 de 7
Rangers 3, Canadien 1.
(Rangers mènent par 1 à 0).

Ligue Senior

Série finale 4 de 7
Sherbrooke 4, Québec 3.
(Sherbrooke élimine Québec, 4 à 3).

Eliminatoires pour la coupe Memorial

Canadien 11, St- Mary 3.
(Canadien mène par 1 à 0 — série 3 de 5).
Porcupine 8, Inkerman 5.
(Porcupine mène par 3 à 1 — série 4 de 7).
(Canadien 11, S Mary 3.

Combats de boxe disputés hier

SYRACUSE, (U.P.) — Reuben Jones, 174½, de Norfolk, Va., a vaincu Nick Barone, 174, Syracuse, par décision dans un combat de 10 rounds ici hier. Aucun boxeur n'est allé au plancher. Le verdict fut contesté.

* * *

NEW YORK, (U.P.) — Joe Miceli, 145¼, de New York, a eu raison de Tony Riccio, 148, Bayonne, N.J. par K.O. après 1:06 dans le 4e round d'un combat qui devait en durer dix.

Dans une rencontre préliminaire, Bobby Rosado, 146½, Puerto Rico, défait Tony Armenteros, 146½, Havane; Jackie Burke, 164, Pittsburgh, a battu Bobby James, 159, Jamaica, N.Y. par décision; tandis que Ernie Koutnick a défait Nelson Torres par décision.

En marge des séries éliminatoires pour la coupe Stanley

Séries semi-finales 4 de 7

Série "A"

	G.	P.	P.	C	Pts
Toronto	1	0	5	0	2
Détroit	0	1	0	5	0

Série "B"

New-York	1	0	3	1	2
Montréal	0	1	1	3	0

Les compteurs

	B.	A.	Pts	Pu.
Klukay, Toronto	2	0	2	0
Barilko, Toronto	1	1	2	6
Bentley, Toronto	0	2	2	0
Dussault, Canadien	1	0	1	0
Raleigh, New-York	1	0	1	0
Mickoski, New-York	1	0	1	0
Egan, New-York	1	0	1	0
McCormack, Toronto	1	0	1	0
Gardner, Toronto	1	0	1	0
Kennedy, Toronto	0	1	1	2
Smith, Toronto	0	1	1	0
Lynn, Toronto	0	1	1	0
Meeker, Toronto	0	1	1	0
Thomson, Toronto	0	1	1	0
Timgren, Toronto	0	1	1	0
Lach, Canadien	0	1	1	0
Reardon, Canadien	0	1	1	8
Lund, New-York	0	1	1	0
Shero, New-York	0	1	1	4
Kyle, New-York	0	1	1	4
Mortson, Toronto	0	0	0	12x

x—Mauvaise conduite.

Caggiano se dit le gérant de Maarciano

BROCKTON (U.P.) — Rocky Marciano, aspirant au titre de champion mondial boxeur poids-lourd, a refusé de remettre sa bourse de $9,400, qu'il a obtenue pour son récent combat contre Roland LaStarza, en attendant les procédures judiciaires prises par son ancien gérant, Gene Caggiano, un promoteur, prétend qu'il possède un contrat lui donnant droit de gérer le jeune boxeur.

Sherbrooke élimine les As en l'emportant par 4 à 3

QUEBEC. (C.P.) — Le St-François de Sherbrooke, dirigé par Ivan Dugré, a éliminé les As de Québec en l'emportant par 4 à 3, ici hier soir. Le Sherbrooke gagne donc la série finale de 4 de 7 des éliminatoires de la ligue de hockey senior du Québec par 4 victoires à 2

Le Sherbrooke représentera maintenant le circuit George Slater dans les séries pour la coupe Allan, emblème du championnat senior du Canada.

Les joueurs des Cantons de l'Est ont dû surmonter un déficit de trois buts, hier, avant de s'assurer les honneurs des hostilités. Normie McAtee a de nouveau brillé pour le Sherbrooke en comptant un but et obtenant un assist, tandis que Reg Sinclair et Jacques Préfontaine ont déjoué le jeune Millar une fois chacun.

Le but de Préfontaine, enregistré moins de deux minutes avant la fin de la joute, a assuré la victoire au Sherbrooke.

Gaudreault, Gamble et Riopelle avaient déjoué Paul Leclerc une fois chacun dans l'engagement initial pour les trois buts des représentants de la Vieille Capitale.

Sherbrooke vs Sydney

Sherbrooke rencontrera maintenant les Millionnaires de Sydney, champions des Maritimes, dans une série semi-finale de 4 de 7 des éliminatoires de l'Est du Canada. La série commencera à Sydney, N.-E., samedi soir.

SHERBROOKE. — Buts, Leclerc; défenses, Goupille, Labrie; centre, McAtee; ailes, Planche, Sinclair; subs, Heindl, Côté, Barry, Vinet, O. Carnegie, Préfontaine, Gladu, Fillion, Bush.

QUEBEC. — Buts, Millar; défenses, McBride, Zeidel; centre, Wiley; ailes, Smith, Riopelle; subs, Roberge, Gamble, H. Carnegie, Scholes, Gagné, Tremblay, Gaudreault, Houle, Pruneau.

Arbitres: Red Storey et Ernie Mundey.

Première période

1—Québec: Gaudreault (Gagné-H. Carnegie) 1.57
2—Québec: Gamble (Gaudreault) 3.30
3—Québec: Riopelle (Smith-Wiley) 13.40
Punitions: Vinet, McBride, Heindl.

Deuxième période

4—Sherbrooke: Sinclair (McAtee) 10.35
Punitions: Gagné, Roberge, Vinet, Tremblay, Zeidel.

Troisième période

5—Sherbrooke: McAtee (Planche-Labrie) 0.41
6—Sherbrooke: McAtee (Planche-Sinclair) 14.04
7—Sherbrooke: Préfontaine 18.46
Punitions: Labrie, Houle.

Felton défait Bob Dykes par décision

DETROIT. — Le jeune boxeur Lester Felton, de Détroit, a remporté une décision impopulaire sur Bobby Dykes, de San Antonio, Texas, ici hier, devant une foule de 8,651 personnes. Leston pesait 147 livres, en comparaison de 146 pour son adversaire. Le match était de 10 rounds.

Dans la rencontre semi-finale au programme, Joe Carva, 148¼, de Détroit, a battu Harry Goulding, 145¼, de Oshawa, Ont., par K.O. dans la 4e round. Mickey Warner, de Windsor, Ont., a défait Charley Terrana, de Détroit, par décision dans une préliminaire limitée à quatre assauts.

LIGUE "TENNIS"

Résultat des rencontres de la semaine:

Outremont	4	St-Ambroise	0
LL	4	Concordia	0
St-Marc	3	C.P.R.	1
Stuart	3	St-Alphonse	1

Ont roulé 600 et plus

R. Lacasse	488	R. Boucher	430
V. Harit	478	R. Primeau	419
J. Tardif	459	O. Martin	419
R. Ouellette	448	P. Archambault	419
M. Gélinas	446	B. Boisclair	417
Eugne Leboeuf	441	E. Payant	414
Luc Rhéaume	433	F. Daignault	402

Position des équipes

	G.	P.	Pts
LL	50	31	68
St-Marc	49	32	67
St-Alphonse	49	32	62
C.P.R.	43	38	57
Concordia	41	40	57
Outremont	40	41	51
Stuart	32	49	45
St-Ambroise	30	51	39

Nouveau club de golf à Lachine

Un groupe de quatre hommes d'affaires ont loué la propriété de l'ancien Club Groverhill, à Lachine, en vue de la formation d'un nouveau club de golf qui sera connu sous le nom de "Lachine Golf and Country Club Inc."

Les quatre personnes concernées sont: MM. Urbain Deschamps, président; Marcel-E. Legault, vice-président; William "Bill" Hughes, secrétaire-trésorier, et Nick Sauchuk, directeur. Le club en sera un de membres seulement, et sera gouverné par différents comités formés parmi les membres.

De légers changements sont projetés pour l'amélioration du chalet et devraient s'avérer très pratiques. Tout sera fait pour assurer aux membres un service loyal, courtois et efficace. Sur le parcours, une surveillance étroite sera exercée pour maintenir, sinon améliorer, l'enviable réputation du club pour l'excellence de son terrain et de ses "greens."

Les directeurs espèrent commencer la saison à bonne heure et feront l'ouverture du chalet aussitôt que la température le permettra. W.-C. "Paddy" Grant, avantageusement connu dans les cercles du golf et considéré comme l'un des meilleurs professeurs de ce sport, a été nommé au poste de professionnel du nouveau club de golf de Lachine.

Le club P-aux-T est champion

Le club Pointe-aux-Trembles a vaincu le Beaurivage par 5 à 4, hier, dans la 3e joute de la série finale des éliminatoires de la ligue de hockey de l'Est.

En remportant le championnat de ce circuit, le club Pointe-aux-Trembles gagne le trophée Roméo McDuff, offert par le président de la ligue.

FORMATION D'UN CLUB DE RAQUETTEURS A LACHINE

M. Léo Lamontagne, organisateur en chef de l'Union canadienne des raquetteurs, vient de lancer l'idée de la formation d'un club de raquetteurs à Lachine. On apprend de source officielle qu'une réunion de tous ceux qui sont intéressés à faire partie de cette association sera convoquée sous peu.

Les cadres de ce club seront ouverte à toutes les classes de la société: professionnels, marchands, ouvriers, cultivateurs et surtout jeunes hommes et jeunes filles désirant pratiquer un sport d'hiver sain et non violent.

ÉLÉGANT ET SOLIDE



$11.50 à $24.50

Tout de cuir brun, ce nouveau soulier est déjà le préféré des sportifs et des connaisseurs.

Pointures : 3½ à 12



SPECIAL $4.95

Vous ne pouvez trouver ailleurs un soulier aussi confortable. Couleurs : bleu, rouge vin, tan, brun.

Salon ANTOINE
365, EST JEAN-TALON
(Près de St-Denis)
GR. 3000

VERSEZ UN PEU CHAQUE SEMAINE
OUVREZ un COMPTE chez Grover's
COMPTANT OU CREDIT MEME PRIX
VETEMENTS MERCERIES . . . CHAPEAUX

Kennedy ne peut être tenu responsable de l'accident survenu à G. Howe, du Détroit

DETROIT. — Clarence Campbell, président de la ligue de hockey Nationale, a conduit personnellement une enquête en marge de l'accident survenu à Howe, lors de la 1ière joute de la série semi-finale de 4 de 7 entre les clubs Détroit et Toronto, mardi. On sait que Howe est venu en collision avec Teeter Kennedy, des Maple Leafs de Toronto. Résultat, l'ailier droit des Red Wings fut grièvement blessé, souffrant d'une blessure à l'oeil, d'une fracture au nez et d'une fracture possible au crâne.

Après avoir tenue une conférence avec les officiels des Red Wings et des Maple Leafs, Campbell a déclaré aux reporters que, selon le rapport des trois arbitres en charge de la partie, aucun joueur du Toronto ne doit être tenu responsable de cet accident. Campbell a tout de même souligné qu'il continuera son enquête.

Les médecins de l'hôpital Harper, où le jeune Howe, âgé de 21 ans seulement, est actuellement sous observation, ont déclaré que l'état du porte-couleurs des Red Wings de Détroit s'était amélioré.

Howe a subi une intervention chirurgicale céphalique, quelques heures après avoir été transporté hors de la patinoire sur une civière. Le docteur C. J. Tomsu, médecin des Red Wings de Détroit et le docteur Frederic Schreiber, un spécialiste dans les maladies du cerveau, ont déclaré, après un examen aux Rayons-X, que Howe ne souffrait d'aucune fracture crânienne.

Cependant, Howe souffre de blessures à l'oeil, au nez et à la joue droite. La blessure à l'oeil ne sera pas permanente, de dire le docteur Tomsu, mais éventuellement Howe devra subir une opération, afin d'amoindrir la pression sur le cerveau. Le docteur Tomsu ne sait pas encore quand on procédera à cette opération.

Plusieurs commentaires

Ce malheureux accident survenu à Howe a donné naissance à plusieurs commentaires chez les joueurs et les officiels des Red Wings de Détroit. Campbell a tenu une conférence de presse pour expliquer dans tous ses détails la nature de cet accident.

Selon le président de la ligue de hockey Nationale, "l'accident dont Howe fut victime est très regrettable, mais il provient du pur hasard dans le hockey."

L'arbitre George Gravel, le juge de lignes Sammy Babcock et l'officiel Melville Keeling ont indiqué dans un rapport à Campbell que Kennedy n'était pas responsable. L'autre juge de lignes, Bernie Lemaitre, a mentionné qu'il n'avait pas été témoin de la collision.

Après la joute, Tommy Ivan, gérant du club Détroit, a déclaré que Kennedy avait frappé Howe avec le bout de son bâton.

Selon les officiels qui ont envoyé leur rapport à Campbell, voici comment est survenu l'accident :

"Le joueur de défense Jack Stewart, du Détroit, était en possession du disque, lorsque Kennedy lui enleva, pour ensuite se diriger vers les buts de Lumley. Stewart essaya vainement de mettre Kennedy en échec. Comme Kennedy traversait la ligne bleu, Howe patina rapidement en direction du joueur de centre du Toronto. Kennedy se débarrassa du puck avant de le perdre aux mains de Gordon Howe. Ce dernier bouscula légèrement Kennedy et alla s'écraser sur la bande, pour ensuite tomber sur la glace. Stewart tomba par-dessus Howe, alors que le jeu continuait. Aussitôt que le jeu fut arrêté, un arbitre se dirigea vers Howe".

Campbell a sévèrement critiqué Ivan, qui après la partie, a laissé entendre que Kennedy avait frappé Howe avec le bout de son bâton. "C'est une déclaration très sérieuse, pouvant causer plusieurs ennuis" de dire le président de la ligue Nationale, mais je crois que Tommy Ivan a parlé ainsi dans un moment de colère, comme c'est habituellement le cas après de tels accidents".

Campbell a élaboré un synopsisme du jeu pour expliquer aux reporters que Kennedy ne pouvait avoir frappé Howe délibérément. "Nous continuerons l'enquête, de dire Campbell, et aucune décision finale ne sera rendue avant d'avoir tenu un entretien avec Kennedy et Howe".

Les médecins n'ont pas voulu se prononcer sur les chances de Gordie Howe de continuer sa carrière comme joueur actif dans la ligue Nationale. Ils croient que l'ailier droit du Détroit sera en mesure de jouer l'hiver prochain. Les médecins devront encore attendre quelques jours avant de rendre un verdict final.

La perte de Howe est un dur coup pour le Détroit, qui a perdu la première partie de sa série contre Toronto au compte de 5 à 0. Il se peut que Howe soit remplacé par Joe Carveth pour compléter avec Ted Lindsay et Sid Abel la première ligne d'attaque des Red Wings.

Il se pourrait également que Jimmie Peters ou encore Jerry Couture soit utilisé avec Lindsay et Abel. Ivan ne rappellera aucun du club Indianapolis ou du Omaha, puisque ces deux clubs ont des chances de remporter les honneurs des séries éliminatoires de leur circuit respectif.

Brooklyn perd malgré le circuit de Morgan — Cincinnati triomphe

VERO BEACH, Floride, (U.P.) —Un simple réussi par Sam Chapman alors qu'il y avait deux joueurs de retirés dans la 10e manche, a permis à Elmer Valo de croiser le marbre pour assurer une victoire de 9 à 8 aux Athletics de Philadelphie sur les Dodgers de Brooklyn.

Le lanceur gaucher Lou Brissie a lancé les sept dernières manches pour le Philadelphie. Il a alloué 10 coups sûrs, y compris des circuits de Carl Furillo et Bob Morgan. Le circuit de Morgan alors qu'il y avait un coureur sur les buts a permis aux Bums d'égaliser le pointage à la 9e reprise.

Bob Milliken, jeune lanceur du Fort Worth, a accordé trois points à la première manche aux Athletics. Les Dodgers ont égalisé les chances à la sixième manche, mais les Athletics ont pris les devants dans la 7e manche aux dépens de leur ancien coéquipier, Bill McCahan.

McCahan qui tente un retour sons la grande tente, a alloué un point et deux coups sûrs en deux manches. Bill Loes, un joueur mis sous contrat moyennant un boni par le Brooklyn, a été le lanceur perdant.

Lemon se distingue

TUSCON, Ariz. (UP) — Le lanceur Bob Lemon a brillamment lancé en relève pour permettre aux Indians de Cleveland de l'emporter par 7 à 6 sur les Pirates de Pittsburgh. C'était la 4e victoire consécutive des Indians et la 7e défaite de suite du Pittsburgh.

Lemon a succédé à Al Aber au monticule alors qu'il y avait des coureurs au 1er et 3e buts et un homme de retiré. Il commença un double-jeu après avoir attrapé le dur "liner" de O'Donnell pour mettre fin à tout massacre possible des Pirates.

Les Indians ont cogné 11 coups sûrs aux dépens de Hal Gregg et Bill Macdonald. Luke Easter, joueur de couleur du Cleveland, a réussi un circuit, son 5e depuis le début de l'entrainement. Dale Mitchell occupait le troisième coussin quand Easter expédia une offrande de Gregg par-dessus la clôture du champ droit.

Hal Saltzman, un gradué de la Côte du Pacifique, a affiché sa meilleure tenue au monticule depuis son arrivée avec les Indians. Il a alloué six coups sûrs en autant de manches et cinq buts sur balles. Quatre de ces buts sur balles ont contribué à quatre des six points du Pittsburgh.

* * *

SARASOTA, Flo. (U.P.) — Les Yankees de New-York de la ligue Américaine ont mis fin à une série de cinq défaites consécutives en défaisant les Red Sox de Boston par 5 à 4.

Le lanceur de relève Joe Page est venu au secours de Bob Porterfield à la 9e manche pour empêcher les Bostonnais de compter.

Joe Dimaggio a joué la partie complète pour les champions du monde. Il a obtenu un simple et un but sur balles. Les Yanks ont cogné huit coups sûrs aux dépens de Mel Parnell et Joe Bobson.

Ed Lopat a lancé cinq manches. Il a permis trois coups sûrs et une paire de points. Bob Porterfield, qui en était à sa première présence au monticule depuis le 18 mars dernier, a lancé une manche, accordant un point. Les recrues Billy Martin et Jackie Jenson n'ont pas joué.

Cincinnati triomphe

BRADENTON, Floride (U.P.) — Les Reds de Cincinnati ont opéré un ralliement de trois points à la 8e manche pour vaincre les Braves de Boston par 3 à 1. C'était la septième victoire consécutive du Cincinnati, dirigé par Luke Sewell.

Trois coups sûrs et une erreur du voltigeur Bob Addis sur le coup de Danny Litwhiler ont contribué aux trois points des Reds à la 8e manche aux dépens de Bob Hogue.

Grady Hatton a commencé le ralliement par un simple et avança au troisième but sur le coup sûr de Johnny Wyrostek. Hatton profita de l'erreur de Bob Addis pour croiser le marbre. Ron Northey mit fin au ralliement en cognant un dynamique triple.

Kent Peterson et Harry Perkowski ont lancé pour les Reds, espaçant seulement trois coups sûrs aux Braves. Le seul point enregistré par ces derniers n'était pas mérité.

* * *

ST-PETERSBURG, Flo. (U.P.)— Les Phillies de Philadelphie ont frappé un total de 15 coups sûrs pour infliger un échec de 10 à 2 aux Cardinals de St-Louis. Les lanceurs Curt Simmons et Blix Donnelly ont brillé au monticule pour les vainqueurs en allouant seulement huit coups sûrs.

Les Phillies ont compté 31 points contre les Cardinals en deux jours. Ils ont réussi un total de 87 points au cours de leurs huit dernières parties hors-concours.

Simmons a lancé les six premières manches pour les Phillies. Il a alloué les deux seuls points des Cardinals. Simmons a affiché sa meilleure tenue depuis le début de l'entrainement.

Fred Saigh, Jr., propriétaire des Cardinals, doit tenir un entretien ces jours-ci avec l'arrêt-court Eddie Miller, qui a été congédié sans condition par les Phillies de Philadelphie.

Groth se signale

LAKELAND, Floride, (U.P.) — Inspirés par les cinq coups sûrs consécutifs de Johnny Groth, les Tigers de Détroit ont eu raison des Senators de Washington par 9 à 3.

Ray Scarborough a été le lanceur perdant. George Kell, du Détroit, et champion frappeur de la ligue Américaine l'été dernier, a réussi un circuit à l'intérieur du terrain. Groth, Dick Kryhoski, et Jerry Priddy ont frappé chacun un triple pour le Détroit.

Virgil Trucks a tenu les Senators à deux coups sûrs durant les six premières manches, tandis que Martin Stuart a accordé seulement deux coups sûrs dans les trois dernières reprises.

Eddie Robinson, formidable cogneur du Washington, a réussi une paire de triples, ses 6e et 7e de l'entrainement.

* * *

PHOENIZ, Ariz., (U.P.) — Les Cubs de Chicago ont frappé un total de 12 coups sûrs aux dépens de Jack Kramer et Sal Maglie pour vaincre les Giants de New-York par 5 à 3.

Andy Pafko a cogné un circuit contre Kramer, tandis que son coéquipier Phil Cavarretta en a réussi un aux dépens de Maglie à la 9e reprise.

* * *

YUMA, Ariz., (U.P.) — Les Browns de St-Louis ont vaincu les White Sox de Chicago par 5 à 1. Cass Michaels a compté l'unique point des White Sox à l'aide d'un circuit à la première manche.

A Sarasota, Flo.

New-York (A)	200 010 020	5	8 3
Boston (A)	020 000 110	4	7 3

Lopat, Ford (6), Porterfield (8), Page (9) et Berra; Parnell, Dobson (6) et Tebbetts. Lanceur gagnant, Ford, lanceur perdant, Dobson. Circuit, Stringer.

A Bradentown, Flo.

Cincinnati (N)	000 000 030	3	7 1
Boston (N)	010 000 000	1	3 0

Peterson, Perkowski (6) et Howell; Roy, Hogue (6) et Burris. Lanceur gagnant, Perkowski, lanceur perdant, Hogue.

A St. Peterburg, Flo.

Philadelphie (N)	320 002 120	10	15 1
St-Louis (N)	200 000 000	2	8 1

Simmons, Donnelly (6) et Lopata, Eeminik (7); Deal, Pollet (4), Wilks, (7) et Rice. Lanceur gagnant, Simmons, lanceur perdant, Deal.

A Lakeland, Flo.

Washington (A)	110 100 000	3	4 0
Détroit (A)	021 120 030	9	15 2

Scarborough, Hittle (6) et Evans, Grasso (6); Trucks, Stuart (7) et Ginsberg. Lanceur gagnant, Trucks, lanceur perdant, Scarborough. Circuit, Kell.

A Vero Beach, Flo.

Philadelphie (A)	310 200 101	9	16 2
Brooklyn (N)	200 022 022	8	14 1

Wyse, Brissie (4) et Tipton; Milliken, Labine (2), McGlothin (5), McCahan (7), Loes (9) et Edwards. Lanceur gagnant, Brissie, lanceur perdant, Loes. Circuit, Morgan.

A Yuma Ariz.

Chicago A	100 000 000	1	7 0
St-Louis (A)	022 010 000	5	6 2

Haefner, Aloma (5), Cain (7) et Masi; Fannin, Ferrick (6) et Lollar. Lanceur gagnant, Fannin, lanceur perdant, Haefner. Circuit, Michaels, Woods.

A Phoenix, Ariz.

Chicago (N)	010 110 011	5	12 2
New-York (N)	200 001 000	3	9 1

Lade, Leonard (8) et Walker; Kramer, Maglie (5) et Westrum. Lanceur gagnant, Leonard. Lanceur perdant, Maglie. Circuit, Pappo, Cavarretta.

L'Hydro-Québec confiant de gagner le trophée J. Greco

La quatrième joute de la série finale des éliminatoires de la ligue de hockey Montréal, sera disputée demain soir, sur la glace de l'Auditorium de Verdun. Cette série est de 3 à 5. Les deux clubs aux prises seront les As de Canadair et Hydro-Québec. Ce dernier club, dirigé par Conrad Bourcier, mène par 2 à 1. Donc, une victoire pour le Hydro-Québec, demain soir, signifierait l'élimination des As de Canadair, champions du circuit Bryce McKasey l'an dernier.

Le vainqueur de cette série finale recevra le trophée Johnny Greco, emblème du championnat de la ligue Montréal. Denis Brodeur, jeune cerbère du National junior, sera encore dans les filets du Hyro-Québec, tandis que Bob Perrault, des Reds des Trois-Rivières, protégera la forteresse du club Canadair, dirigé par Guidoo Roy.

La joute commencera à 8 h. 30 précises. Advenant que le compte soit égal à la fin de le 3e période, les deux clubs joueront alors en supplémentaire.

Les joueurs des deux équipes ont tenu de rigoureuses pratiques cette semaine. Bourcier croit que son club l'emportera. Il compte principalement sur Brodeur, Peewee Désautels, Tommy Piché, André Guimont et Dick Bessette pour éliminer le Canadair.

Ces deux clubs se sont livré d'intéressantes rencontres depuis le début de la saison et on peut prévoir une autre partie enlevante au possible, demain soir, à Verdun.

Détroit (A)	244 024 000	16	21 2
Boston (N)	335 030 04x	18	16 2

Gray, Trout (4) et House; Donovan, O. Elliott (3), Hall (7) et Crandall, Linden (6).

Son état s'améliore . . .



GORDIE HOWE

Le Tétrault gagne le championnat

Il s'assure le trophée Léo Guimond pour une 3e fois

Le club de hockey Tétrault & Frères, habilement piloté par Léo Payette, a remporté le championnat de la ligue de Bienfaisance, dimanche dernier à l'Auditorium de Verdun, en triomphant de l'équipe Police et Pompiers au compte de 9 à 4.

Par cette victoire sur les hommes du Dr Yvan Dion, le Tétrault s'est assuré le trophée du sportsman Léo Guimond, pour un troisième année consécutive.

Plus de 2,000 personnes ont assisté à cette joute, décisive, et ont longuement ovationné les vainqueurs à leur sortie de la patinoire.

Tétrault favori

Si les deux équipes étaient à peu près de force égale, la différence entre la victoire et la défaite a toutefois résidée dans la supériorité affichée par le trio Tracey, Bourcier, Desroches, et l'excellente tenue du cerbère Jacques Roussin.

Avance du Tétrault

Tétrault a pris les devants à la première période lorsque Hugh Tracey a compté l'unique but de cet engagement. Desparois, Bourcier et Tracey portèrent ensuite le score 4 à 0 en trompant tour à tour la vigilance de Bouchard, concierge de la Police, et Mullin réussit finalement à briser la glace en enregistrant le premier point du camp d'Yvan Dion vers la fin de la période médiane.

Marcel Armand avec deux buts, Bourcier et Sullivan avec un chacun, obtinrent les unités à quelques secondes près, durant la sentence fatale.

Mullin et Desroches portèrent le compte final à 9 à 4 avant que le gong vint annoncer la clôture d'une autre fructueuse saison.

Puis ce fut un échange de poignées de mains entre présidents, gérants, joueurs et supporteurs qui se félicitèrent mutuellement.

Première période

1—Tétrault, Tracey (Dehroches, Desparois) 10.12
Punitions: Desparois, St-Pierre, Jeanneau, Bréard.

Deuxième période

2—Tétrault, Desparois (Pauzé, St-Pierre) 8.49
3—Tétrault, Bourcier (Tracey) 12.29
4—Tétrault, Tracey (Bourcier, Bédard) 16.44
5—Police et Pompiers, Mullin 17.45
Punitions: Mullin (2).

Troisième période

6—Police et Pompiers, Mercier (Brisebois) 11.20
7—Police et Pompiers, Barbarino .. 12.24
8—Tétrault, Bourcier (Tracey, Desroches) 15.45
9—Tétrault, M. Armand (P. Armand, Jetkus) 16.09
10—Tétrault, M. Armand (P. Armand) 16.13
11—Tétrault, Sullivan (St-Pierre, Bédard) 16.39
12—Police et Pompiers: Mullin (Barbarino) 18.51
13—Tétrault, Desroches (Bourcier, Tracey) 19.18
Punition: Mercier (5 minutes).

IKE WILLIAMS EST SUSPENDU

DETROIT, (U.P.) — La commission athlétique de l'état du Michigan a suspendu, hier, le champion poids-léger Ike Williams. Williams demeurera suspendu jusqu'à ce qu'il respecte un engagement pour rencontrer Lester Felton à Détroit. Williams a évité de rencontrer Felton deux fois après avoir accepté le match. Le promoteur Nick Londes a mis sous contrat Bob Dykes pour remplacer Williams.

MIKE GUERRA SOUS CONTRAT

WEST PALM BEACH, (U.P.) — Mike Guerra, le receveur No. 1 des Athletics de Philadelphie, a accepté finalement les conditions du club mardi. Il a joué cinq manches sur la deuxième équipe du club, qui a battu les Leafs de Toronto 8 à 7.

Connie Mack a déclaré que Guerra avait obtenu une substantielle augmentation de salaire. Guerra a fait compter un point avec un simple opportun.

A Plant City, Floride

Cincinnati "B" (N.)	102 010 301	8	16 1
Syracuse (Int.)	001 000 060	7	6 2

Smith, Blackburn (6), Avera (8) et Johnson; Burkhart, Hartley (6), Sanders (8) et Hayworth, Burmeister (6).

A West Palm Beach, Floride

Brooklyn (N.)	110 020 000	4	8 0
Philadelphie (A.)	020 000 15x	8	10 1

Newcombe, Erskine (6), McGlothin (8), Loes (8) et Edwards; Fowler, Hooper (6), Shantz (9) et Tipton, Astroth (9).

Assemblée du Mtl Swimming Club

C'est ce soir le 30 mars à 8 h. 30 p.m., qu'aura lieu à la Centrale du Y.M.C.A., 1441, rue Drummond, l'assemblée générale annuelle du M.S.C. Il y aura élection des directeurs pour l'année courante.

Comme 1950 coïncide avec le 75e anniversaire de la fondation du club, les divers comités travaillent activement à la réalisation d'un programme spécial qui se déroulera au cours de la saison prochaine.

Tous les membres sont cordialement invités à l'assemblée de jeudi le 30.

Opinion de Snead

WILMINGTON, (U.P.). — Sam Snead, étoile du golf, a déclaré qu'il ne défendra pas son titre dans le tournoi omnium britannique, tout simplement parce que cette clasique a perdu de son prestige.

Springfield (Int.)	00 2 000 121	6	7 2
Buffalo (Int.)	3212 211 00x	21	20 1

Karpinski, Ferrell (3) et Peden; Wood et Tabacheck.

A Ville St-Laurent samedi

Lessard a préparé un programme de choix pour le carnaval annuel

Le populaire Arthur Lessard, directeur des sports à Ville St-Laurent, a annoncé que le carnaval d'hiver de cette municipalité sera tenu à l'aréna du collège St-Laurent le 1er avril prochain, soit samedi. Les hostilités commenceront à 7 h. 30 précises.

Les recettes de cet événement sportif seront utilisées pour acheter des articles de sport aux jeunes garçons et filles de Ville St-Laurent.

Lessard, un joueur de hockey très bien connu, a préparé un programme de choix pour la circonstance. C'est l'intention de Lessard de promouvoir davantage l'essor du sport à Ville St-Laurent. Il se dépense sans relâche pour atteindre son objectif.

Afin de développer le plus possible les sports dans cette municipalité, Lessard organisera plusieurs cliniques pour renseigner les jeunes sur le hockey, balle-molle, ballon au panier, boxe, et divers autres sports.

Plusieurs attractions seront présentées samedi lors du carnaval d'hiver. Le programme comprend des joutes de hockey, du patinage de fantaisie, des parties de ballon au balai, des courses, des tours d'acrobatie, etc. Quelque 50 bouffons exécuteront plusieurs tours comiques pouru divertir l'assistance.

Le fameux Marselli, reconnu comme l'un des meilleurs équilibristes au monde, démontera son savoir-faire. Maurice Daoust, qui se spécialise dans les sauts de barils, sera également au programme. L'assistance pourra voir Daoust exécuter un truc très périlleux, lorsqu'il passe dans un cerceau de feu.

Au nombre des patineurs de fantaisie au programme, on remarque Milne et Marino, deux gradués de la barre de bronze et de la médaille d'argent, le comédien Robert Pichette et Marguerite Thissaseault, de Ville Mont-Royal. Lise Petit, âgé de 11 ans seulement, et native de St-Laurent, sera couronnée reine du carnaval.

La fanfare de Ville St-Laurent fera les frais de la musique. La principale joute de hockey au programme mettra aux prises les Chevaliers de Colomb, de la ligue Métropolitaine, et une équipe d'étoiles de la ligue Junior.

LE BASEBALL DANS ROSEMONT

Lundi, le 3 avril prochain, à huit heures précises, aura lieu à la Clinique St-Marc, 2600 rue Beaubien est (entrée au sous-sol), une importante assemblée dans le but d'organiser les nombreuses ligues de baseball et de balle-molle des différentes catégories dans le district de Rosemont.

Tous les clubs intéressés à jouer sur les terrains gouvernés par la Division des Jeux et Sports, dont Georges Mantha est le surintendant, sont priés d'être présents.

Cette assemblée sera présidée par Aimé Constantin, moniteur de district. Les nouveaux et anciens règlements seront lus et expliqués. Les cartes des joueurs seront issues vers le 15 avril et la saison commencera vers le 7 mai.

FORD ET RENNA A KANSAS CITY

ST. PETERSBURG, FLO., (U.P.). — Les Yankees de New-York ont optionné dix recrues, y compris le lanceur Whitey Ford et le voltigeur Bill Renna, à des clubs affiliés dans les ligues mineures, pour ainsi réduire leur personnel à 24.

Ford et Renna ont été cédés au club Kansas City de l'Association Américaine.

A Valleyfield



Doc Porchell, qui pilotera le club Valleyfield de Lucien Leduc dans la ligue de baseball Laurentienne Indépendante senior, jouera également au deuxième-but. Porchell était le gérant du club Sherbrooke de la ligue Border en 1947



FERNAND GRENON

invite tous ses amis à venir le visiter au magasin de vêtements pour hommes le plus nouveau et le plus exclusif à Montréal

Morrie Gold

Vêtements de distinction pour hommes

385 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE
A L'OUEST DE BLEURY



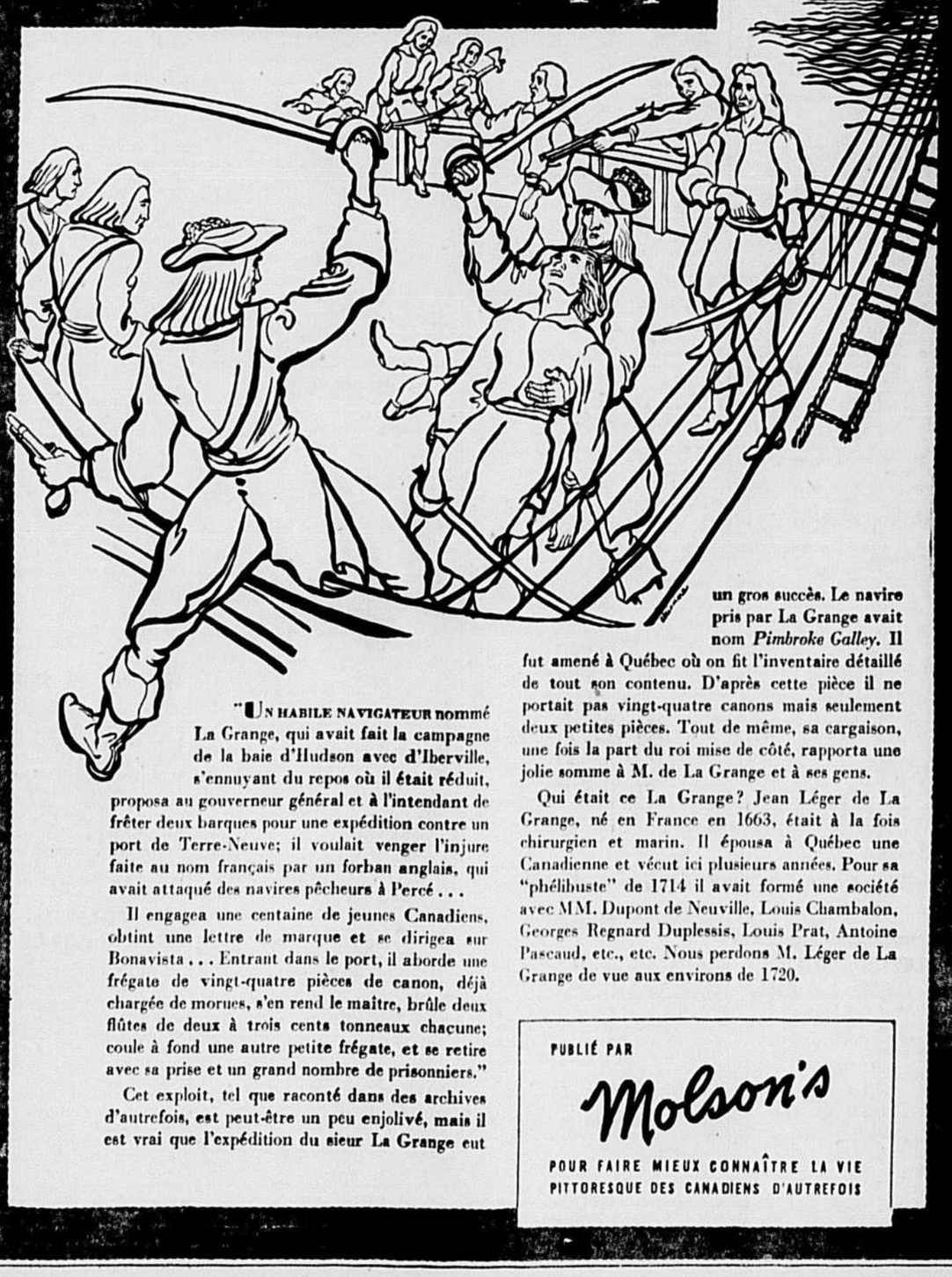
● Zip! . . . et le commode porte-lames Gillette vous présente une lame Bleue Gillette, développée, prête à servir. Les taillants de la lame sont parfaitement protégés. Vous ne payez que les lames . . . le porte-lames ne coûte rien.

LES LAMES BLEUES GILLETTE EN PORTE-LAMES
10 lames—50c
20 tranchants
20 lames—$1.00
40 tranchants
LE PAQUET ORDINAIRE
5 pour 25c

TOUTES PETITES CHOSES

Ce texte fait partie d'une série d'anecdotes recueillies et publiées par M. P.-G. Roy, qui fut pendant bien des années archiviste de la province de Québec. Les illustrations sont de René Chicoine.

QUAND UN MÉDECIN S'ENNUYAIT EN 1704...



"UN HABILE NAVIGATEUR nommé La Grange, qui avait fait la campagne de la baie d'Hudson avec d'Iberville, s'ennuyant du repos où il était réduit, proposa au gouverneur général et à l'intendant de frêter deux barques pour une expédition contre un port de Terre-Neuve; il voulait venger l'injure faite au nom français par un forban anglais, qui avait attaqué des navires pêcheurs à Percé . . .

Il engagea une centaine de jeunes Canadiens, obtint une lettre de marque et se dirigea sur Bonavista . . . Entrant dans le port, il aborde une frégate de vingt-quatre pièces de canon, déjà chargée de morues, s'en rend le maître, brûle deux flûtes de deux à trois cents tonneaux chacune; coule à fond une autre petite frégate, et se retire avec sa prise et un grand nombre de prisonniers."

Cet exploit, tel que raconté dans des archives d'autrefois, est peut-être un peu enjolivé, mais il est vrai que l'expédition du sieur La Grange eut un gros succès. Le navire pris par La Grange avait nom *Pimbroke Galley*. Il fut amené à Québec où on fit l'inventaire détaillé de tout son contenu. D'après cette pièce il ne portait pas vingt-quatre canons mais seulement deux petites pièces. Tout de même, sa cargaison, une fois la part du roi mise de côté, rapporta une jolie somme à M. de La Grange et à ses gens.

Qui était ce La Grange? Jean Léger de La Grange, né en France en 1663, était à la fois chirurgien et marin. Il épousa à Québec une Canadienne et vécut ici plusieurs années. Pour sa "phélibuste" de 1714 il avait formé une société avec MM. Dupont de Neuville, Louis Chambalon, Georges Regnard Duplessis, Louis Prat, Antoine Pascaud, etc., etc. Nous perdons M. Léger de La Grange de vue aux environs de 1720.

PUBLIÉ PAR
Molson's
POUR FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LA VIE PITTORESQUE DES CANADIENS D'AUTREFOIS

Nos sélections aujourd'hui

(par United Press)

Le meilleur pari : Halorette.
Le meilleur "outsider": Royal Freedom.
Le meilleur "parlay": Mill Point et Little Harp.

Tanforan

1—My Sea, Sugar Baby, Labagatelle.
2—Beauty Patch, Roodanne, Betty's Alibi.
3—Sly One, Stalky, Maui Girl.
4—Competitor, Mon O'Haste, Holly Time.
5—Nan, Bar News, Tonita.
6—Top View, Crystal Gazer, Danada Capt.
7—The Waffleman, Pore Boy, Personal Power.
8—Gale Force, Herald, Paani.
Le meilleur: THE WAFFLEMAN

Laurel Park

1—Quack Quack, I Suppose, Hard Reno.
2—Blue Fedora, Grand Actress, Dizzy Dame Jr.
3—Robber, Summerlight, Militant Lady.
4—Jones Reward, Zagging, Sun Wave.
5—Little Harp, Flying Weather, Please Do.
6—Rough Ordy, Napango, Golden Clover.
7—Alworth, Easy Homer, Trout Lake.
8—Air Force II, Brother Willie, Tomke.
Le meilleur: JONES REWARD

Lincoln Downs

1—Abra, Dal Yit, Efhand.
2—Bobby E., Sandy Atlas, Head Show.
3—Sandlinger, First Cooaeaeuajor Slam.
4—Still Champ, One Only, Rod.
5—Grandma C., Bona Girl, Susie's Gift.
6—Big Ditch, Lawless Miss, Liteco.
7—Solater, Whiffletree, Bolo Tie.
8—Safe Bet, Arrow Rock, Grand Prince.
Le meilleur SAFE BET

Gulfstream Park

1—Wetumka, Mel Swiv, Burning Torch.
2—Royal Freedom, Tulkinghorn, Dada.
3—Jack's Request, Christopher, China Colleen.
4—Forever Thine, Raidicat, Sunetern.
5—Mill Point, Good Story, Great Fun.
6—Halorette, Judy's Runner, Poltroon.
7—Quickest, Lictor, Play Sure.
8—Busy Sis, Black Mittens, Give Thanks.
Le meilleur: HALORETTE

LES INSCRITS

(Par la United Press)

Tanforan

Temps clair. Piste rapide
Départ à 4 h. 30.

1ère COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Ravin Mad	107	La Bagatelle	103
Hermosa	107	Do Wee	112
Good Joe	107	Sugar Baby	115
My Sea	115	Valarezzo	112
Siesta Time	107	Claudinette	105
My Bimboo	112	Red Bachelor	107
Keply's Way	112	Happy Lancer	112
Hi Stalking	110	Crafty Run	107

2e COURSE — $2,000 novices, 2 ans, poulliches, 5 furlongs.

Beauty Patch	115	Pilot Miss	115
Pieur D'Ajonc	115	These Times	115
Roodanne	112	Susan Lou	115
Didumenow	115	Roulette	112
Woodworker	115	Delthorn	112
Jiffy Girl	112	Endamay	115
Santed	115	Betty's Alibi	115
Fogbound	113	Badge's Sin	115

3e COURSE — $1,600, à réclamer, 3 ans, novices, 1 1-16 mille.

Maui Girl	113	aDista Shower	118
Stalky	118	Bull's Gal	108
Mosquita Negra	113	Cynoag	113
Sly One	118	aBig Volta	118
Vain Cousin	113	Battle OOak	108
Wind Call	113		

4e COURSE — $1,600, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.

Competitor	114	Alert Bay	113
Holly Time	114	Mon-O-Haste	114
Cannon	120	Sea Flyer	117
Jungle Drums	114	Realization	114

5e COURSE — $2,000, à réclamer, poulliches et juments 4 ans et plus 6 furlongs

Innocente	107	Yami Kim	112
Sha-Bar	112	Tonita	107
Sleepers Jinx	112	Miss Tapper	114
Like To Step	114	Stylish Airs	115
Bar News	107	Lucky Showers	109
Lady Interview	107	Hyperion Bird	112
Nan	117	Straight On	107

6e COURSE — $2,000 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Crystal Gazer	112	Kokoa	112
Darby D-Day	112	Test Passer	112
Danada Capt	115	Stormy Cloud	115
Top View	118	Starburn	115
Hy Rum	115	Toe Tap	110
Honor System	115		

7e COURSE — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.

Duke of Brujo	112	Big Poise	112
Broker	117	Creole Paa	111
Val Zun	111	Soon Again	115
Broken Tryst	113	Union Flag	112
The Waffleman	115	Perino	109
Burgette	111	Pore Boy	117
Personal Power	108	Lock Fusano	115
Chirub	108		

8e COURSE — $1,600, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.

Declared	115	Padnag	115
Gale Force	115	Singing Sir	115
Happy Reward	115	Reflex Arc	118
Herald	115	Fred F	118
Paani	115		

Lincoln Downs

Temps nuageux. Piste bonne
Départ à 1 h. 30

1ère COURSE — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs.

Napalm	108	Dal Yit	103
Adorant	113	Startle Me	99
Panar Grier	113	Abra	108
Intermission	106	Baripani	108
Efhad	115	Burnt Almond	111

2e COURSE — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs.

Dicky	115	Sandy Atlas	108
Seconomy	108	Admirable	108
Center Piece	108	Bobby E.	111
Pharalus	110	Daves Pal	115
Gal In Galico	103	Head Show	118

3e COURSE — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Tel Osullivan	115	Major Slam	118
Break It Up	108	Award	111
Ring Curtain	108	Play Stage	118
First Command	113	Sandslinger	113
Best Bib	108		

4e COURSE — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Colo Springs	115	Gallahem	112
Rod	110	One Only	112
Still Champ	114	Boy Friend	103
Lucky Doo	109	Boss Meadows	112
Turfbar	112	Beth B's First	110

5e COURSE — $1,500, à réclamer, 4 ans et plus, poulliches et juments, 7 furlongs.

Bona Girl	108	Susies Gift	113
Reward All	106	Lucky M.	113
Grandma C.	115	Oleander	115
My Willow	108	Jacks Niece	108

6e COURSE — $2,000, allocations, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Liteco	106	Hi Bunty	108
Lawless Miss	113	Ventana	103
Friar Tuck	108	Hilds Liberty	101
Big Ditch	108		

7e COURSE — $1,500, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Whiffletree	115	Rotamal	114
Instanter	113	Friendly Don	112
Solater	112	Chockablock	120
Bolo Tie	108	Cateyes	120

8e COURSE — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.

Safe Bet	113	Hill Sun	108
I Conquer	108	Grace A	108
Ted Wex	106	Grand Prince II	118
Knightwood	113	Ootem	113
Arbna	113	Arrow Rock	111
Kelspride	113	Everplayful	108

Laurel Park

Temps nuageux, piste rapide
Départ à 2 heures

1ère COURSE — $2,000, novices, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Hasty Mabel	117	Roy Elmo	122
Quack Quack	117	Redisco	122
Hard Reno	124	Sweep'em	124
Snow Hill	112	I Suppose	122
Sentenciador	124	Slic-A-Wa	122
Fire Fox	118	Natch	114
Mr. Edd	122	Vobiscum	119
Rough Pastime	124	Fightin' Clever	122

2e COURSE — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Pink Devil	113	His Honor	117
Dizzy Dame Jr	113	Blue Fedora	118
Donna Grace	113	Cyper	118
Comealive	111	Syllabub	111
Hand In Glove	113	Balcurate	121
Vera Connelly	113	Black Tempest	113
Grand Actress	116	Lady ueen	106
Swing High	113	War Glance	118

3e COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Miss Hurricane	110	Encased	113
Best Punch	118	Make Hay	119
Littlie Orchid	113	Count Ala	112
Hi Ante	115	Witch Way	112
Blue Daze	113	Sir Gamble	115
Summerlight	113	Night March	119
Militant Lady	113	Hard To Get	110
Robber	121	Tarrydiddle	105

4e COURSE — $3,000, allocations, 2 ans, 4 1-2 furlongs.

Stag	116	Forever	116
Zagging	122	Chief In	116
Sun Wave	119	Miriam's Boy	116
Jones Reward	122	Market Letter	116

5e COURSE — $3,500, allocations, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Taran	113	Flying Weather	118
aLittle Harp	111	Please Do	100
Rare Mineral	116	aWide Margin	110
Athlete	109		

6e COURSE — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-8 mille.

Cancellation	115	Superba	111
Golden Clover	116	Napango	113
Anall	117	Amanecer	115
Rough Ordy	119	Our Slogan	104

7e COURSE — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.

Charlight	124	Easy Homer	119
Islam Prince	122	Valdmara	110
Bonnie Ro	115	Bronze Medal	112
Weather O.K.	122	Paper Cup	119
Trout Lake	119	Winged Heels	122
Audible	122	Gauntlet	117
Boness	112	Marcsday	120
Alworth	124	Lord Hafran	117

8e COURSE — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.

Friend or Foe	117	Relious	115
Pietto	110	Brother Willie	122
Late Ship	117	Tomke	115
Air Force 2nd	122	Valdina Perion	117
Ethelspick	119	Commodore K.	117
Scat Back	122	Dry	117
Twenty-Nine	117	Connie Morse	117
Dawndale	118	Miss Fluff	117

Gulfstream Park

Temps clair. Piste rapide.
Départ à 1 h. 45

1ère COURSE — $2,200, novices, 2 ans, 4 1-2 furlongs.

Bucks Fancy	120	Bolog	120
Burning Troch	115	Att. General	120
Mel Swix	120	Anns Fox	120
Justa Cracker	112	Double Wing	117
Senator Dill	120	Old Guard	120
Watumka	120	Hasty Mission	120
Bob F	120	Fair Game	115
Fast Dancer	117	Benjomike	118

2e COURSE — $2,200, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Zetavine	107	Pams Boy	102
Prince Consort	112	Irish R M	108
Roger Glenn	111	Tulkinghorn	103
Purveyor	107	American Lad	112
Royal Freedom	107	Sunning	103
Littlewhitelie	110	Dada	102
Princess Mayna	110	Mighty Texan	112
Leslie	110	Pincers	112

3e COURSE — $2,200, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

China Colleen	111	Merry Quip	118
Lady Petrose	106	Sidmar	116
Rounders Pride	106	Blessed Dinah	108
Last Shot	111	Jacks Request	116
Ariel Cheer	113	Another Enora	106
Happy Flora	108	Christopher	122
Great Khan	118	Miss Julep	108
Roman Grace	113	Navegador	118

4e COURSE — $2,200, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

aB. B. Teddy	112	Dukedom	115
Lustry	112	Sportlight	112
Raidicat	110	Amachance	107
Lyns Miracle	98	Forever Thine	107
Sunetern	107	bGun Captain	112
Lady Damour	102	aOnceuponatime	112
bPudge Lady	107	Happy Rabbit	107
Heathers View	110	Empty Sea	108

5e COURSE — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.

Great Fun	117	aSon Charlie	110
He Could	115	aMayram	105
Good Story	112	Mill Point	118
Ground Fog	120	Spiteful Sue	107
Full Reward	115	Reigh Jane	115
Childeric	115	Osliver	115

6e COURSE — $3,000, allocations, 3 ans, 6 furlongs.

Halorette	117	Hell Bent	114
Eternal Road	112	Judys Runner	104
Poltroon	114	Thermilles	114
St. Brides	105		

7e COURSE — $2,200, à réclamer, 4 ans et plus 1 1-8 mille.

Duffle	111	Gold Braid	113
Lictor	118	Gypsy Lea	110
Bachelor Boy	106	Do-Reigh-Mi	111
Silver Clad	104	Lilac Lady	106
Staters	106	Ring And Run	114
Pharack	118	Quickset	115
Play Sure	118		

8e COURSE — $2,200, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-8 mille.

Give Thanks	111	Broad Daylight	123
Honest Knave	108	War Page	107
Lumpuckerow	108	Mr Danny	114
Kobold	109	Chargrey	111
Apropiado	111	Black Mittens	116
Sir Boro	109	Clouchaser	108
Busy Sis	111		

Walcott réclame déjà le titre !

CAMDEN, N.J. (A.P.) — Jersey Joe Walcott, par l'entremise de son gérant Felix Bocchicchio, a réclamé le titre de champion mondial boxeur poids-lourd, advenant que le champion actuel, Ezzard Charles, soit incapable de combattre de nouveau.

Charles, reconnu champion par la N.B.A., a été forcé de décommander son match contre Freddie Beshore à la suite d'une blessure.

Bocchicchio a déclaré qu'il réclamerait le titre, en se basant sur une récente décision de Louis, qui a décidé de travailler dans un cirque plutôt que de tenter un retour dans l'arène. Charles blessé à un muscle du coeur serait peut-être obligé de mettre fin à sa carrière.

LES RÉSULTATS

(Par la United Press)

Tanforan

1ère COURSE. — $2,000, 3 ans, 6 furlongs.

Pepper 'N Salt (Sh'maker) 5.30 3.00 2.50
Fast Reward (Westrope) 3.40 2.90
Klipper T. (Wall) 6.90
Temps: 1.12. — Ont aussi couru: Stringello, Rico Royal, Miss Orale, Thrifty, Charlotterusse, County Miss, Great Idea, Sugar 'N Spice, Mrs Sullivan.

2e COURSE. — $2,000, à réclamer, 2 ans élevés en California, 5 furlongs.

Baby Battler (Moreno) 6.30 4.60 3.80
Cascadawn (Brooks) 6.70 4.40
Free Roll (Gray) 6.00
Temps: 1.01 1-5. — Ont aussi couru: Silver In, Chaff's Pride, Leinad, Barrackpore, Winfree, Aunt Tucky, Xeno King, Flirtable, Jomarojo.
Le pari-double paya $29.30.

3e COURSE. — $1,600, à réclamer, 3 ans, 1 mille et 70 verges.

Recitation (York) 23.10 8.20 5.00
Hollybrook (Wall) 4.10 3.00
Sunny Toots (Walker) 6.30
Temps: 1.44 3-5. — Ont aussi couru: aCanary Miss, aOverhead, Go Lucky, Dist. Attorney, Betty Fly, Wild Marm.
a—Entrées : Clarence Burnett; William G. Gilmore.

4e COURSE. — $1,600, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

Librarian (Neves) 4.00 2.80 2.40
Brookers Call (Brooks) 5.10 3.40
Jeannie (Glisson) 3.00
Temps: 1.44. — Ont aussi couru: Cousin Ruth, Gallahue, Marie Joyce, Radiant Miss.

5e COURSE. — $2,000, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Blue Abbe (Shoemaker) 7.10 3.50 2.70
Fox Hunt (Brooks) 4.70 3.10
Sir Ralph (Glisson) 2.60
Temps: 1.11 2-5. — Ont aussi couru: Castelomo, Makin Trouble, Don'tbarme, Forging, Kay Em Count, Dream Hand, Sustituto, Fair O'Doon, Wainscot.

6e COURSE. — $2,100, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Quiz Row (Matthews) 7.80 4.20 2.80
U. Asked Forit (Peterson) 6.10 4.70
Excessive (Shoemaker) 3.20
Temps: 1.11 1-5. — Ont aussi couru: Charbob, Cita, Row Away, Milestone.

7e COURSE. — $2,300, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Caspian Sea (Shoemaker) 4.90 3.30 2.60
Amarillo Kid (Westrope) 5.80 3.60
Torello (G. Glisson) 3.90
Temps: 1.44. — Ont aussi couru: Message, Vino Fino, Miguel, Coma, Long Pull.

8e COURSE. — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Competing Lady (Popara) 19.40 9.10 5.60
Blue Betty (York) 4.30 3.90
Jade Lad (Gray) 4.10
Temps: 1:11 4-5. — Ont aussi couru: Grog Swizzle, J. Carter, Bullrelis, Butterafer, Jack Snooper, Bubble Bim, Back Street, Ripple Over.

Gulfstream Park

1ère COURSE. — $2,200, 2 ans, 4½ furlongs.

Checkout (McTague) 25.00 10.00 6.40
Fern Gold (Corolla) 4.30 3.10
Miss Margo (Howell) 3.90
Temps: :54. — Ont aussi couru: Little Frankie, Bolo Joan, Queen Chis, Dannas Pensive, Sweep Miss, Galla Miss, Rugene, In Taste, Kings Lane.

2e COURSE. — $2,200, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Eternal Danger (Nelson) 17.60 7.70 5.30
Elated (Spinale) 7.70 4.30
Quick Cure (Phillippi) 4.30
Temps: 1:26. — Major Play, Bold Knot, Ring Kay, Window Shopper, Monmouth, Thousand Ships, Eternal Dream.
Le pari-double a payé $173.60.

3e COURSE. — $2,200, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Top Honors (Pariso) 6.70 4.80 4.00
Kings Lady (Bierman) 7.90 5.70
Rosy Scene (Tenaglio) 8.60
Temps: 1:26 2-5. — Ont aussi couru: Floral Trail, Shining Deed, Donnas Ace, Bonnyvale, Bushel, Winnebago.

4e COURSE. — $2,200, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Social Side (Fernandez) 40.70 18.80 9.70
Leonidoff (Spinale) 16.30 9.70
Tacony (McGalliard) 4.40
Temps: 1:12 3-5. — Ont aussi couru: Almeria, Prefer Trout, World News, Freedom Train, Grand Nugget, Mr R., Ariels Mark, Everness, Scoop.

5e COURSE. — $2,300, allocations, 3 ans, 6 furlongs.

Po Gal (Burns) 39.80 14.40 3.90
Fierceness (Batcheller) 4.30 2.70
Dorinda (Spinale) 2.40
Temps: 1:13 3-5. — Ont aussi couru: Twilight, Fair Appraisal, Sui Juris.

6e COURSE. — $2,500, allocations, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Prop (Jemas) 28.40 10.90 5.20
Bolo Mack, (Balaski) 7.40 3.80
Allies Pal (Phillippi) 4.70
Temps: 1:11 1-5. — Ont aussi couru: Sun Herod, Disconsolate, Missab, Dukes Gal.

7e COURSE. — $2,300, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Elaine ( ) 53.80 20.20 10.80
Zuzie (Howell) 18.50 8.30
Empujon (Corolla) 5.20
Temps: 1:46 4-5. — Ont aussi couru: Desert Ruler, Ferry Pilot, Halbarall, Valleys Pal, Ocean Play, Cross Duchess, Illustrious.

8e COURSE. — $2,300, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Silver Plate (Spinale) 11.90 5.10 4.10
Telbeda (Fernandez) 6.30 4.30
Sniff Sniff (Nelson) 3.40
Temps: 1:45 2-5. — Ont aussi couru: Battle Theme, Beersucker, Pompous, Sugar Pete, Glaemel, Quelle Belle.

9e COURSE. — $2,200, à réclamer, 3 ans, 1 1/16 mille.

Billman (Roberts) 5.00 4.10 3.30
Idle Dell (Gonzalez) 9.00 5.60
Briar Bay (Prasaguet) 3.40
Temps: 1:48. — Ont aussi couru: Nostrilia, Peazy, Day Shift, Around, Jolly Irish, Blewso, Bubble World.

Lincoln Downs

1ère COURSE. — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs.

Zapolya (Baird) 15.60 8.60 5.40
Sparkling Blue (Licata) 4.60 3.00
Star Batter (Andino) 4.80
Temps: 1.04. Ont aussi couru: Roseblaine, Sarcerto, Ethel V, Gold Boom, Challemain.

2e COURSE. — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs.

Sea Bees (Monteiro) 8.80 4.00 2.80
Lieut Ben K (Bone) 3.40 2.40
Tascosa (Destasio) 2.60
Temps: 1.04 1-5. Ont aussi couru: The Mark, Fearless Ken, Port Chester, Tonys Town, Racehack.
PARI DOUBLE $115.00

3e COURSE. — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Buck Rake (Monteiro) 11.60 6.60 4.00
Engels Blue (Adkins 4.20 3.40
Mokup (Andino) 4.40
Temps: 1.32 2-5. Ont aussi couru: Vermont Son, Larkaround, Andrea Kay, Guess Feng, Irish Count, Silver Cloth.

4e COURSE. — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

River Boyne (Bone) 13.00 5.20 4.00
Milk Dance (Edens) 4.00 3.60
Gold Sunset (Dotter) 6.20
Temps: 1.32. Ont aussi couru: The Ruhr, Tommil Tom, King Afton, Jodina, Westover Lad, Shes Happy.

5e COURSE. — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Chaldson (Licata) 12.20 5.60 3.80
Last Show (Zakoor) 3.80 3.00
Pal Cross (Andino) 3.60
Temps: 1.32 1-5. Ont aussi couru: Fast Slave, Flag Captain, Biltrite, Woollards Pet, Crazette.

6e COURSE. — $1,500, à réclamer, 3 ans, 5 furlongs.

Double Gift (Bone) 5.80 2.80 2.40
Good Mask (Dotter) 2.80 2.40
Jacaranda (Skoronski) 3.80
Temps: 1.02 2-5. Ont aussi couru: River Guard, Gerlon, Corn King.

7e COURSE. — $2,500, allocations, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Carolina Star (Destasio) 9.20 4.20 3.60
Barb Foot (Bone) 4.60 3.80
Bargain Buyer (Bailey) 3.60
Temps: 1.32 1-5. Ont aussi couru: Castle Over, Sun Ember, Wise Mahmound, Sun Call.

8e COURSE. — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Steploch (Dotter) 8.00 3.80 2.80
Dusty Roads (Andino) 3.60 2.40
Sweet Sara (Pafundi) 2.80
Temps: 1.53 4-5. Ont aussi couru: Goldbart, Able, Sutton Place, So black, Micky Q.

9e COURSE. — $1,400, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille.

Simple Simon (Powers) 51.80 28.80 13.20
Upton (Payne) 12.60 6.80
Down Town (Licata) 7.20
Temps: 1.46. Ont aussi couru: War Spy, Lo Pon, Hustling Dom, Gallant Dot, Sir Imp, Shavo.

Laurel Park

1ère COURSE. — $2,500, 2 ans, 4½ furlongs.

Gaby H. (Peters) 30.00 14.60 12.40
Soundings (Martin) 8.80 7.20
Valdor (Tryon) 30.40
Temps: :55 1-5. — Ont aussi couru: Pixey Sal, Lost Ray, Queen of Silks, Bid Heart, Indicated, Heres A Dream, Cogort, Fur Morse.

2e COURSE. — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, élevés au Maryland, 6 furlongs.

Devotedly (Kirk) 6.20 4.40 3.40
Smoke Puff (Griffith) 9.20 5.60
Stroll (Duff) 8.00
Temps: 1.15 2-5. — Ont aussi couru: Sir Jinx, Alapay, Drag, Marion Clarke, Antibones, Sign Egret, Little Gaucho, Dexterity.
Le pari-double paya $90.80.

3e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Time Roll (Bass) 8.60 4.80 3.20
Young Scamp (Shuk) 6.20 4.20
Cockofthewalk (Downs) 3.20
Temps: 1.14 2-5. — Ont aussi couru: Annies Choice, Sure Gift, Island Hop, Sylmady, Playagi, Super Foot, Bucephalus, Brief Whirl.

4e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Crew-Cut (Strange) 8.60 4.80 3.80
The Orphan (Basile) 6.40 5.20
Comely Belle (Mitchell) 7.80
Temps: 1.13 2-5. — Ont aussi couru: Fantom Venture, Trieflin Nelbor, Gerham, Princess Gala, Gildslen Sun Boots, One Alone, Bay Orders.

5e COURSE. — $3,500, allocations, 3 ans, 6 furlongs.

On (Griffith 4.00 2.60 2.20
My Rose (Snellings) 3.80 2.60
aComing Event (Nodarse) 3.20
Temps: 1.13 2-5. — Ont aussi couru: Include Flyin Mane, Wiley Fox aBows and Knots.
a—Entrée : A. L. Rice.

6e COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Fighting Gal (Dorsey) 9.20 5.00 3.20
Service Pilot (Passmore) 4.20 3.20
Grand Barter (Dickey) 3.20
Temps: 1.46 1-5. — Ont aussi couru: True Dream, Liberty Road, Bir Ackeim.

7e COURSE. — $2,500, à réclamer, 3 ans, 1 1/16 mille.

Tar (Nash) 5.60 3.20 3.00
Tipstaff (Regalbuto) 4.20 3.20
aGillie Young (McD'mott) 5.00
Temps: 1.49 2-5. — Ont aussi couru: Grandmas Baby, Sir Jacomar, Apache Trail, Bougent, aPrincess Maxim.

8e COURSE. — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.

Dorada (Powley) 19.40 10.40 6.40
Sketch (Passmore) 6.40 4.00
Red Poppy (Robertson) 3.20
Temps: 1.54 4-5. — Ont aussi couru: Entranced, Helen Dear, aSkip Bid, Busybee, aHead Smart.
a—Entrée : Minor-Chaney.

Brillant record de Dick Irvin

Il s'agit de la 20ème participation aux séries de la coupe Stanley pour Dick Irvin comme instructeur, cela en 21 saisons. L'instructeur Hap Day et le gérant Connie Smythe du Toronto recherchent une 7ème conquête de la coupe comme instructeur et gérant respectivement... Irvin a été l'instructeur de trois vainqueurs de la coupe Stanley, une fois avec le Toronto et deux fois avec le Canadien... Pour Tommy Yvan du Détroit, c'est la 3ème participation de suite aux séries de la coupe... Lynn Patrick en est à ses débuts comme instructeur dans les séries de la coupe...

Toe Blake, du Canadien, dans les séries contre le Toronto et le Chicago, a obtenu plus de points que tout autre dans l'histoire moderne avec 18 dont 7 buts en 9 parties... Maurice Richard du Canadien a compté le plus de buts dans les séries, soit 12, en 9 parties, en 1944... Elmer Lach, au centre avec Richard et Blake, du Canadien, en 1944, détient le record pour les assistances avec 12...

Richard, Lach et Eddie Bush détiennent le record pour le plus de points dans une partie des séries. Richard a compté 5 buts et Blake a obtenu 5 assistances, le 23 mars 1944, alors que le Canadien a défait le Toronto par 5 à 1. Bush, joueur de défense du Détroit, a compté une fois et obtenu 4 assistances dans la victoire de son club contre le Toronto, le 8 avril 1942... Frank McCool du Toronto et Dave Kerr des Rangers détiennent le record pour les blanchissages dans les séries, avec 4, en 1945 et en 1937... Maurice Richard a plus de points à son actif que tout autre dans les séries de la coupe de cette année, avec 33 buts et 17 assistances... Lach suit avec 14 buts et 31 assistances pour 45 points et Ted Kennedy du Toronto est 3e avec 22 buts et 20 assistances pour 42 points... Le plus grand nombre de buts dans une partie de la coupe a été de 13 et c'est arrivé 2 fois, le 7 avril 1936, dans une victoire de 9 à 4 du Détroit sur le Toronto, et le 29 mars 1945 dans un gain du Canadien sur le Toronto par 10 à 3... Gordie Howe du Détroit a été le meilleur pointeur des séries de 1949 avec 8 buts et 3 assistances.

Des réguliers des quatre clubs inscrits dans les séries de cette année, tous ont de l'expérience dans les classiques à l'exception de Johnny McCormack du Toronto, de Steve Black du Détroit, de Calum MacKay et de Bert Hirschfeld du Canadien, et de Gus Kyle, Pennti Lund et Jackie McLeod ainsi que d'Al Stanley et Ed Slowinski des Rangers.

Tournoi de snooker

Le tournoi de snooker organisé par le club Albert Athletic Inc. pour le championnat amateur indépendant de Montréal se terminera lundi soir, le 3 avril.

Pour la circonstance, Steve Curney en viendra aux prises avec Léo Généreux. Les éliminatoires de cet événement sportif auront lieu mardi, mercredi et jeudi.

Le club Albert Athletic est situé au No 2573 est, rue Ontario.

BILL TOMKINS NE CRAINT PAS LE FROID

NOUVELLE-ORLEANS, (U.P.)— Dixie Walker, pilote du club Atlanta de la Southern Association, est enchanté de la tenue d'un jeune lanceur du nom de Bill Tomkins. Le jeune artilleur sera probablement le meilleur joueur de l'Alaska dans le baseball organisé.

Tomkins a récemment lancé au cours d'une pratique au bâton le soir. Il faisait passablement froid, mais le jeune artilleur était d'avis qu'il faisait au contraire très chaud. Tomkins est habitué au froid et rendrait de précieux services à un club pour le premier mois de la cédule. Tomkins est un artilleur gaucher et Walker a été agréablement impressionné par l'étoffe qu'il a démontré.

Champions skieurs de la Zone Laurentienne





Carlyn Kruger, cette jeune skieuse âgée de 14 ans, que nous voyons à gauche et qui a si bien représenté Ste-Agathe aux concours de la Zone Laurentienne de ski, cette saison, s'est avérée non seulement la meilleure concurrente "junior" aux championnats de slalom qui ont lieu à St-Donat, dimanche dernier, mais elle a aussi terminé en deuxième position de toute la catégorie féminine, dans ces épreuves. Ross Maxwell, que nous voyons en action, ci-dessus, a remporté les championnats de descente de la Zone et en se classant troisième dans le slalom, il a ainsi décroché le titre du combiné alpin

Crevier avec le club Lachute et John Pomorsky à St-Jérôme

Adrien "Midas" Lesage, gérant du club de baseball Lachute de la Ligue Laurentienne Indépendante Senior, a signé le grand lanceur droitier Jerry Crevier du club Ottawa de la Ligue Border l'an dernier. Crevier est une belle acquisition pour le club du président Lionel Laurin qui s'organise une équipe très rapide et combattive, qui déjouera les calculs de plusieurs dans la lutte du circuit Guilbault.

Une autre belle acquisition est le brillant jeune lanceur Jules Lefèvre du Ville-Marie, champion de la Ligue Montréal Royale Junior l'an dernier. Lesage a aussi signé le rapide receveur David Kirk du Ville-Mount-Royal de la Ligue du Parc Atwater. Le populaire arrêt-court Johnny Kosemko, un frappeur de marque, sera encore à son poste sur l'alignement du club local.

La ville de Lachute possède l'un des plus magnifiques stades de la province, qui fut construit l'an dernier. Ce stade sera doté d'un système d'éclairage cette saison.

* * *

John Pomorsky à St-Jérôme

ST-JEROME, Qué. — Larry Beauchamps, gérant général du club de baseball St-Jérôme a engagé le vétéran lanceur John Leon Pomorsky, anciennement des Royaux de Montréal. Pomorsky, qui dirigeait le Joliette l'an dernier, avait résigné ses fonctions avec ce club en fin de saison. Il gagna 8 parties et en perdit 3 l'an dernier. Ce lanceur devrait aider beaucoup la cause du club du gérant Billy Innes, qui est à former l'une des plus redoutables équipes du circuit.

Billy Innes a déclaré que le 3e but Mike Monacchio du Ste-Thérèse avait aussi signé pour son club cette saison.

STE-THERESE. — M. Rosario Fournier, président du club de baseball Ste-Thérèse de la Ligue Laurentienne Senior, annonce l'engagement du vaillant lanceur

MAURICE RICHARD TERMINE BON PREMIER — BILL DURNAN EST 2ième

Normand Dussault s'assure la troisième place suivi de Lach

Maurice Richard, prolifique compteur des Canadiens, a terminé en première position dans notre concours "3 Etoiles". La dernière compilation des bulletins de votation révèle que Richard, qui cette saison a compté 43 buts, a accumulé un total de 9,486 points, en comparaison de 6,150 pour son plus proche rival, Bill Durnan.

Grâce à sa brillante tenue depuis plus d'un mois, Normand Dussault a connu une rapide ascension dans le classement. Il termine en troisième place avec une avance de 850 points sur Elmer Lach. Emile Bouchard s'est assuré la cinquième place, suivi de Billy Reay et de Kenny Reardon.

Kenny Mosdell, Léo Gravelle et Roger Léger complètent le "Big Ten". Seul Howie Riopelle a obtenu 1,000 points et plus parmi les autres joueurs.

Floyd Curry, qui s'est rapporté tard aux Habitants, a fini en douzième position avec une maigre avance de cinq points seulement sur Glen Harmon.

Voici le classement:

	1ère	2e	3e	Total
Maurice Richard	5,688	2,516	1,232	9,486
Bill Durnan	3,447	1,814	989	6,150
Normand Dussault	1,812	1,662	1,076	4,550
Elmer Lach	1,572	1,338	788	3,698
Emile Bouchard	1,230	960	720	2,810
Billy Reay	1,038	976	621	2,635
Kenny Reardon	801	724	383	1,908
Kenny Mosdell	825	598	433	1,856
Léo Gravelle	699	580	427	1,706
Roger Léger	555	534	384	1,473
Howie Riopelle	630	420	493	1,343
Floyd Curry	402	294	151	847
Glen Harmon	306	308	228	842
Bob Fillion	318	276	194	788
Doug Harvey	318	228	167	713
Grant Warwick	390	202	105	697
Hal Laycoe	219	188	129	536
Gerry Plamondon	165	160	82	407
Gilles Dubé	90	98	71	259
Gerry McNeil	42	30	19	91
Bert Hirschfeld	21	18	13	52
Bob Fryday	9	2	2	13
Lulu Denis	3	7	3	13

PRATIQUEZ LES SPORTS — Gagnon SPORTS — 7125, rue S.-Hubert — TEL. DO. 5815 — Montréal — ET VIVEZ PLUS LONGTEMPS

au RECTOR — LE PLUS BEAU DE LA VILLE — 4903-05 St-Laurent (angle Boul St-Joseph)
Dernière nouveauté en fait de BAR-B-Q : BROCHETTE A LA GRECQUE
BOEUF • VEAU • AGNEAU • PORC FRAIS avec BACON
STEAK SUR PLAT (SIZZLING) METS CHINOIS
POULETS A LA BROCHE (BAR-B-Q) SPAGHETTI ITALIEN
HOMARDS • HUITRES • PETONCLES
2 salles à diner — 2 bars à votre disposition
COCKTAIL LOUNGE
PIANISTE DE RENOM, EN VEDETTE
NOS CUISINES A VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

COUPES et TROPHÉES pour tous les SPORTS
Quilles, hockey, ballon au panier, etc.
Catalogue gratis sur demande. Commandes postales remplies avec soin.
ALBERT Gaupil BIJOUTIER-DIAMANTAIRE
2011 est, Mont-Royal Montréal CH. 3337

DEMANDEZ LES GÂTEAUX CHEZ Cinderella A VOTRE Restaurant EPICIER MONTREAL
Fabriqués par O. GAUTHIER LIMITEE

Fruiterie St-Louis de France
ARMAND GALARDO, Prop.
Le quartier général des fins gourmets
FRUITS, LEGUMES FRAIS ET CONGELES
EPICERIES LOCALES ET IMPORTEES
SPECIALITE : PANIERS DE FRUITS
515 EST, RUE ROY TEL.: PL. 1729

PROFITEZ de notre VENTE
Réductions appréciables
SUR TOUT ARTICLE EN MAGASIN
"LA OU LA QUALITE PRIME"
LOUIS RENAUD
1318 EST, RUE MONT-ROYAL — CH. 7363

CHOIX SANS EGAL DE MONTRE BULOVA DU NORD DE LA VILLE
$1.25 par semaine
Vous procurera le grand plaisir de porter et de posséder, bien à vous, le modèle de votre choix et que vous désirez depuis longtemps
ROGER CHOUINARD
BIJOUTIER — DIAMANTAIRE
6562, ST-HUBERT CR. 0045

ANGELO BISANTI
Le pionnier du spaghetti
American Spaghetti House
"La meilleure sauce au monde"
64 est, rue Ste-Catherine
COMMANDES POUR EMPORTER REMPLIES AVEC SOIN NUIT ET JOUR
LA. 1547

Pour le Printemps
LES VETEMENTS signés Jules BRUNET • Tailleur
VOUS IRONT COMME UN
2120 EST, BEAUBIEN — VI. 5517
4452, RUE PAPINEAU — CH. 2090

ECONOMISEZ... En roulant vos cigarettes avec le tabac à cigarettes de qualité
FAVORI DES SPORTIFS
HOCKEY
$1.07 boite métallique ½ lb. Taxe inc.
FRAIS — DOUX — AROME
LA CIE DE TABAC TRANS-CANADA
2141, rue Beaudry Téléphone : AM. 3934
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS TABACONISTES

Assurez-vous un confort parfait
Avec une meilleure ventilation
En vous procurant
Notre ventilateur pour fenêtres
En vente chez tous les marchands quincailliers
VENTILATEURS LAUZON
ARTHUR GUYOT, Prop.
1031, Parc Lafontaine Tél.: CH. 6577

SALON DE CHAUSSURES Antoine
EXCLUSIVEMENT POUR HOMMES
• SLATER • TYROL • CAVENDISH •
365 est, Jean-Talon (Près St-Denis) GR. 3000

La plus grand studio professionnel au Canada. Satisfaction garantie
LA PHOTO MODÈLE
SPECIALITES : Poses à domicile, photos de bébés, de personnes âgées, groupes, de familles, de banquets, de mariages, etc.
JEAN M. PELLETIER, prop.
1684 est, Ste-Catherine FA. 3609

$700.00 DE PRIX A GAGNER
Avec la GRANDE VENTE CONCOURS
Modernaire INC. R. TURGEON PROP.
5401, ave PAPINEAU (coin Masson) CH. 9657-FA. 5598
1er REFRIGERATEUR WESTINGHOUSE; 2e LAVEUSE WESTINGHOUSE; 3e RADIO WESTINGHOUSE ET 7 AUTRES PRIX
Chaque $5 d'achat sur meubles ou appareils électriques vous donne une chance de participer au concours

"LES CANADIENS"
L'équipe qu'on aime voir triompher
MASTERCRAFT CLOTHES LTD.
6580 rue St-Hubert CR. 2149

POUR VOS TAPIS ET PRELARTS
Voyez des spécialistes reconnus
M.J. LALONDE LIMITÉE
6920, RUE ST-HUBERT GR. 3563
3032 EST, RUE STE-CATHERINE FA. 1161

Léo Dandurand
Président
Café Martin Drury's
Les plus célèbres restaurants de Montréal souhaitent aux CANADIENS la plus glorieuse saison de leur carrière

Soyez prudent. CONFIEZ-NOUS VOTRE AUTO
Débossage — Peinture — Réparations Générales
Pièces authentiques et accessoires HUDSON. Livraison rapide
SERVICE DE REMORQUAGE JOUR ET NUIT
CRESCENT GARAGE
VENTE & SERVICE "HUDSON"
8569 ST. LAWRENCE BLVD. CA. 8568-9

NOS MEILLEURS VOEUX aux "CANADIENS"
Casavant & Thibodeau
Mercerie St-Marc
CHAPEAUX Stetson - Morgan
CHEMISES Arrow - B.V.D. - Migo
SLATER — CHAUSSURES — STRIDER
2356 est, Beaubien CA. 1669

TAUX SPECIAUX AUX GARAGISTES
MOTEURS D'AUTOS • Remanufacturés avec garantie
Notre Spécialité • RECTIFIER VILEBREQINS et PERCER CYLINDRES SUR PLACE
COUTURE MACHINE SHOP AND AUTO PARTS
7641, rue St-Hubert, Montréal — Tél. : DO. 3262; Rés. DO. 0537

Ensemble Maurice Richard
POUR HOMMES
Confection choisie par le populaire sportsman, en raison de sa coupe, de sa qualité et de sa valeur
20 ARTICLES 69.50
3735 O. NOTRE-DAME
La Liberté LIMITEE WE. 8441
Aussi peu que $5 comptant et $2 par semaine
Nous garantissons satisfaction ou remboursons le plein montant

Surplus reporté de Hollinger Consolidated Mines, plus considérable

POTINS FINANCIERS

La bourse de New-York a affiché un ton véritablement indécis hier, tandis que les bourses de Montréal et de Toronto paraissaient plutôt résistantes. Quant à la bourse de Paris, elle affichait certain redressement hier, tandis que celle de Londres persistait à demeurer ferme. Les prix du blé étaient moins vigoureux qu'antérieurement, hier, à Chicago, tandis que les cours des grains grossiers se comportèrent quelque peu à la baisse à Winnipeg. Notre marché des obligations était calme, de même que celui de N.-Y.

* * *

Les bourses canadiennes ont virtuellement ignoré le budget fédéral. Rien d'étonnant, vu qu'il n'y avait pas de changements du côté des impôts frappant les compagnies. En outre, les remarques rassurantes du Ministre des Finances au sujet des gains de capital semblent avoir calmé bien des esprits, mais, que ces derniers ne s'emballent pas trop, tant qu'il n'aura pas été statué définitivement sur ce que l'on entend, pour de bon, par "gain de capital non imposable."

* * *

L'assemblée annuelle de la National Breweries Ltd., tenue hier après-midi a eu le caractère de routine. Le rapport annuel a été adopté à l'unanimité et les anciens administrateurs furent réélus pour le terme de 1950 — l'Hon. Sénateur Armand Daigle est le seul nouveau membre du conseil d'administration, il succède à l'Hon. Donat Raymond.

* * *

L'augmentation dans le volume des transactions sur le mouvement descendant, hier, à Wall Street semble de mauvais augure pour l'orientation des cours.

* * *

La Banque Canadienne de Commerce rend public ce matin sa lettre du mois de mars. On y lit que l'indice de l'activité industrielle au pays le mois dernier, compilé par cette institution bancaire sur la base de 1937 égale 100, s'établissait à 160, soit le même point que durant le mois précédent, mais, soit 5 points de plus qu'en février 1949. Tandis qu'il y eut contradiction dans certains groupes, celui de l'automobile accusait une hausse de 20% — incidemment, la lettre précitée renferme une intéressante étude sur notre industrie de l'automobile, dont la production en 1949 a atteint 290,634 unités, en regard de 263,760 unités en 1948 et 262,625 en 1929. Sait-on que cette industrie se classe au 5ième rang parmi les industries canadiennes, au point de vue production. On y compte 11 établissements fabriquant pour au-delà de $400,000,000 d'automobiles par année, en regard de $107,000,000 seulement en 1931. Compte tenu des accessoires, la production de l'ensemble de l'industrie canadienne de l'automobile serait de $530,000,000 par année. Sur ce total, 109,000,000 est payé en salaires aux 47,000 personnes vivant de l'industrie de l'automobile, le reste servant au paiement de l'acier, et autres matériaux nécesaires, etc.

* * *

C'est, aujourd'hui, que les administrateurs de East Sullivan et Sullivan Consolidated déclareront des dividendes intérimaires.

* * *

Les titres des entreprises corporatives canadiennes se vendront, aujourd'hui, ex-dividende tant par action ordinaire ou privilégiée: Can. Gen. Inv., .22½; Can. Gen. Inv., extra, .21; Dom. Tar, .25; Foundation Co., .35; Foundation Co., extra, .50; Fraser Cos., .50; Can. Iron Fdries, .40; Can. Iron Fdries, priv., .30; McColl-Frontenac, priv., 1.00; M. & O. Paper, .37½; Can. Industries, .20; Dom. Dairies, .12½; Dom. Dairies, priv., .43; Waterous, Ltd., .10; How. Smith, .50; How. Smith., priv., .50; Gen. St. Wares, priv., 1.75; N. Slater, priv., .53; Kirkland Lake Gold, .02; B. of N. S., .35; B. C. Elec., 4 p.c., priv., 1.00; B. C. Elec. 4¾ p.c. priv., 1.19; Can. Bk of Commerce, .20; Can. Fairbanks, priv., 1.50; Imp. Bank, .30; St. Law. Flour, .25; St. Law. Flour, priv., 1.75; Sheep Creek, .02; Silver Miller, .05; Tuckett Tob., priv., 1.75; Circle Bar "A", .50; Journal Pub., .20; F.st. Bakeries, priv., 1.00.

Directeur de ventes



M. Armand Auclaire

Les grandes entreprises de fabrication de produits pour la chaussure, Bennett Limited de Chambly Canton, annoncent la nomination de M. Armand Auclaire au poste de directeur des ventes de cette organisation ainsi que de ses subsidiaires: Lynn Innersole of Canada Limited, Bennett Quebec Limited, Bennett (Kitchener) Limited et St. Lawrence Wood Heel Limited. Le nouveau titulaire est avantageusement connu dans les cercles de la chaussure depuis 1934 alors qu'il débuta au service de Bennett Limited. Quelques années plus tard, il fut promu à la position de représentant commercial et acheteur des cuirs. En 1944, on lui confiait l'organisation du département de la cordonnerie, un organisme distinct de la compagnie qui traite exclusivement avec les cordonniers du pays entier. M. Auclaire apporte à sa nouvelle position une vaste expérience des besoins de l'industrie de la chaussure canadienne, besoins qu'il a eu l'occasion d'étudier au cours des nombreuses années qu'il fut vendeur pour le compte de cette compagnie. Il est maire de Chambly-Canton depuis six ans et préfet du conseil du comté de Chambly depuis un an. Il a été récemment admis membre de la Société historique de Montréal

Caisse Nationale d'Assurance-Vie

Réélit les membres du conseil d'administration pour 1950-51

Voici les noms des dirigeants et hauts fonctionnaires de la Caisse Nationale d'Assurance-Vie, réélu pour le terme de 1950-51, à l'issue de l'assemblée annuelle de cette institution tenue hier dans cette ville:

M. L.-A. Fréchette, président, notaire, administrateur de la Société Nationale de Fiducie, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

M. Arthur Tremblay, vice-président, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, président de la Caisse Nationale d'Economie, administrateur de la Société Nationale de Fiducie, conseiller municipal.

M. Henri Ouimet, secrétaire, directeur général de la Société Nationale de Fiducie, secrétaire de la Caisse Nationale d'Economie, trésorier de la Société Nationale d'Assurances.

M. V.-E. Beaupré, administrateur, ingénieur civil, actuaire, professeur à Polytechnique, administrateur de la Caisse Nationale d'Economie, 2e vice-président de la Société Nationale de Fiducie.

M. C.-A. Chagnon, administrateur, inspecteur général de la Compagnie mutuelle d'Immeubles, Limitée, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

M. Roger Duhamel, administrateur, avocat, auteur, journaliste, administrateur de la Caisse Nationale d'Economie, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

M. J.-Ernest Laforce, administrateur, docteur en droit, "honoris causa", président de la Commission du Service civil de la province de Québec, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, administrateur de la Société Nationale de Fiducie.

M. F.-Eugène Therrien, administrateur, avocat, administrateur et secrétaire de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc.

Secrétaire: Henri Oulmet.

M. Daniel Meunier, secrétaire adjoint et M. René Shedleur, trésorier.

Nominations à la Pepsi-Cola Company of Canada



William B. Forsythe — David M. Chenoweth

La Compagnie Pepsi-Cola of Canada Limited vient de placer deux Canadiens à la tête de son personnel dirigeant. Ce sont: M. William B. Forsythe, qui a été nommé président du conseil d'administration, et M. David M. Chenoweth, qui a été nommé président de la compagnie. M. Forsythe possède plusieurs années d'expérience dans l'industrie des breuvages, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Il fut aussi nommé, récemment, 1er vice-président de la compagnie Pepsi-Cola de New-York. Avant sa nomination, M. Chenoweth était vice-président et directeur-gérant de la compagnie, au Canada.

Pepsi-Cola Co. of Canada Ltd

Compte deux nouveaux administrateurs

Le conseil d'administration de la Pepsi-Cola Company of Canada, Limited, vient d'annoncer l'élection de M. William B. Forsythe, originaire de Toronto, comme directeur du conseil, et celle de M. David M. Chenoweth, de Montréal, comme président de la compagnie. Ces nominations placent des Canadiens à la tête de l'administration des établissements Pepsi-Cola, au Canada.

M. Forsythe fit partie de l'artillerie canadienne durant la première guerre mondiale, et son expérience dans l'industrie des eaux gazeuses, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, date de 1923. Il fut pendant quelque temps vice-président du service de l'exportation de la compagnie Pepsi-Cola des Etats-Unis et, récemment, il en a été nommé premier vice-président.

M. Chenoweth qui est diplômé de l'Université McGill, est entré en 1936 à la Pepsi-Cola Company of Canada, Limited. En 1939, il s'est vu confier la direction des services de la publicité et de la diffusion des ventes, et il a été nommé, en même temps, secrétaire adjoint. En 1941, il a également été nommé adjoint du gérant-général, mais peu après, il interrompait sa carrière pour s'enrôler dans la marine royale du Canada. Démobilisé en 1945 alors qu'il était lieutenant, il est revenu à la compagnie Pepsi-Cola du Canada comme adjoint du gérant-général et gérant de la publicité.

En 1947, il fut élu administrateur et nommé gérant-génral des ventes et gérant-général adjoint. Plus tard, la même année, il démissionnait pour devenir gérant-général adjoint des ventes et directeur des relations publiques de la compagnie Building Products, Limited. En 1948, il revenait à Pepsi-Cola Company of Canada, Limited, comme vice-prsident et administrateur gérant, postes qu'il a occupés jusqu'à sa nomination comme président.

Marché des grains

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Avoine				
Mai	90¼	91⅝	90⅛	90¼
Juillet	83¾	84¼	83⅝	83⅝
Octobre	76	76	75½	75½
Orge				
Mai	140¼	141¾	138⅛	138¼
Juillet	129¼	130⅛	127¼	127⅜
Octobre	111½	112⅜	110	110
Seigle				
Mai	143⅜	144½	142	142
Juillet	143⅞	145⅛	142¼	142½
Octobre	140½	141⅜	139	139⅛
Lin				
Mai	378¾	.....	.....	378¾
Juillet	.....	.....	.....	375½
Octobre	341	.....	.....	341

Dollar inchangé

NEY-YORK, 29. (P.C.) — Le dollar canadien était inchangé, aujourd'hui, à un escompte de 9 5-8 pour cent en termes de fonds américains, à la fermeture du change étranger. La livre sterling était également inchangée, à $2.80 1-8.

Dividendes déclarés

Dominion Engineering Works, 83 par action, payable le 5 mai aux actionnaires inscrits le 12 avril.

Purity Flour Mills, 87 1-2 cents par action privilégiée, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 14 avril.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	8 banq	10 util	20 ind.	10 pap.	18 aurif.
Ferm. hier	29.88	79.8	144.2	407.50	65.43
Ferm. ant.	29.76	79.8	144.0	403.79	65.48
Max. 1950	30.13	80.3	146.2	407.50	68.87
Min. 1950	29.22	74.5	138.1	355.89	63.80
Max 1949	29.91	75.9	142.4	382.15	74.40
Min. 1949	27.00	70.0	109.3	251.34	60.17

Moyennes de Dow-Jones

	Ouv	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge
30 indust.	209.05	209.58	207.77	208.40	—1.10
20 ch de f.	55.30	55.67	54.96	55.25	+0.01
15 utilités	43.14	43.27	42.90	42.98	—0.27
65 stocks	75.04	75.31	74.59	74.84	—0.31



Un Prospectus peut être obtenu de votre courtier
CALVIN BULLOCK, LTD.



Brochure sur demande
LEETHAM, SIMPSON LIMITED
CONSULTATION COMMERCIALE
ÉDIFICE UNIVERSITY TOWER MONTRÉAL.

La Caisse Nationale d'Assurance-Vie

Comme on sait., sans doute, la Caisse de Remboursement de la Caisse Nationale d'Economie, fondée en 1903, est devenue, en 1946, la Caisse Nationale d'Assurance-Vie. Cette institution est sans but lucratif, soit dit en passant — n'a pas tardé à se distinguer comme chacun sera à même de le constater par ce qui suit.

Son encours, à $14,716,900.07, augmente de 16.45% vs une hausse moyenne de 9.9% seulement au pays

En effet, il ressort de l'intéressante allocution formulée ces jours-ci par M. L.-A. Fréchette, notaire, président de la Caisse Nationale d'Assurance-Vie, devant les actionnaires et assurés réunis pour la tenue de la quatrième assemblée annuelle de cette institution progressive, que son encours atteignait, à la fin du dernier exercice financier, un total de $14,716,900.07, en regard de $12,638,095.92 à la fin de 1948 et comparativement à $11,166,361.31, à la fin de 1947. Incidemment, nous tenons, ici, à faire remarquer au public qu'il y a eu accroissement de 16.45 pour cent du côté de l'encours l'an dernier, par rapport à l'année précédente, alors que pour l'ensemble des compagnies d'assurance-vie qui ont fait des affaires au pays en 1949, le même item n'a accusé qu'une augmentation moyenne de 9.9 pour cent. Une telle comparaison heureuse parle par elle-même sans qu'il soit besoin d'insister davantage.

Son surplus non attribué, tellement élevé, qu'il pourrait convenir à une institution beaucoup plus fortement grevée envers ses assurés

Si l'on procède, maintenant, à l'analyse du bilan de l'institution précitée, on constate que son actif atteint $1,625,171.73, en regard de $1,626,071.00 précédemment et $1,561,765.00, il y a trois ans. Ce maintien de l'actif pratiquement au même chiffre en 1949 qu'en 1948, en dépit de fortes dépenses de capital au cours du dernier exercice, dénote une direction aussi prudente qu'habile. En face des progrès marqués du côté de l'assurance en vigueur, nul doute que l'on s'évertuera à accroitre davantage les ressources de l'institution, afin que son rapport entre l'encours et l'actif demeure toujours dans les normes, bien qu'il faille reconnaitre que le rapport pour les entreprises qui sont à leur début dans le commerce de l'assurance-vie ne saurait être aussi élevé que pour celles qui s'y adonnent depuis des années. Il est donc permis d'en conclure que la Caisse Nationale d'Assurance-Vie présente apparemment d'intéressantes garanties, et, au dire de son président, son surplus non attribué est tellement élevé qu'il pourrait convenir à une institution beaucoup plus fortement grevée envers ses assurés — n'est pas de $995,363.16 et la réserve actuarielle ne figure-t-elle pas à $560,073.35, contre $499,434.92, soit autant de sécurité accrue pour les assurés.

Ses revenus, en hausse de 28.53% en 1949, par rapport à 1948 et perspectives favorables pour 1950

En face des garanties précitées, gage de sécurité, rien donc d'étonnant que nos gens recourent de plus en plus aux bons offices de la Caisse Nationale d'Assurance-Vie, comme en fait foi l'accroissement marqué, accusé du côté des revenus. Ces derniers ne se sont-ils pas totalisés à $258,933.24, en 1949, en regard de $201,455.58 en 1948, soit donc une augmentation de 28.53 p.c. Ce pourcentage mérite d'être signalé à l'attention du public, d'autant plus que le volume des nouvelles affaires, accusées par l'ensemble des compagnies d'assurance-vie en opération l'an dernier au Canada, n'a accusé qu'une avance de 8.8 p.c. Si l'on tient compte du fait que l'institution précitée a élargi ses cadres au cours de l'an dernier et qu'elle compte, maintenant, quatre nouveaux districts ainsi que 26 nouveaux agents, c'est dire que l'on doit vraisemblablement s'attendre à un volume de ventes ainsi qu'à des revenus accrus cette année, d'autant plus qu'il semble évident que le pouvoir de gain de la population se maintiendra cette année pratiquement au même niveau que l'an dernier et, en outre, qu'un nombre de plus en plus considérable des nôtres reconnaissent davantage l'importance de la solidarité économique bien comprise.

Considérations opportunes sur l'importance de la solidarité économique pour notre groupe ethnique

Si l'on en juge par le fait que les réclamations pour décès ne se chiffrèrent qu'à $16,374 en 1949, contre $48,667 en 1948 et $24,969 en 1947, soit donc l'équivalent de $1.30 par $1,000.00 d'assurances en vigueur vs $3.29 et $2.00 respectivement, on ne peut s'empêcher d'en conclure "qu'il y a habile sélection des risques" de la part de la direction. Cette dernière est, aussi, des plus avertie, puisqu'il ressort des remarques prononcées hier par son président, qu'il a été réalisé un taux d'intérêt moyen sur les placements de la Caisse de 3.76 pour cent en regard de 3.63 pour cent précédemment, en dépit du fait que le loyer de l'argent soit demeuré avili au cours de 1949. En financiers avertis, ses administrateurs continuent leur sage politique de diversification. Ainsi, les placements hypothécaires ont augmenté de $44,600.00 à $291,611.41 et il va sans dire que le taux d'intérêt moyen réalisé reflétera ce changement dans le prochain bilan. A cette époque de pénurie de logements au pays, c'est faire oeuvre sociale et économique en même temps que de prêter davantage sur les immeubles et il faut savoir gré aux dirigeants de la Caisse d'agir ainsi. Il est, toutefois, à désirer que les prêts consentis n'aient pas le même pourcentage en ce qui concerne les maisons neuves et les anciennes propriétés et pour cause . . .

Faute d'espace, il nous faut clore nos commentaires sur le 4ième rapport annuel de la Caisse Nationale d'Assurance-Vie, de cette institution qui n'a pas de nationale que le nom, puisque son conseil d'administration vient d'établir un service d'assurance spéciale dont peuvent bénéficier tous les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal — il faut y voir dans cette initiative la réalisation du rêve du président de cette importante société, nous avons nommé M. Arthur Tremblay. Nul doute que les membres de cette Société s'empresseront de profiter de cette offre, d'autant plus, qu'en ce faisant, ils feront d'une pierre deux coups, c'est-à-dire qu'ils profiteront d'une offre intéressante, tout en permettant à l'une de nos institutions de s'affirmer davantage dans un commerce où la concurrence s'avère assez forte. Il va sans dire que les succès de cette institution, de même que les progrès de nos autres compagnies du même genre ne peuvent, en définitive, qu'influer heureusement dans la suite sur les activités économiques de notre groupe ethnique, activités appelées à refléter un grand apport de capitaux entre les mains de nos institutions, financières, industrielles et commerciales.

Marcel CLEMENT

A NOTER

Hollinger Consolidated Gold Mines rend public ce matin son 39e bilan. Il ressort du message du président M. J. R. Timmins que la valeur du minerai usiné en 1949 a été de $10,680,449 et que le bénéfice d'exploitation n'a été que de $820,994. Compte tenu de l'aide fédérale, des revenus de placement, etc., le profit global a été de $2,167,844. Après déduction des taxes, etc., le profit net reporté au surplus figure à $1,816,983; ce qui, compte tenu de certaines déductions, porte le surplus global reporté au 31 décembre 1949 à $11,073,158 contre $10,421,577 au 31 décembre 1948. Il ressort, en outre, du message précité que sur un total de 11,577 actionnaires, 9,361, résidant au Canada, et, que ces derniers détiennent 3,850,294 actions, tandis que les 1,947 actionnaires des E.-U. en détiennent 518,367 actions. Traitant des activités de Hollinger North Shore Exploration Co., il mentionne que les réserves de minerai de fer dans le Labrador et le Nouveau-Québec sont estimées à 242,281,000 tonnes. Quant aux réserves de Hollinger Consolidated, elles sont estimées à 5,743,825 tonnes, soit 378,417 tonnes de moins qu'au 31 décembre 1948. Comme on sait, en outre, Hollinger Consolidated détient 51 p.c. des actions de Labrador Mining & Exploration Co. Ltd. dont l'assemblée annuelle a eu lieu hier, — incidemment, il a été découvert 15,000,000 de tonnes de minerai sur cette dernière propriété en 1949, au dire de M. J. A. Little et ce dernier a annoncé, aussi, que la compagnie entend pousser activement se stravaux d'exploration et de sondage, en 1950, tout en construisant des routes, et en préparant le terrain pour le chemin de fer projeté.

* * *

Hollinger paiera, aujourd'hui, un dividende de 6 cents par action à ses actionnaires.

* * *

La Sauvegarde et la Caisse Nationale d'Assurance-vie rendront publics leurs bilans ces jours-ci, le premier probablement en fin de semaine et l'autre après-demain.

* * *

Les perspectives en profondeur pour Golden Manitou seraient intéressantes et pour peu que l'on effectue de nouvelles découvertes, la longévité de cette mine s'en ressentira favorablement.

Réélu président



M. L.-A. Fréchette, N.P.

qui vient d'être réélu président de la Caisse Nationale d'Assurance-Vie.

Bourse de MONTRÉAL

Nickle, à un nouveau bas, hier sur le marché local — Int. Paper, à un sommet

La liste locale a reflété quelque peu le discours budgétaire prononcé la veille au soir par le ministre des Finances.

74,000 actions industrielles changèrent de mains, en regard de 80,100 la veille. Quant au virement minier, il atteignit 178,500 actions, contre 175,900 la veille.

Smelters était ferme à 92 3-4 parmi les métaux. Hudson Bay à 43 1-4 était ferme. Nickel glissait au nouveau bas de 29 3-4.

Int. Paper à 116 était à un sommet parmi les papeteries, de même que St. Lawrence Corp., à 16 1-4.

Brand and Millen à 70 était à un nouveau haut parmi les spécialités. Claude Neon à 2.00 était, par contre, à son plus creux de l'année.

Foreign and Power Securities à 20 et Southmount à 51 étaient tous deux à leurs plus hauts points vus cette année.

Bulolo glissait à un nouveau bas parmi les mines, et East Sullivan glissait à 6.30 en regard de 6.35 la veille, puis il remontait à 6.20. Jaculet touchait un sommet à 29 1-2, tandis que Stadacona était à son plus creux de l'année à 51.

Sullivan cotait hier 2.85 contre 2.99 la veille.

Bourse de NEW-YORK

306 gains vs 512 pertes hier à N.-Y. — Echanges, plus considérables

NEW-YORK, 30 (A.P.) — La tendance était sensiblement moins bonne hier à Wall Street. Sur 118 titres échangés, 306 furent à la hausse, 512 à la baisse et 300 demeurèrent stationnaires.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, accusait hier une baisse de .3 de point.

2,090,000 actions furent échangées hier, en regard de 1,780,000 la veille.

Les valeurs canadiennes transigées hier sur le marché américain paraissaient plutôt soutenues. McIntyre gagnait ⅜ de point et Dome et Walker s'avançaient chacun de ⅛ de point. Le C.P.R. et Seagrams demeurèrent stationnaires.

Les valeurs américaines suivantes paraissaient quelque peu avilies hier: U. S. Steel, Bethlehem Steel, General Motors, Chrysler, Montgomery Ward, J. I. Case, Douglas Aircraft, American Telephone, Standard Gas and Electric $4 privilégié, Allied Chemical, Du Pont, General Electric, International Paper, Warner Bros. Pictures, American Woollen.

American Broadcasting, Nash-Kelvinator, National Automotive Fibres, Murray Corp., International Telephone, N. Y. Central, Southern Railway, Superior Oil of California et Celotex étaient à la hausse.

Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP LTD.

	Offre	Dem.		Offre	Dem
Admiral	3	4⅞	Led West	80	82
Alb Pac	27	27½	McD Seg	11¾	12
Anaconda	7½	8½	Mercury	10½	11
Atlantic	160	165	Mill City	7	
Ang Can	435	450	Model	35	36
Brit Dom	23	24	National	25	28
Calmont	45	47	N Ranchm	2	2½
Calm Led	8½	9	Okalta	172	180
Cent Led	121	126	Pacalta	8	9
Coastal	37	39	Pac Pete	550	555
Command	30	40	Phillips	4½	5
Commoll	55	60	Princess	39¾	40
C'wealth	140	.....	Richfield	2¾	3⅛
Dalhousie	34½	35	Roxana	30½	34
Davies	29	32	Royal Can	5½	5¾
Eastcrest	5	6	Share	5¾	6½
East Led	23¼	24	Sou Braz	10	10¼
Federate	240	245	Southwest	33	
Foothills	350	370	Spooner	29	29½
Globe	62	64½	Sunset	17¾	18½
Hanna	9¼	9¾	Superior	48½	49
Highwood	7¼	8	Turner	13	
Home Oil	12	12½	United	19 2	0
Led Cons	13	14	Vulcan	35½	37½
Led Calm	8⅛	9			

Moyenne des obligations à New-York

	20 Ch. f.	10 Ind.	10 Util.	10 Etr.
Fermeture hier	95.5	102.5	105.0	74.8
Fermeture ant.	95.4	102.5	104.9	74.5
Haut 1949-50	96.1	102.9	105.4	74.8
Bas 1949-50	88.4	101.6	100.8	62.9
Haut 1948	93.7	102.0	102.0	66.9
Bas 1948	87.7	99.8	98.0	60.2

BATHURST POWER & PAPER CO. LTD.

Avis de dividende sur les actions de la classe "A"

Le Conseil d'Administration a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de cinquante cents (50¢) par action sur les actions en cours de la classe "A" de cette compagnie payable le 1er jour de juin 1950 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des affaires le 3ème jour de mai 1950.

R. H. CHRISTIAN,
Secrétaire-trésorier.

Le 27 mars 1950.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

AVIS est par les présentes donné que, conformément aux règlements de la compagnie, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL sera tenue aux bureaux de la compagnie, Immeuble des Tramways, 159 ouest, rue Craig, Montréal, à midi, jeudi le 20 avril 1950.

Cette assemblée est convoquée pour la réception du rapport annuel, l'élection du nouveau conseil, et la délibération de toute autre question du ressort de l'assemblée.

Les registres de transfert seront fermés du 31 mars 1950 au 19 avril 1950 inclusivement.

Par ordre du conseil d'administration,

Le secrétaire-trésorier,
T. D. ROBERTSON.

Montréal, le 21 février 1950.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co. 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Cours de fermeture à New-York

	Offre	Dem
Australie 3½% 1966	94½	94¾
Brésil 3¼% série 1-5	71	.....
Brésil 3¼% séries 6-30	68¾	.....
République de Bolivie 7%	13⅜	13⅝
Chili 6% 1961	33¼	.....
Colombie 3% 1970	46½	48
Italie 1-3% 1977	40¾	41½
Italie 7% 1951	58	65
Medellin 6½% 1954	53	.....
Milan 6½% 1952	.....	60
Norway 4½% 1965	98⅜	98¾
Pérou 6% 1960	27¼	28
Pérou 1%-2½% 1997	23⅜	24
Rio de Janeiro 6½% 1953	46½	.....
Rome 6½% 1952	.....	59

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1949

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE

ACTIF

ACTIF INSCRIT AUX LIVRES:—

Obligations:		
Dominion du Canada et Gouvernements Provinciaux	524,743.50	
Cités, Villes et Municipalités de la Province de Québec	382,399.49	
Fabriques paroissiales de la Province de Québec	63,276.35	
Industrielles	79,992.00	1,050,411.34
Actions de corporations canadiennes		228,438.64
Prêts hypothécaires		291,611.41
Prêts sur polices		1,158.10
Comptes en suspens		303.64
Espèces en caisse et en banque		18,444.39
Total de l'Actif aux livres		1,590,367.52
AUTRE ACTIF:—		
Intérêts dus et courus sur placements	11,190.69	
Primes dues, non collectées et différées (nettes)	16,367.57	
Divers	7,245.95	34,804.21
		$1,625,171.73

PASSIF

PASSIF AUX ASSURÉS:—		
Réserves mathématiques nécessaires pour faire face aux engagements de la compagnie envers ses assurés	560,073.55	
Réclamations en voie de règlement	28,022.89	
Provisions pour décès non rapportés	10,000.00	
Dépôts sur propositions d'assurances	265.25	
Primes payées d'avance	4,014.64	
Dividendes dus et impayés	503.77	602,880.10
AUTRE PASSIF:—		
Dépenses dues et accrues	14,632.65	
Comptes en suspens	2,295.82	
Réserve pour placements	10,000.00	26,928.47
		629,808.57
SURPLUS NON ATTRIBUÉ		995,363.16
		$1,625,171.73

Approuvé pour le Conseil d'Administration:
Le président: L.-A. FRÉCHETTE.
Le secrétaire-trésorier: HENRI OUIMET.

Montréal, le 14 février 1950.

CERTIFICAT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons vérifié la comptabilité de la Caisse Nationale d'Assurance-Vie, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1949, et après avoir obtenu tous les renseignements nécessaires, nous certifions que le Bilan ci-contre, ainsi que les cédules y-annexées, sont conformes aux livres et à la documentation soumise, et représentent, à notre avis, la situation financière de la Compagnie, le 31 décembre 1949.

Les placements qui composent le portefeuille de la Compagnie ont été vérifiés par nous, personnellement, et paraissent au Bilan, conformément aux données autorisées par le Département des Assurances de la Province de Québec.

Les réserves mathématiques nécessaires pour faire face aux engagements envers les assurés, ont été établies par l'actuaire de la Compagnie, et acceptées par nous, telles que présentées.

Montréal, le 20 février 1950.

VICTOR PELLETIER, C.A. }
FERNAND RHEAULT, C.A. } Vérificateurs.

41 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL • HARBOUR 3291

MONTRÉAL 18

ROBERT GIROUX, C.L.U., *gérant*, 3466, rue Saint-Denis — Chambre 6 — LAncaster 2380

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 221 ouest, rue Notre-Dame

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. Vente	Année Haut	Bas
4804	Abitibi nouv	26¼	27⅛	26¼	27⅛	27⅛	21⅛
675	Do $1.50 pr	23¼	....	23¼	....	23¼	22
230	Algoma Steel	14½	14⅝	14½	14⅝	15	13¾
100	Aluminum Ltd	58½	....	....	....	59	52¾
600	Argus Corp	8¼	....	....	....	8⅞	7
165	Asbestos Corp	25¼	....	25	....	26⅛	24¼
25	Ass Tel & T pr	137	....	....	....	137	135
70	Bathurst Pw A	26⅛	....	....	....	27	25
1029	Brazilian	22¼	22⅜	22¼	....	22⅜	19
325	Bell Telephone	39⅞	....	....	....	....	....
25	Brit Am Bk Note	14¼	....	....	....	15	12
425	B A Oil	26	....	....	....	27½	25⅜
3025	B C Forest Prod	350	....	....	....	350	2¾
310	Brit Col Pw A	28½	28¾	28½	28¾	29	27⅜
100	Do B	3	....	....	....	315	2¾
200	Bulolo Gold	925	....	....	....	995	8½
100	Can Cement	35	....	....	....	38¾	34
875	Do 1.30 pr	29⅝	....	29½	....	29¾	29
210	Can Steamship	20½	....	....	....	21¼	14
771	Can Breweries	22⅜	....	22¼	22⅜	23¼	21½
200	Can Bronze	24	....	23¾	....	24½	23
100	Can Car	12	....	....	....	12⅞	11
103	Do pr A	14⅜	....	14¼	....	15	14
912	Can Celanese	33⅜	....	33¼	....	34	28¾
325	Can Ind Alco A	9¼	....	....	....	10¾	8½
40	Do B	9	....	....	....	10½	8
200	Can Loco nouv	24	....	....	....	29	22½
1260	Can Pac Ry	17¼	....	17	....	18	16⅝
325	Can Packers	25	....	....	....	25	24
1645	Dist Seagrams	22⅜	22½	22¼	....	23⅝	20⅛
30	Dom Bridge	43¼	43½	43¼	43½	44¼	40½
200	Dom Steel B	20¾	....	20½	....	22⅛	19
370	Dom Textile	11	....	....	....	12	11
25	Dryden Paper	18½	....	....	....	23½	15
330	Electrolux	15¾	....	15	....	15⅞	13⅝
50	Fam Players	15¾	15½	15¾	15½	16	14⅝
100	Foundation	32	....	31¾	....	32	29
375	Fraser com	26	....	....	....	26⅛	24½
10	Gatineau Pow	18¾	....	....	....	19	17½
275	Gen Stl Wares	19	19¼	19	19¼	19⅜	17¼
210	Gypsum Lime	18¾	....	....	....	19⅜	17½
155	Howard Smith	41	....	....	....	41¼	34¾
10	Do 6 pr	49	....	....	....	50	48½
130	Hudson Bay	43½	....	43¼	....	48	42
470	Imp Oil	22⅜	22½	22⅜	22½	23¼	21⅛
370	Imp Tobacco	13¾	....	....	....	14¾	13½
140	Do 6 pr	7¼	....	....	....	7½	7¼
175	Ind Accept A	34½	....	....	....	35	29¾
525	Int Bronze 6 pr	16⅜	....	....	....	17½	16
970	Int Nickel	30	....	29¾	30	32¾	30
10	Int Paper 4 pr	116	....	....	....	116	112¾
550	Int Petroleum	9½	....	....	....	10¼	8⅝
200	Int Utilities	24	....	....	....	24	19¾
100	Lewis Bros	10¾	....	....	....	11½	10¼
25	Mailman	17	....	....	....	17	17
375	Massey-Harris	24½	24⅝	24½	24⅝	25¼	20⅜
730	McColl-Front	14⅜	14½	14¼	....	15⅝	13½
105	Mitchell Rob	25	....	....	....	25½	21
385	Mont Loco	21½	....	21¼	21½	22	20¼
65	Mont Telegraph	50⅝	....	....	....	51	50⅝
106	Mont Tram	58	59	58	59	63	57¼
6	Molson B	35⅛	....	....	....	....	....
266	Nat Breweries	34	....	....	....	37	33½
250	Nat Steel Car	....	22¾	22½	22¾	....	....
145	Noranda	....	69	....	....	....	....
920	Ogilvie	....	20½	20¼	....	....	....
50	Ont Stl	....	44	....	....	....	....
60	Page Hersey	....	46	45½	....	....	....
210	Powell River	....	47	....	....	....	....
133	Power Corp	....	17	16¾	....	....	....
1095	Price Bros	....	72½	72	72½	....	....
50	Prov Trans	....	12	....	....	....	....
4040	Royalite	....	11⅛	....	....	....	....
700	St Law C 2e pr	....	16¼	....	....	....	....
55	St Lw Pap 1er pr	....	98	....	....	....	....
176	Do 2e pr	....	55½	55⅜	....	....	....
155	Shawinigan	....	25⅜	25¼	25⅜	....	....
140	Do pr	....	47	....	....	....	....
75	Do 4½ pr	....	52¼	....	....	....	....
300	Sicks Brew	....	22	....	....	....	....
75	Do VT	....	21	....	....	....	....
50	Sheraton	....	14	....	....	....	....
5	Simon pr	....	99	....	....	....	....
255	Std Chem	....	....	9¾	9¾	9¾	....
390	Un Steel	....	....	61⅝	....	....	....
125	Wabasso	....	14⅞	....	....	....	....
175	Walker	....	43¼	....	....	....	....
235	Winnipeg Elec	....	36¾	....	....	....	....
50	Zellers	....	64	....	....	....	....
	BANQUES						
30	Can Nationale	....	20	....	....	....	....
150	Montréal	....	27¾	....	....	....	....
125	Royale	....	27½	....	....	....	....

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par GAVARD & HART, 276 ouest, rue Saint-Jacques

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Année Haut	Bas
200	Acme Glove Ltd	12	....	....	....	13	07
1575	Anglo-Norvegian	15¼	15⅜	15¼	15⅜	16	15
305	Atlas Steel Ltd	8½	8⅝	8½	....	9⅜	7½
200	Bathurst P&P B	6¾	....	6¾	....	7¾	6½
13600	Brand & Millen A	50	70	50	60	80	25
1220	Brown Co Com	380	385	375	....	435	325
25	Do pr	99	....	....	....	104⅜	92¼
80	Can Food Prods	5	....	....	....	5½	5
150	Can Ind Com	24	....	....	....	24	21½
702	Can Marconi Co	420	....	....	....	425	275
70	Can Vickers Ltd	103½	104	102	....	107	90
1075	Can West Lumb	390	395	390	395	395	350
100	Claude Neon Adv	200	....	....	....	3	2½
700	Do pr	400	....	....	....	80	30
8620	Cons Paper Corp	20⅜	20¾	20½	20¾	20⅝	17⅜
30	Cons Textile M	12⅝	....	....	....	13½	11
25	Chateo	13⅜	....	....	....	14½	10¾
225	Dom Eng Works	60	....	86⅞	87	61	53
190	Donnacona P A	18½	....	....	....	18¾	16½
225	East Steel Prod	5¾	....	....	....	6⅜	5¼
200	Fairchild Airc	180	....	....	180	140	....
25	Fanny Farmer C	33½	....	....	36¼	35½	....
100	Federal Grain A	10	....	....	10½	9⅛	....
580	Ford Motor of C	28¼	28½	28¼	28½	29¼	24¼
100	Chestervi	145	....	143	....	145	....
1000	Chimo	15	....	....	....	....	....
1000	Chrysler	103	....	....	....	....	....
7700	Coeheno	225	....	220	....	223	....
500	Cockshutt	16	....	15¾	....	....	....
3460	Coin Lak	20	....	19½	....	20	....
300	Com Pet	145	....	....	....	....	....
30149	Con Ansle	27	....	26	....	27	....
8550	Con Beatt	60	....	59	....	....	....
14967	Con Duqu	80	....	73	....	....	....
1000	Con Lebel	10	....	....	....	....	....
400	Con Smelt	93	....	92¾	....	93	....
86	Con Gas	163½	....	163½	....	163½	....
1700	Conwest	112	....	111	....	....	....
184	Craig	8⅝	....	8½	....	8⅝	....
3500	Daragon	15	....	....	....	....	....
1000	Dexter	26¼	....	....	....	....	....
5500	Discovery	29	....	28½	....	....	....
1065	Dist Seag	22⅜	....	22¼	....	22⅜	....
210	Dome	17	....	....	....	....	....
210	Dom Bk	26¼	....	....	....	....	....
100	Dom Elec	475	....	....	....	....	....
270	Dom Fdry	29¾	....	29½	....	29¾	....
800	Dom Steel	20⅜	....	20½	....	20⅝	....
105	Dom Wool	10⅜	....	....	....	....	....
9200	Donalda	55	....	54	....	....	....
11000	Dulama	19¾	....	18½	....	19	....
6000	E Amphi	11	....	....	....	....	....
1000	E C rest	05	....	....	....	....	....
13500	E Malart	247	....	240	....	245	....
13050	E Sulliva	625	....	605	....	625	....
290	E Steel	53¾	....	53¾	....	....	....
9000	Elder	46	....	43	....	45	....
14700	Eldona	30¾	....	29¼	....	29½	....
1500	El Pen Re	08¾	....	08½	....	....	....
8000	El Sol	08	....	07¾	....	08	....
1000	Eureka	34	....	....	....	....	....
110	Falconbr	425	....	....	....	....	....
100	Famous Pl	15¼	....	....	....	....	....
325	Fanny Fa	34	....	33¾	....	33¾	....
300	Fed Grain	10	....	9½	....	....	....
60	Do pr	120	....	....	....	....	....
2800	Fed Kirk	06	....	....	....	....	....
4700	Fed Pete	235	....	233	....	235	....
2930	Fibre Pro	9½	....	8⅞	....	9¾	....
545	Ford A	28¼	....	28	....	28¼	....
1000	Francoeur	12	....	....	....	....	....
800	Frobishe	228	....	225	....	....	....
165	Gat Pow	19	....	18¾	....	19	....
500	Gen Bak	290	....	....	....	....	....
400	Gen Pete	115	....	112	....	....	....
100	Gs Wares	19	....	....	....	....	....
417	Glant	615	....	....	....	....	....
2000	Gillies	07	....	....	....	....	....
1000	Glenora	02¼	....	02⅛	....	....	....
1100	Globe	62	....	....	....	....	....
2500	Gods Lak	31	....	....	....	....	....
3000	Goldcrest	06¼	....	05	....	....	....
2000	Gold Arr	07¼	....	....	....	....	....
5200	Gold Ma	260	....	255	....	257	....
1500	Goldhawk	04¼	....	....	....	....	....
32000	Goldora	05¼	....	04⅞	....	....	....
1525	Gl Paper	17¾	....	17⅜	....	17¾	....
4000	Gulf Ld	11½	....	11	....	....	....
1350	Gunnar	16	....	....	....	....	....
2000	Gwillim	04½	....	....	....	....	....
165	Gypsum	18¾	....	....	....	....	....
945	Ham Brid	13¾	....	13¼	....	13⅜	....
12200	Hard Roc	38½	....	36	....	37	....
3000	Harrican	05¼	....	05⅜	....	....	....
1000	Headway	03¾	....	....	....	....	....
1000	Hedley	27	....	....	....	....	....
1000	High Bell	60	....	....	....	....	....
21000	Highridg	06⅞	....	06¼	....	....	....
3000	Highwood	09	....	08	....	09	....
360	Hollinger	10⅜	....	....	....	....	....
3500	Hosco	07	....	06½	....	07	....
175	Hud Bay	43½	....	43¼	....	43½	....
100	Hunts A	8½	....	....	....	....	....
927	Imp Oil	22½	....	22⅜	....	22½	....
420	Imp Tob	14	....	13¾	....	13⅞	....
315	Inglis	10⅜	....	10¼	....	....	....
9750	Inspiratio	37¼	....	36	....	37¼	....
140	Int Metal	26½	....	....	....	....	....
1745	Int Nickel	30⅛	....	30	....	....	....
505	IntPete	9½	....	....	....	....	....
1300	Jaculet	4⅝	....	4½	....	4⅝	....
15599	Jaculet	30	....	26	....	....	....
2000	Joburke	10½	....	....	....	....	....
21800	Joliet	58	....	55	....	56	....
2250	Kelore	7¾	....	7½	....	7¾	....
695	Kerr Add	18½	....	....	....	....	....
1300	Kirk L	134	....	130	....	131	....
8500	Kirk Tow	12¼	....	11½	....	....	....
20	Labatt	19½	....	19¼	....	19½	....
320	Labrad	450	....	440	....	450	....
12000	Laguerre	8½	....	6¾	....	8	....
7800	L Dufit	106	....	100	....	103	....
8500	L Fortune	8	....	7½	....	8	....
3000	L Lingm	33	....	30	....	....	....
1000	L Rowan	11	....	....	....	....	....
3200	L Wasa	53	....	52	....	....	....
14500	Larder U	3¾	....	3½	....	....	....
165	Lau Sec	16¼	....	15¾	....	16¼	....
2600	Laduc	82	....	80½	....	82	....
3800	Leitch	125	....	120	....	122	....
2050	Little LL	51	....	....	....	....	....
105	Loblaw B	30½	....	....	....	....	....
42200	Louvic	28¾	....	26	....	28¾	....
3000	Lynx	18½	....	18	....	....	....
6400	Macassa	310	....	300	....	305	....
1800	MacDon	47	....	46	....	47	....
5000	Macho	11	....	10½	....	....	....
35965	McLeod	375	....	365	....	375	....
150	McMillan B	9	....	8	....	....	....
3850	Madsen	315	....	300	....	....	....
1000	Magnet	48	....	....	....	....	....
7000	Mal GF	325	....	320	....	....	....
2000	Man & E	2	....	....	....	....	....
3200	Marcus	19	....	....	....	....	....
525	Massey	24¾	....	24½	....	24¾	....
290	McColl	14⅜	....	14¼	....	14⅜	....
10	Do pr	99¼	....	....	....	....	....
35	McIntyre	61⅜	....	....	....	....	....
1200	McKenz	55	....	53	....	55	....
8500	McLellan	7¾	....	7	....	....	....
200	Mentor	125	....	....	....	....	....
160	Mercury	6	....	5⅞	....	6	....
1700	Mid Cont	3½	....	3¼	....	....	....
600	Mng Corp	12	....	....	....	....	....
150	Mod Cont	18½	....	....	....	....	....
110	MonarchK	9½	....	....	....	....	....
1500	Moneta	35	....	34½	....	....	....
310	Mtl Loco	21¾	....	21¼	....	....	....
30650	Mosher	37	....	30	....	31	....
2000	Mylamaqu	7½	....	....	....	....	....
200	Nat Groc	11	....	....	....	....	....
70	Do pr	28	....	27¾	....	28	....
125	N Hose B	23	....	....	....	....	....
25500	Nat Pete	39	....	30	....	39	....
220	N Stl Car	23	....	22¾	....	....	....
5775	Negus	146	....	143	....	145	....
1333	Nw Alger	7½	....	....	....	....	....
900	Nw Calu	101	....	100	....	101	....
5060	Nw Dicke	79	....	77	....	....	....
21150	Nw Goldv	43	....	42	....	42½	....
2000	Nw Jason	42	....	40	....	....	....
4900	Nw Lund	50	....	45	....	46½	....
1750	Nw Marl	6¼	....	6	....	6¼	....
2000	Nw Norzo	3¾	....	3½	....	3¾	....
2000	Nw Pacal	8	....	7¾	....	....	....
2500	Nw Thur	10	....	9½	....	10	....
33000	Nichol	51	....	48	....	48½	....
240	Noranda	69	....	....	....	....	....
4500	Norlartic	50	....	....	....	....	....
1440	Normet	255	....	....	....	....	....
3000	Norpick	4	....	....	....	....	....
80000	Norsem	10¼	....	9¾	....	9⅞	....
125	Nor Star	10¼	....	10⅛	....	10¼	....
28300	Northland	8	....	7¾	....	8	....
8510	O'Brien	185	....	181	....	185	....
2700	Okalta	174	....	165	....	....	....
4700	O'Leary	21	....	19	....	....	....
21300	Omnitran	3¾	....	....	....	....	....
25	OntStl p	135	....	....	....	....	....
200	Oran Cru	7¾	....	....	....	....	....
9377	Osisko	106	....	101	....	....	....
10000	Osulake	15	....	14	....	....	....
18420	Pac Pete	565	....	550	....	560	....
500	Pamour	137	....	136	....	....	....
5500	Pan West	20	....	19½	....	20	....
7200	Paymast	31	....	30	....	....	....
5500	Piccadill	11	....	10¼	....	11	....
750	Pick Cro	183	....	182	....	....	....
200	Pioneer	325	....	....	....	....	....
2500	Porc Ree	72	....	71	....	....	....
900	Polaris	330	....	325	....	339	....
50	Pow Riv	463¼	....	....	....	....	....
1000	Pow Gold	86	....	85	....	86	....
100	Pow Corp	16¾	....	....	....	....	....
2400	Preston	192	....	181	....	....	....
1500	Purdy	7⅜	....	....	....	....	....
25	Pur Fir p	48	....	46⅜	....	....	....
1000	Que Lab	15¼	....	....	....	....	....
1700	Que Man	78	....	77	....	78	....
124351	Queenst	117	....	104	....	118	....
1400	Quemont	21½	....	21¼	....	....	....
4000	Quesabe	46	....	44	....	....	....
100	Reeves	205	....	....	....	....	....
4500	Regcourt	4¼	....	4	....	4¼	....
1500	Rochette	8	....	....	....	....	....
1000	Roxana	30	....	....	....	....	....
1775	Royallte	11¼	....	11	....	....	....
13700	Roybar	10¼	....	10	....	....	....
1500	Rupununi	3½	....	3¼	....	....	....
140	SlwPa Sp	55½	....	55¼	....	....	....
912	San Ant	370	....	365	....	....	....
3500	Reef Pete	38	....	34	....	38	....
1700	Senator	25½	....	25¼	....	25½	....
100	Shawin	25½	....	....	....	....	....
280	Do pr	52¼	....	51⅞	....	....	....
15473	Sherritt	223	....	212	....	215	....
130	Sigma	805	....	....	....	....	....
2000	Silanco	22½	....	22	....	....	....
17625	Silv Mill	81	....	75	....	....	....
1060	Silv Dal A	9⅞	....	....	....	....	....
110	Simps A	28	....	....	....	....	....
30	Do B	24¾	....	....	....	....	....
135	Do pr	98¾	....	98½	....	98¾	....
6800	Slaten	78	....	77	....	78	....
300	Std Chem	9¾	....	9¾	....	9¾	....
555	Std Pav	16	....	....	....	....	....
150	Stedman	17⅛	....	....	....	....	....
100	Stl of Can	20¼	....	....	....	....	....
135	Do pr	21	....	....	....	....	....
1000	Steeloy	8½	....	....	....	....	....
3425	Steep Ro	260	....	255	....	....	....
100	Sud Fp	475	....	....	....	....	....
1000	Sud Cont	3½	....	....	....	....	....
12180	Sullivan	299	290	299	....	....	....
2000	Sup Oil	47½	47	....	....	....	....
2667	Surf Inlet	9	....	8½	....	....	....
1950	Sylvanit	160	....	155	....	159	....
950	Teck Hu	325	....	320	....	325	....
1185	Toburn	43	....	....	....	....	....
6600	Tombil	22	....	21	....	....	....
300	Torbrit	117	....	116	....	....	....
1000	Towagm	8½	....	....	....	....	....
13500	Tow Pete	29	....	26	....	....	....
750	Tra Fin A	32	....	30	....	31	....
3000	Tran Res	46	....	45	....	....	....
4200	Trans Tel	25	....	....	....	....	....
845	Un Gas	18⅞	....	18½	....	....	....
1000	Un Ming	11	....	....	....	....	....
10	Un Cor A	28½	....	....	....	....	....
20	Do B	27	....	....	....	....	....
100	U Fuel B	21	....	....	....	....	....
1800	Un Keno	385	....	380	....	....	....
39733	Upp Cda	385	....	360	....	375	....
325	Venture	590	....	....	....	....	....
2000	Vicour	7	....	....	....	....	....
1000	Vulcan	35	....	....	....	....	....
100	Wabasso	15	....	....	....	....	....
1200	Waite	815	....	805	....	....	....
820	Walker	43½	....	....	....	....	....
2000	W Ashley	9¼	....	9	....	....	....
1	W Stl p	101	....	....	....	....	....
5000	Wiltsey	8¾	....	8½	....	8¾	....
1500	Wingait	4½	....	....	....	....	....
385	Wpg El	36¾	....	36¾	....	....	....
355	Wri Har	205	....	....	....	....	....
1500	Yale	23	....	....	....	....	....
1500	Yellorex	19	....	18	....	....	....
1420	Ykni Bea	87	....	....	....	....	....
50	York A	6½	....	6¼	....	6½	....
	Curb						
215	Brown	385	....	....	....	....	....
75	Do pr	99	....	98	....	99	....
135	C&D Sug	223½	....	....	....	....	....
141	CIL	23½	....	....	....	....	....
1600	C Marco	425	....	415	....	....	....
30	C Vick	104	....	101	....	....	....
1200	CW Lum	395	....	390	....	....	....
655	Con Pap	20⅜	....	20½	....	20⅜	....
3600	Dalhous	35	....	34	....	....	....
200	Disher pr	24	....	....	....	....	....
800	Hayes	36	....	35¾	....	36	....
145	Int Pap	43	....	42½	....	....	....
431	Int Util	21⅞	....	21¾	....	....	....
300	M&O Pap	18⅞	....	18¾	....	....	....
200	Ogilvie	20¼	....	....	....	....	....
600	Pend Or	540	....	535	....	540	....

Tot. des ventes : 1,501,000 act.

*—En fonds américains.

RENDEMENT DES VALEURS

Cours fournis par L.-J. FORGET & CIE, 471, St-François-Xavier, Montréal

Commun	taux div.	extra	prix	rend. %
Abitibi	2 00	....	27 00	7 40
Agnew Surpass	60	....	9 00	6 65
Aluminum	2 40	50	58 00	4 95
Asbestos	1 20	40	26 00	6 15
Bathurst "A"	2 00	50	26 50	9 45
B.C. Power "A"	1 60	....	28 50	5 61
B. A. Oil	1 00	....	26 25	3 80
Beld. Cort.	6 00	....	170 00	3 53
Bell Tel	2 00	....	40 00	5 00
Brazilian	2 00	....	22 00	9 09
Bldg. Products	1 60	....	33 50	4 77
C. Forg. "A"	1 50	....	28 00	5 35
C. & D. Sugar	1 00	....	22 50	4 45
Can. Malting	2 00	50	50 00	5 00
Can. Steam.	1 00	....	20 50	4 86
aCn. Brew.	2 00	....	22 00	9 10
Can. Cottons	2 80	50	47 00	7 02
Can. Celanese	2 00	....	33 50	5 96
Can. Bronze	1 24	....	24 00	5 16
Can. Glass	1 50	....	25 00	6 00
Crown Corp.	2 00	....	36 50	5 50
Dom. Bridge	1 40	1 00	43 00	5 60
Dom. Fdries	1 40	50	29 50	6 44
Dom. Glass	1 00	1 00	45 00	4 44
Dom. Textile	60	25	11 00	7 70
Fam Players	1 00	....	15 00	6 67
oFundation	1 40	50	32 00	5 95
Imp. Oil	50	....	22 00	2 28
Imp. Tobacco	80	10	14 00	4 28
Int. Nickel	1 60	40	30 00	6 65
Lake of the Woods	1 60	....	25 00	6 40
Labatt	1 00	....	19 00	5 25
Lang J. A.	1 00	....	18 00	5 56
Laura Secord	80	....	16 50	4 84
McLaren Paper	2 00	25	41 00	5 50
Molson "A"	80	....	26 00	3 07
Molson "B"	80	....	25 50	3 12
Nat Brew	2 00	....	34 00	5 86
Nat Steel Car	1 50	50	23 00	8 70
Ogilvie	1 00	....	20 00	5 00
Penmans	3 00	....	86 00	5 35
Powell River	2 00	1 25	47 00	6 66
Que Power	1 00	....	16 50	6 05
St. Law Flour	1 60	....	17 50	9 15
Shawinigan	1 20	....	25 00	4 80
Steel of Can	80	....	20 25	3 95
Sth. Can Power	1 40	....	22 50	6 22
Wabasso	1 00	....	14 50	6 84
Walker G.	2 40	....	43 50	5 50
Wilsil	1 00	....	18 00	5 53
Banques				
Can. Nat.	80	....	20 00	4 00
Commerce	90	10	26 00	3 82
Montréal	1 00	....	27 50	3 63
Dominion	1 00	....	26 00	3 82
Nouv. Ecosse	1 40	30	40 25	4 23
Royale	1 00	....	27 50	3 63
Toronto	1 40	....	39 50	3 54
Privilégiées				
Abitibi	1 50	....	23 00	6 52
Belt. Cort.	7 00	....	165 00	4 30
Can. Bronze	5 00	....	105 00	4 76

La nouvelle charte universitaire ne serait appliquée qu'après l'arrivée de Mgr Léger

"C'est le temps des sucres"



C'est le printemps, de plus en plus la neige disparait et la sève coule avec abondance dans les érablières. Les produits, sirop et sucre, se chiffrent par millions de dollars chaque année.

Par Jean de Laplante

Il est fort probable que la nouvelle charte de l'Université de Montréal n'entre pas en vigueur avant l'arrivée de l'archevêque désigné de la métropole, S. E. Mgr P. E. Léger, pss.

C'est ce que l'on a rapporté, hier, dans les milieux universitaires, où chacun manifestait de l'étonnement devant la rapidité avec laquelle le bill du gouvernement de la province avait franchi toutes les étapes de la procédures. Cela fut une surprise générale, peut-on dire sans exagération.

Une surprise qui ne change en rien cependant l'impression recueillie la veille.

Un second sondage d'opinions pratiqué au cours de la journée d'hier a montré les mêmes dispositions chez les professeurs et les étudiants: satisfaction de voir le recteur de l'Université assumer plus qu'une préséance d'honneur dans la hiérarchie universitaire; l'espérance de voir se régler différents problèmes d'ordre matériel ou pédagogique qui sont pendants depuis un certain temps; la déception, variable, de voir les postes de l'exécutif confiés à des gouverneurs et non à des universitaires de carrière ou des mem-

(Suite 2e page, 1ère col.)

M. Pearson remplacé par M. Bradley au Club de Réforme

Contrairement à ce qui a été annoncé, l'hon. Lester B. Pearson ne sera pas l'hôte d'honneur et conférencier au prochain déjeuner-causerie du Club de Réforme, samedi. M. Pearson se rend aux Etats-Unis pour assister aux funérailles de l'ambassadeur américain au Canada, Son Exc. Laurence A. Steinhardt, qui a perdu la vie au cours d'un accident d'aviation.

M. Maurice Rinfret, président du comité politique du Club de Réforme, a annoncé hier soir que l'hôte d'honneur et conférencier samedi sera un citoyen éminent de la nouvelle province canadienne de Terre-Neuve, l'hon. F. G. Bradley.

L'hon. M. Bradley sera présenté par M. Pierre Comeau, directeur de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal et il sera remercié par M. Robert Paterson, vice-président de langue anglaise de cette association.

Le déjeuner-causerie du Club de Réforme, samedi, commencera à 1 h.

Réunion des Jeunes libéraux de N.D.G.

La section Notre-Dame-de-Grâce de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal tiendra ce soir même une assemblée générale, au Club de Réforme, sous la présidence de M. Ross Smyth, le président.

Le sirop et le sucre d'érable

La récolte sera très bonne si la température continue d'aider

Par Arthur Prévost

"La saison des sucres s'annonce très bonne, car le sol est gelé profondément et il y a encore une bonne couche de neige qui empêche le sol de dégeler trop rapidement", nous a dit M. Simon Deschênes, chef adjoint de la section de l'agriculture et de l'acériculture du ministèrep provincial de l'agriculture, comme il revenait d'assiste, à Plessisville, à une réunion des instructeurs sucriers et des classificateurs de sirop.

"Mais, d'ajouter aussi tôt M. Deschênes, la neige baisse rapidement. C'est surtout la température qui décide de l'abondance, il faut une suite de contrastes, gels et dégels successifs, pour que ça coule bien. Quand il fait doux au cours du jour et que ça gèle la nuit, ça coule bien. Quand il fait doux au cours du jour et que ça gèle la nuit, ça coule bien le lendemain."

Les racines font la provision et quand le tronc de l'arbre ne gèle pas, la sève suit son cours normal et on voit apparaitre les bourgeons signe que le temps des sucres est terminé. Mais quand il y a des gels successifs, cette sève ne suit pas son chemin normal. C'est un peu comme les embâcles sur les rivières, la gelée fait ces embâcles dans l'arbre et quand il n'y en a plus, le cours normal se fait, comme sur une rivière, et il n'y a plus de sucre à faire couler des érables."

L'arbre, par ses racines, prend dans la terre l'amidon nécessaire, tout comme la pomme de terre, puis les gelées successives produisent le sucre. C'est tout comme une pomme de terre qui, une fois gelée, a un goût sucré.

Par millions de dollars

"Il est donc difficile de faire des pronostiques ...définitives, puisqu'en fin de compte, dit M. Deschênes, c'est la température qui règle tout."

L'an dernier, on a récolté au Canada 2,306,000 gallons de sirop d'érable et 1,787,000 de livres de sucre, soit un total, en gallons, de 2,485,000 gallons ou une valeur total de $9,126,000.

Pour sa part, la province de Québec, en 1949 a accusé les chiffres suivants: 1,894,000 de gallons au total, d'une valeur de $6,829,000.

Il y a plusieurs variétés d'érables qui donnent du sucre : la "plaine" blanche ou "sacharium, la "plaine" rouge ou "rubdun" et la meilleure: l'érable gris ou ::acer sacharum".

A la sucrerie de Plessisville, on procède à des expériences depuis plusieurs années. On cherche à faire produire plus aux érables et à les faire produire plus tôt dans leur âge.

On procède aussi à des expériences pour améliorer les méthodes de fabrication, le nettoyage des instruments par exemple l'alimentation des feux afin de ménager le bois qui chauffe les imposants bois où l'eau d'érable se transforme en sucre.

C'est surtout dans les régions de la Beauce et des Cantons de l'Est que nous vient la plus grande quantié des produits de l'érable.

Le congrès libéral provincial

Me Lapalme fera probablement connaître sa décision demain

On apprend que Me Georges-Emile Lapalme, député de Joliette-L'Assomption-Montcalm au Parlement canadien, dira probablement demain s'il accepte ou refuse la candidature au poste de chef du parti libéral provincial.

Une délégation représentant toutes les régions de la province et toutes les classes de la société s'est rendue à Joliette dimanche dernier pour y prier Me Lapalme d'être candidat au poste de chef du parti libéral provincial au congrès que ce parti tiendra à Québec le 19 et 20 mai prochain, soit par conséquent dans moins de deux mois. Me Lapalme a alors remercié la délégation et il lui a dit qu'il fera connaitre sa réponse d'ici quelques jours. Et dans un discours très éloquent, qui a été chaleureusement applaudi, il a accusé le régime Duplessis de ne se préoccuper nullement de la justice sociale.

Personne n'a encore annoncé son intention d'être candidat au poste de chef du parti libéral provincial.

Cependant plusieurs noms de candidats possibles sont mentionnés depuis longtemps. Il y a comme candidats possibles, outre Me Lapalme, Me George Marler, chef intérimaire du parti et chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, Me Guy Roberge, de Québec, ancien député provincial de Lotbinière, l'hon. Wilfrid Hamel, de Québec, M. J.-A. Mongrain, maire de Trois-Rivières, M. Raymond Brunet, ingénieur, ancien maire de Hull et ancien président de l'Union des municipalités de la province de Québec et Me Horace Philippon, de Québec, l'un des fondateurs de L'Action libérale nationale.

Me Lionel Ross, député provincial de Verdun, dont le nom a été mentionné souvent comme candidat possible, a donné son appui dimanche dernier à Me Lapalme, au cours de la grande assemblée tenue à Joliette.

Le congrès

Il y aura plus de mille délégués officiels au congrès du parti libéral provincial. Ces délégués, dont le choix se fait présentement dans les 92 comtés provinciaux, représenteront non seulement toutes les circonscriptions électorales de la province, mais aussi l'électorat féminin, la jeunesse et toutes les classes de la société. Ils étudieront l'organisation du parti, adopteront un programme et éliront, par vote secret, le chef du parti libéral provincial.

Visite de 50 députés à Granby

La ville industrielle de Granby recevra aujourd'hui une cinquantaine de députés fédéraux représentant toutes les parties du pays. Ces députés resteront à Granby jusqu'à samedi. Ils y visiteront les principaless industries. Cette visite a été organisée par M. Marcel Boivin, député de Shefford aux Communes.

Les visiteurs

La délégation comprendra MM. John Diefenbaker, Lake Centre, Saskatchewan; William Duncan McKay Wylie, Medecine Hat, Alberta; Thomas Hambly Ross, Hamilton Est, Ontario; Joseph Arthur Bradette, Cochrane, Ontario; Alfred-Johnson Brooks, Royal, Nouveau-Brunswick; Gordon B. Isnor, Halifax, Nouvelle-Ecosse; Léonard David Tremblay, Dorchester, Québec; J. G. Léopold Langlois, Gaspé, Québec; Clarence Gillis, Cap Berton Sud, Nouvelle-Ecosse; William Moore Benidickson, Kenora-Rainy River, Ontario; Maurice Bourget, Lévis, Québec; David Gourd, Chapleau, Québec; James Ralph Kirk, Antigonish-Guysborough, Nouvelle-Ecosse; Walter Little, Témiskaming, Ontario; Matthew Maclean, Cap Breton Nord-Victoria, Nouvelle-Ecosse; William Alfred Robinson, Simcoe Est, Ontario; Frank Thomas Stanfield, Colchester-Hants, Nouvelle-Ecosse; capitaine Fernand Viau, St-Boniface, Manitoba; Clovis Thomas Richard, Gloucester County, Nouveau-Brunswick; W. J. Browne, St-Jean ouest, Terre-Neuve.

De l'Ontario on remarquera aussi MM. G. T. Fulford et Raymond Bruneau.

Le Québec sera également représenté par MM. A. Dumas et J. H. Proudfoot, tandis que la délégation de la Saskatchewan comprendra aussi MM. G. M. Ferrier, J. W. Studer, A. J. Bater et J. J. Smith. Du Nouveau - Brunswick, on remarquera de plus MM. G. R. McWilliam, Daniel Riley et E. W. Georges. La délégation de Terre-Neuve comprendra aussi MM. C. W. Carter, G. T. Higgins et L. T. Stick. L'alberta sera représentée aussi par MM. G. Prudham, J. W. Welbourn et John Decore, tandis que la Colombie canadienne le sera par MM. F. T. Applewhite, J. L. MacDougall et Arthur Laing.

Du Manitoba on remarquera M. R. J. Wood et du Yukon, M. J. A. Simmons.

La délégation féminine se composera de Mmes Maurice Bourget, Lévis; C. R. McWilliams, Newcastle, Nouveau - Brunswick; Mlle Madeleine Browne, St-Jean, Terre-Neuve; E. T. Allpewhaite, Prince Rupert, Colombie canadienne; J. L. McDougall, Vancouver, Arthur Laing, Vancouver; Tom Ross, Hamilton, W. M. Benidickson, Kenora; W. Little, Kirkland Lake; Raymond Bruneau, Hawkesbury; Léopold Langlais, Gaspé; David Gourd, Amos; Mlle Lizon Gourd, Amos; Mmes J. R. Kirk, Antigonish, N.-E.; G. M. Ferrie, Invernay, Sask; F. W. Studer, Lac Pelletier, Sask; A. J. Bater, Battlefords, Sask; J. D. Wylie, Medicine Hat, Alberta.

(Suite 7e page, 7e col.)

Imposantes funérailles du Dr H. Cypihot

Le docteur Hector Cypihot, philanthrope et homme d'affaires avantageusement connu, décédé dimanche le 26 mars dernier en l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 64 ans, a été conduit à son dernier repos hier matin, escorté d'une multitude de parents et d'amis qui avaient tenus à rendre au distingué défunt un hommage posthume de leur estime et de leur affection.

Le docteur Hector Cypihot qui a jouit dans la profession médicale d'une réputation enviable s'est surtout affirmé comme homme d'affaires de grand mérite, alors qu'il fut président de la maison F.-X. St-Charles Ltée, président du conseil d'administration de l'Alliance Nationale, directeur de la Société nationale de fiducie, membre de la Commission d'administration de l'Université de Montréal, président de la Société des aveugles, directeur de l'Association athlétique et de la Palestre nationale et membre de nombre d'associations de bienfaisance au sein desquelles sa grande charité chrétienne a soulagé maintes misères sous le couvert de l'anonymat.

Précédé de six landaus de fleurs, le convoi funèbre quitta la Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur, pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont, où le service fut célébré à 9 heures.

L'abbé J.-Charles Beaudin, aumônier du Mont-Saint-Louis fit la levée du corps. Le service fut chanté par le Rév. Père Elie Charlebois, C.S.V., supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur, assisté comme diacre de l'abbé Antoine Leclerc, vicaire à la paroisse Ste-Elizabeth, et cousin du défunt, comme sous-diacre de l'abbé François Lanoue, du séminaire de Joliette. Des messes basses furent célébrées aux autels latéraux pour le repos de l'âme du docteur Hector Cypihot par le R. Père Etienne De Blois, C.S.V., assistant supérieur de l'Institution des sourds-muets, et par l'abbé J.-Charles Beaudin.

La chorale sous la direction de M. Auguste Descarries a éxécuté la messe des Morts de Perosi. M. Paul Doyon touchait l'orgue.

Dans le sanctuaire

Dans le sanctuaire on remarquait M. le chanoine Georges Deniger, vice-recteur de l'Université de Montréal: M. le chanoine Moise Paiement, curé de Boucherville: les RR. PP. Michel Sudres, assistant général-provincial, Charles Auger, M. Cadieux, J. J. Downs, supérieur de Cornwall, Albéric Lemay, de Joliette, J.-R. Bougie, de Rigaud, René Michaud, J.-N. Cadieux, L.-O. Jalbert, J.-P. Coutu, et le R. Frère Antonio Jacques, tous Clercs de Saint-Viateur: l'abbé Robert Comtois, directeur de l'externat de St-Jérôme, le R. Père Louis Gauthier,

Houde aurait plus de "chances" qu'Asselin pour la présidence

Etant donné que la nomination du président de la prochaine "Commission de Transport de Montréal" relèvera directement du cabinet provincial, plusieurs observateurs rencontrés, hier, l'hôtel de ville, n'hésitaient pas à dire que M. J.-O. Asselin a très peu de "chances" d'être appelé à occuper ce poste d'importance.

Il y a évidemment lieu de dire sans tarder que l'on ignore si M. Asselin convoite ce poste ou, encore, s'il l'accepterait s'il lui était offert. M. Asselin a toujours été d'un mutisme en quelque sorte absolu à ce sujet. Son nom a toutefois été mentionné, à plusieurs reprises, dans des milieux où l'on parlait des candidats possibles ou éventuels à la présidence de la commission qui sera bientôt un fait accompli.

Le cas de M. Houde

Quelques observateurs disaient par ailleurs, que M. Camillien Houde, actuellement maire de Montréal, aurait plus de "chances" que M. Asselin d'occuper le poste de président. Ces mêmes observateurs se gardaient bien cependant de prédire que M. Houde sera le choix du gouvernement provincial.

Il en est qui disaient que M. Asselin pourrait (cela ne veut pas dire qu'il en sera ainsi) être le choix des municipalités avoisinantes de Montréal desservies par le Tram qui sont appelées à nommer un des cinq membres de la Commission du Transport.

M. Asselin est "éligible" à ce poste étant donné qu'il demeure dans la région métropolitaine.

Mais il ne peut être un des trois membres nommés par le conseil municipal de Montréal, étant donné qu'un amendement apporté par le Comité des bills privés au "bill de Montréal" initial fait que les trois membres que le Conseil de Montréal nommera devront demeurer dans les limites de la cité de Montréal.

M. Houde a plus de "chances" que M. Asselin ?

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, donnera la réponse.

M. Duplessis a probablement déjà fait son choix !

BANDES HERNIAIRES
SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES
AJUSTEURS DES 2 SEXES
SALONS PRIVÉS
MARQUES CONNUES
BAS PRIX
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNALEZ HA. 7251

Me Alexandre Chevalier :

"Gaston Avon, dément, ne peut pas être coupable de cet assassinat"

Par Adolphe Nantel

Gaston Avon, accusé du meurtre de sa jeune femme, Lucille Binette, connaitra son sort aujourd'hui. Un retard, hier, a empêché et le réquisitoire de Me Henri Monty, c.r. avocat du ministère public, et le résumé des débats par l'hon. juge Wilfrid Lazure.

A 4 heures Me Alexandre Chevalier, c.r., avocat de la défense, avait terminé un plaidoyer de près de deux heures. Me Monty déclara qu'il était prêt à parler, mais le tribunal de décider:

— Je ne commenceral pas à siéger le soir et je lève l'audience. A demain matin à 9 heures 45.

Avon malade

Le prisonnier a pleuré au commencement des représentations de son avocat au jury. Il a détaché son col de chemise, dénoué sa cravate pour demander à boire. On lui apporte un verre d'eau, mais il se lève, tout pâle, en portant son mouchoir à sa bouche, et disparait dans la porte des cellules, suivi de six gardiens. Il revenait mieux, quinze minutes plus tard.

Les spectateurs

La salle d'audience était encore remplie à sa capacité, sans étudiantes, cette fois. Il a fallu refuser l'admission à au moins cent curieux et curieuses. Aux premières rangées les amis et parents du prisonnier d'un côté. De l'autre de nombreuses élégantes, y compris une bien jolie femme qui cacha son identité sous d'énormes verres fumés. Le manteau de chinchilla, le béguin bleu-ciel, et une jupe de soie grise, faisaient imaginer un bien gentil visage. Mais passons...

Me Chevalier

L'avocat de la défense commence par faire l'éloge de nos institutions démocratiques, de notre droit criminel, des règles de la preuve et de la procédure, qui nous ont donné le jury, après des siècles de luttes. C'est la décision du jury qui protège la société. Et ce sont les douze pairs de l'inculpé qui se "mettent dans ses souliers" pour employer un dicton populaire, et décident de sa vie ou de sa mort.

La preuve

Me Chevalier ajoute que c'est à la Couronne de prouver, hors de tout doute, la culpabilité de

(Suite 2e page, 3e col.)

La fièvre du printemps conduit souvent à la mort d'innocents

La fièvre du printemps conduit à la mort.

Pour plusieurs, les fleurs de la nouvelle saison ne seront qu'une gerbe déposée sur la tombe qu'ils creusent déjà..

L'amour de la liberté, la passion des grands espaces, les cieux clairs et la route large sont le décor des accidents à la fois classiques et tragiques de l'automobiliste. Ceux qui n'ont pas entendu l'appel à la sécurité vont disparaitre avec le printemps.

Cette histoire n'a rien de compliqué, mais il est bon de la raconter toujours.

Au printemps de l'année 1899, les accidents de la route ont capturé leur première victime sur une rue de New-York. L'industrie de la mort accidentelle s'est développée considérablement depuis ce jour. Dans l'Etat de New-York, en 1949, 1721 hommes, femmes et enfants ont vu le printemps pour la dernière fois à cause de l'automobile.

Une fillette a couru trop vite devant un énorme camion qui l'a broyée à mort. Un jeune homme a perdu les deux jambes parce qu'un chauffeur "distrait" a confondu un feu rouge et un feu vert.

Mai, mois fatal

C'est au cours du mois de mai que les accidents de la route atteignent leur sommet numérique. Les enfants profitent des journées devenues plus longues et courent dans les rues, les jeunes gens roulent joyeusement sur les bicyclettes qu'ils ont reçues à Noël.

On a dit déjà que le plus sûr moyen, pour un automobiliste averti, d'éviter un accident est d'assumer trois responsabilités majeures. Le chauffeur d'un autre véhicule est ou bien ivre, fou ou endormi. Cette hypothèse, en dépit de son apparente invraisemblance, s'est avérée salutaire dans le passé puisque des milliers "d'assassins" de la route se sont classés, l'an dernier, dans l'une de ces trois catégories.

On conseille au chauffeur d'être sur ses gardes s'il ne veut pas embrasser les dalles de la morgue. La morgue est remplie d'automobilistes qui "étaient en droit" ou qui filèrent sur un feu jaune. La question n'est pas "d'être en droit" mais d'éviter les accidents... et la mort. .

Il faut se méfier

Le mois de mars inaugure la dangereuse période de l'automobile et, à l'intention de ceux qui veulent s'en prémunir, voici six portraits d'automobilistes dont il faut se méfier:

Arthur: Un homme courtois, toujours prêt à faire monter une jolie jeune fille dans son automobile; mais, dès qu'il est au volant, il encombre les voitures aux intersections, louvoie dans la circulation la plus dense, oblige les piétons à fuir pour sauver leur vie.

Ernest: Il n'est jamais pressé, sauf lorsqu'il est en automobile. Au volant, chaque seconde compte;

(Suite 2e page, 2e col.)

Les lignes de la main et la destinée humaine

(par Josef Ranald, Ph. D.)

HENRY FORD



Henry Ford a beaucoup en commun avec son vieil ami, Thomas A. Edison. Ces deux hommes ont des mains singulièrement semblables.

Ford, pionnier de l'industrie de l'automobile, possède le génie mécanique et la perspicacité des affaires. Sa main est un ensemble de carrés et de cones. Ses principales qualités sont celles de l'homme pratique. Son succès dans la vie découle généralement de ces qualités.

Les hommes de son espèce sont plus souvent influencés par les coutumes et les habitudes. Ils sont respectueux de la loi et de l'ordre. Ils sont fermes dans leurs convictions. Ils poussent leurs opinions jusqu'à leur aboutissement logique.

Les marques prédominantes dans la main de M. Ford sont le triangle (1), au-dessus de sa ligne de coeur (2). C'est un signe de grande aptitude pour la mécanique. L'étoile (3), située entre sa ligne de coeur et sa ligne de tête, dénote le génie d'un excellent inventeur. Une autre étoile (4), située à la base de son troisième doigt, est la plus belle garantie de renommée et de succès.

La croix que l'on remarque à la base de son premier doigt exprime la satisfaction des ambitions.

Pour PAQUES
SPECIAL
CHOCOLAT
de l'Abbaye des Rév. Soeurs Trappistines
Fabricant Importateur
A. AUBERT
1285, LABELLE — MA. 7428

DUPUIS
Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris
Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir — PL. 5151
A PENSE A VOS PLAISIRS D'ETE
VOICI UNE OFFRE D'AVANT SAISON
Chaloupes "VERCHÈRES"
avec une PAIRE DE RAMES et un AVIRON
7.95 COMPTANT
Solde par mensualités
(supplément équitable)
N'attendez pas . . . profitez de cette aubaine dès maintenant et économisez.
Nous la garderons pour vous jusqu'au temps voulu.
Commandez-la par téléphone, PLateau 5151 local 300 ou écrivez à notre Service d'Achats



C'est la chaloupe idéale pour donner du plaisir à toute la famille. Le BAS PRIX REMARQUABLE EN FAIT UN ACHAT DES PLUS RECOMMANDABLES. Construite en pin durable et résistant aux plus durs usages . . . le fond plat est de toute sécurité . . . — traverse renforcée à l'arrière pour moteur hors-bord. Grande et spacieuse elle mesure environ 16 pieds de longueur par 48" de largeur au centre. Hauteur à l'avant, 18½".
49.95
Dupuis — au sous-sol
Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS président A. J. DUGAL vice président
Moteur "EVINRUDE"
Moteur "Evinrude" pour convenir à toutes embarcations 128.00 à 480.00
PAIEMENTS FACILES SI DESIRE